

**LE PLÉNUM  
DU COMITÉ CENTRAL  
DU P. C. CHINOIS**

Des personnalités proches  
de M. Teng Hsiao-ping  
ont été promues  
LIRE PAGE 3

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fouvet

1,80 F

Algérie, 1,20 Dhs Maroc, 1,60 Dirhams Tunisie, 130 ml.  
Autriche, 1,20 DM ; Belgique, 1,20 F ; Canada, 5 0/75 ; Côte d'Ivoire, 155 F CFA ;  
Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-  
Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Irlande, 50 Ir. ;  
Italie, 400 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ;  
Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ;  
Soudan, 150 F CFA ; Suède, 2,00 kr. ;  
Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 70 cts ; Yougoslavie, 13 din.  
Tarif des abonnements page 15  
S. RUE DES ITALIENS  
75427 PARIS - CEDEX 09  
C.C.P. 6207-23 Paris  
Télex Paris n° 62472  
Tél. : 246-72-23

## Deux pays en crise

### Affrontements en Turquie

On ne peut qualifier simplement de « terrorisme » ce qui, pendant quarante-huit heures, a mis à feu et à sang la ville turque de Kahramanmaraş, en Anatolie, à 630 kilomètres au sud-est d'Ankara. Depuis le début de l'année, les attentats isolés avaient fait entre huit cents et mille morts dans l'ensemble du pays ; mais deux jours de véritables combats se sont traduits par un bilan de quatre-vingts morts selon le gouvernement, deux cents selon l'opposition, et plus de mille blessés. Assisté-t-on à un début de guerre civile et quels en sont les combattants ?

S'agissant de la Turquie, et plus particulièrement de ses provinces orientales, dont les populations sont très mélangées sur le double plan ethnique et religieux, les enjeux se recroisent et parfois se confondent. Les rivalités des sectes peuvent provoquer des affrontements politiques, et le nationalisme larvé, si vigilant dans tous les camps, peut s'inspirer d'idéologies marquées tantôt par le marxisme, tantôt par l'antimmarxisme.

Le déroulement apparent des combats de Kahramanmaraş ressemble à celui d'épisodes identiques qui se sont produits dans six villes de l'Est et du Sud-Est à n'importe quel moment de l'année. Deux instituteurs progressistes ont assassinés le 21 décembre. Le lendemain, des militants d'extrême droite empêchent la cérémonie religieuse et leurs slogans assument communistes et « sévites », c'est-à-dire marxistes chiites. Les émeutes se développent, la rue est aux hommes de main. Le 23 décembre, ceux-ci attaquent les bâtiments officiels et ceux des partis de gauche. Le 24, un millier de militants de droite, scandant des slogans religieux, allument des incendies et veulent s'en prendre à la préfecture et à l'hôpital pour venger plusieurs centaines de blessés. L'arrivée d'un bataillon de parachutistes ramène le calme. Comme s'il avait saisi l'occasion de ce drame pour jouer sa carte, M. Suleyman Demirel, chef de l'opposition conservatrice, a immédiatement démissionné de la présidence du gouvernement.

M. Bulent Ecevit, Or M. Demirel, qui fut lui-même au pouvoir jusqu'en janvier dernier, ne s'y maintient que par l'alliance des deux formations dont la responsabilité, au motus idéologique, apparaît derrière l'anarchie même qu'elles dénoncent.

Les « loups gris » du Parti du mouvement nationaliste du colonel Turkes ont les commandes masquées d'une extrême droite dont on ne saurait nier qu'elle a une base ouvrière. Le Parti du salut national de M. Necmettin Erbakan même à leurs côtés une campagne qui associe l'industrialisation de la Turquie, sa transformation en nation moderne, et le développement de l'islam par l'abrogation des mesures de laïcisation de Kemal Ataturk. M. Demirel, réélu aux forces du Parti de la justice, n'aurait guère de poids. Le voilà contraint d'exploiter les émeutes pour tenter de revenir au pouvoir. Ce ne serait pas le premier homme d'Etat modéré à entretenir des amitiés dangereuses.

Le hasard seul n'est pas en cause. Cette aggravation des incidents intervient au moment où M. Ecevit, revenant d'une tournée en Scandinavie, a obtenu une assistance économique appréciable. Depuis près d'un an, il s'efforce de redresser un pays en crise profonde, tandis que la Turquie semble devenir le proie de services secrets étrangers et d'organisations clandestines intérieures qui s'acharnent à exploiter ses divisions pour l'empêcher d'être maître de son destin.

Il y a trop de partenaires en coulisses pour qu'on discerne lequel d'entre eux même le jeu. S'agit-il de contraindre l'Etat-major à intervenir, alors même qu'il affecte de rester neutre ? C'est de son appui que dépend le sort du cabinet Ecevit. Mais il n'est pas exclu que les chefs militaires soient divisés. Dans l'immédiat, l'optimisme du chef du gouvernement est difficile à partager. (Lire page 4.)

### Les manifestations en Iran prennent un tour anti-américain

Après une accalmie relative d'une semaine, la crise a rebondi en Iran, où de nombreux heurts sanglants entre manifestants et soldats ont fait, selon une première estimation de l'opposition, près d'une cinquantaine de morts à Téhéran, à Méched, à Tabriz, dans plusieurs autres villes de province. Dans la capitale, les manifestations ont pris dimanche un tour nettement anti-américain, et plusieurs milliers de jeunes qui essayaient de donner l'assaut à l'ambassade des Etats-Unis ont été repoussés par les « marines » chargés de la protection de la mission diplomatique américaine.

Dans la matinée du lundi 25 décembre, de nouvelles manifestations étaient signalées dans le centre de la capitale, où plusieurs centaines d'étudiants et de lycéens tentaient de s'approcher de l'ambassade. L'armée a tiré pour disperser les manifestants.

A Téhéran, les premiers incidents avaient éclaté samedi à l'ouverture des collèges, fermés depuis plusieurs semaines. Constatant que les grèves des cours et les manifestations continuaient, le gouvernement a ordonné à nouveau la fermeture des établissements scolaires. Dimanche, les « marines » américains ont lancé des grenades lacrymogènes pour repousser plusieurs milliers d'étudiants iraniens qui cherchaient à prendre d'assaut l'ambassade des Etats-Unis aux cris de « mort au chah », « mort à Jimmy Carter ». Les manifestants ont lancé des cailloux et des briques par-dessus le mur d'enceinte que plusieurs étudiants ont tenté d'escalader. Mais les gaz lacrymogènes les ont obligés à reculer. Les étudiants se sont finalement dispersés au bout de trois heures non sans avoir mis le feu à une voiture officielle de l'ambassade. Dans d'autres quartiers de Téhéran, de jeunes manifestants ont mis le feu à des voitures et camions. Le siège de la compagnie aérienne El Al a été attaqué ; ses vitrines ont été brisées et des inscriptions pro-palestiniennes inscrites sur la façade du bâtiment.

Les manifestations contre les Etats-Unis ont commencé vingt-quatre heures après l'assassinat à Ahwaz, dans le sud-est du pays, de M. Paul Grimm, sous-directeur américain d'une société pétrolière travaillant pour la NIOC (Compagnie nationale iranienne des pétroles). Quelques jours avant son assassinat, M. Paul Grimm avait reçu une note menaçante : « On vous a dit de rentrer dans votre pays. Il n'y aura plus de nouvel investissement. »

« Liquidés » s'ils ne quittent pas le pays

Le directeur de la société, M. Georges Link, avait, il y a environ six semaines, échappé à un attentat et regagné les Etats-Unis.

Selon l'agence américaine UPI, une liste de vingt-deux personnes a été rendue publique après l'attentat d'Ahwaz. Elle comprendrait les noms de hauts fonctionnaires américains du pétrole appelés à être « liquidés » et « ils quitteront pas immédiatement le pays ». Dimanche, des agents de la sécurité américaine sont arrivés à Téhéran pour y étudier les moyens de renforcer la protection des ressortissants américains.

A Méched, la situation s'était détériorée, samedi, lorsque des militaires avaient tenté de dis-

## Deux impasses diplomatiques

- Le sommet Brejnev-Carter est reporté après la visite de M. Teng Hsiao-ping aux Etats-Unis
- Les négociations israélo-égyptiennes n'ont pas été débloquées

M. Vance est rentré dimanche soir 24 décembre à Washington après avoir enregistré deux demi-échecs :

● A GENÈVE, le secrétaire d'Etat n'est pas parvenu, en dépit d'une journée supplémentaire de négociations, à mettre au point avec M. Gromyko un accord final sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2) et une date pour un prochain sommet Brejnev-Carter, qui reste cependant à l'ordre du jour.

● A BRUXELLES, la rencontre de M. Vance

avec MM. Dayan et Khalil, respectivement ministres israéliens des Affaires étrangères et premier ministre égyptien, n'a pas abouti à relancer les négociations de paix entre Jérusalem et Le Caire. Aucune date, en particulier, n'a été fixée pour la reprise des pourparlers israélo-égyptiens (lire page 3).

Les Israéliens continuent notamment à insister sur l'acceptation des demandes égyptiennes qui visent à lier l'établissement de relations diplomatiques entre Le Caire et Jérusalem au règlement global du problème palestinien.

## Un coup de semonce soviétique

Genève. — Le demi-échec subi par M. Vance dans ses laborieuses négociations avec M. Gromyko s'explique-t-il en partie par la mauvaise humeur de l'Union soviétique devant le récent rapprochement sino-américain ? C'est la question qu'on se pose, samedi soir 23 décembre, à Genève, où l'on avait attendu, dans la délégation américaine, à y répondre plutôt par l'affirmative. La veille encore, on considérait en effet, du côté américain, la négociation sur les armements stratégiques comme terminée. Quelques détails affirmatifs, restant seulement à régler, et il fallait aussi harmoniser les versions en anglais et en russe de cet accord SALT 2 en discussion depuis 1972.

C'est samedi matin, après que chaque délégation ait pris contact avec sa capitale respective, que de nouvelles difficultés sont apparues. D'où la décision de MM. Gromyko et Vance de poursuivre leurs discussions samedi après-midi. Le temps ne fit rien à l'affaire, et vers 20 heures, les chefs des délégations américaine et soviétique devaient convenir devant les journalistes de leur demi-échec. « Nous avons réussi à nous entendre sur la plupart des questions », déclara notamment

avec MM. Vance dans ses laborieuses négociations avec M. Gromyko s'explique-t-il en partie par la mauvaise humeur de l'Union soviétique devant le récent rapprochement sino-américain ? C'est la question qu'on se pose, samedi soir 23 décembre, à Genève, où l'on avait attendu, dans la délégation américaine, à y répondre plutôt par l'affirmative. La veille encore, on considérait en effet, du côté américain, la négociation sur les armements stratégiques comme terminée. Quelques détails affirmatifs, restant seulement à régler, et il fallait aussi harmoniser les versions en anglais et en russe de cet accord SALT 2 en discussion depuis 1972.

Le plus clair résultat des trois jours de négociations de Genève est donc de reporter au lendemain de la visite que M. Teng Hsiao-ping doit effectuer à Washington (le 29 janvier très exactement), le sommet Brejnev-Carter. Ce report ne devrait pas déplaire aux Soviétiques qui préfèrent manifestement voir comment M. Teng Hsiao-ping sera reçu à Washington avant de se prononcer définitivement sur la normalisation des relations américano-chinoises. Les commentateurs soviétiques ont déjà été nets sur ce point : le Kremlin ne peut pas s'opposer à ce que deux pays éta-

bissent des relations diplomatiques, mais il ne peut pas non plus rester insensible aux motivations qui régissent cette normalisation.

Du côté soviétique comme du côté américain, on se refuse à préciser sur quels points ont été effectués des progrès à Genève et sur quels problèmes échappe encore la conclusion de l'accord SALT 2. On pense cependant que l'un des problèmes à résoudre serait celui du codage des signaux radio grâce auxquels les Soviétiques seraient certains de leurs missiles. Il s'agit là d'un problème nouveau, pour les experts américains, les Soviétiques n'ayant commencé à coder leurs signaux qu'en juillet dernier, ce qui rendait très difficile certaines vérifications de l'application d'un éventuel accord. Avant la venue de Genève, les Américains avaient fait savoir qu'ils demanderaient aux Soviétiques d'abandonner cette pratique. Ils l'ont cependant fait, d'autant plus que l'affaire avait soulevé pas mal d'émotion parmi les sénateurs hostiles à un accord SALT 2, et les Soviétiques ont sans doute refusé de donner les assurances exigées.

Il semble aussi qu'on ait été quelque peu irrité à Moscou par l'attitude de certains responsables américains, qui considéraient la négociation de Genève terminée avant même d'avoir commencé. Le Kremlin avait été en particulier agacé par les allusions faites au début de la semaine par M. Carter à sa rencontre avec M. Brejnev ainsi que par certaines déclarations de M. Brzezinski, le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale. Samedi, en particulier, la Pravda avait vivement reproché à M. Brzezinski de rechercher en même temps que la conclusion d'un accord SALT, le renforcement de la puissance militaire américaine.

L'échec enregistré par M. Vance à Genève n'est cependant pas considéré comme trop grave du côté américain. L'accord SALT 2 est en bonne voie et sa conclusion est proche, en dépit du coup de semonce soviétique, estimé-on samedi soir.

JACQUES AMALRIC.

## Les « cent jours » de Jean Paul II

Cité du Vatican. — Qui est ce Wojtyla ? s'interrogeaient fébrilement les Romains le jour de l'élection de Jean Paul II.

En quelques jours, le nouveau pape est devenu un personnage familier : on connaît par cœur ses intonations, son humour slave, sa manière de se précipiter sur la foule pour serrer des mains et empolpner les enfants. On

a appris à dire « Wojtyla » avec l'accent, comme on disait jadis Montini ou Roncalli.

Mais l'interrogation demeure. Qui est ce pape venu de l'Est ? Quelles couleurs aura son pontificat ? Les colloques se multiplient sur ce thème et, c'est significatif aussi, nul n'aurait songé à débattre de Jean Paul II<sup>1</sup> au sujet de son élection.

De notre correspondant  
ROBERT SOLÉ

On accorde généralement cent jours aux nouveaux chefs d'Etat pour se révéler. L'ex-archevêque de Cracovie était élu le 16 octobre. Cela nous mène jusqu'à mi-février, Jean Paul II est entré en fonction dans certains domaines parce qu'il avait besoin d'un consensus populaire. Mais il s'est montré très prudent dans d'autres, cher à lever l'attention des médias de la Curie, du collège des cardinaux et de certains gouvernements. D'où l'étrange impression que donne ce début de pontificat : beaucoup de dynamisme, peu d'orientations.

Il a suffi de quelques jours à Jean Paul II pour conquérir la plupart des catholiques. C'était une gageure, l'ex-archevêque de Cracovie devant assurer une double succession : après un Paul VI tourmenté et un peu distant, on attendait un homme simple et souriant. Jean Paul II avait souri. Ce n'était apparemment pas suffisant. Pour que, après lui, le cardinal Wojtyla ait réussi à s'imposer, il faut croire que les catholiques attendaient autre chose : un chef, sûr de lui, qui offrirait des certitudes dans un monde hésitant ; mais un chef moderne, sûr de lui, qui offrirait une expérience « sur le terrain » et qui n'avance pas à reculons. Le Vatican fragile a servi de faire-valoir au sileur polonais, « N'avez pas peur, répète celui-ci dans ses déplacements, je suis le pape ».

Jean Paul II devait, avant tout, se faire adopter des Italiens. Il y a réussi au-delà de toute espérance. Non seulement sa nationalité n'est pas un obstacle, mais elle favorise le consensus. On peut l'attribuer entre autres choses, à la souplesse des Italiens qui s'adaptent à tout. Et aussi à la fascination qu'exercent sur eux certains étrangers (étrangers) dont le style sportif et direct est aux antipodes de l'unctuosité ecclésiastique. « Wojtyla est un homme ! », s'exclame-t-on avec

admiration. Des bruits significatifs ont couru sur son prétendu mariage avant d'entrer au séminaire. Beaucoup d'Italiens étaient prêts à les croire, alors qu'ils n'auraient jamais ni un Montini ni un Luciani amoureux. Informé des rumeurs qui couraient sur son compte, le pape se serait exclamé : « C'est une expérience qui me marque ! »

Ce genre de bon mot est très apprécié en Italie. Dans ses rencontres avec les fidèles, Jean Paul II en use volontiers, et parfois abuse. Mais sans le ton viril de Jean Paul II<sup>1</sup>. On lui passe, du reste, beaucoup de choses, en se mettant sur le compte des coutumes slaves. Parfois, c'est bien pratique : chacun pouvait interpréter à sa guise — geste politique ou spontanéité orientale — l'accolade que le pape avait donnée, le 12 novembre, au maire communiste de Rome, M. Argan.

En novembre et en décembre, mois creux pour le tourisme, la grande salle des audiences n'a pas désempli. Faute de place, il a même fallu organiser des pré-audiences dans la basilique Saint-Pierre. Visible ment, la foule apprécie le style de Jean Paul II : il va vers elle au lieu de fuir, répond aux questions d'inconnus.

Plusieurs évêques français invitent les chrétiens à ne pas se résigner au chômage (Lire page 5.)

## 70 ANS ET 700 DISQUES

### Herbert von Karajan et son livre de vie

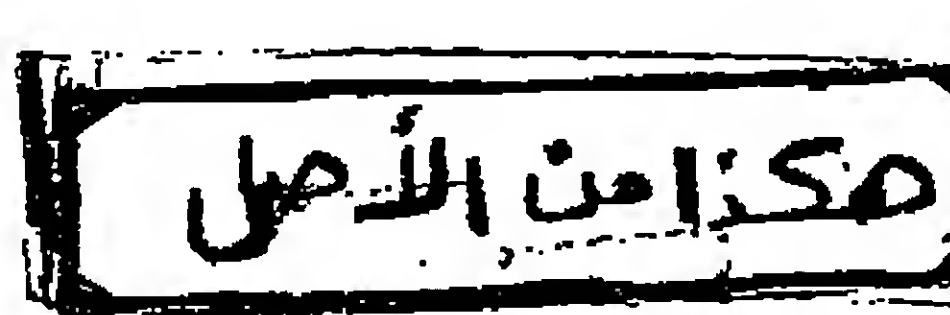
Son soixante-dixième anniversaire, le 5 avril dernier, et un « Grand Eclair », en juin, ont déclenchés des flots de papier imprimé retraçant sa carrière souvent de manière quelque peu romancée, où l'empreinte Karajan », le « système Karajan », son auto de course, son volier, son jet, son épouse, tendent autour de place que son art. Un accident de santé survenu au pupitre de la Philharmonique de Berlin, a tenu, quelques mois plus tard, les journalistes en haleine.

Aujourd'hui, tout ce bruit, pris toujours plaisant ou complaisant, s'est éteint, et Herbert von Karajan a repris sa course sans ralentir son rythme, tourné plus que jamais vers l'avenir : il vient de commencer à Berlin l'enregistrement de « Pelléas et Mélisande », de Debussy, avec Frederica von Strade et Richard Stillwell ; il prépare pour Pâques, à Salzbourg, « Don Carlo », de Verdi, et la « Missa solennis », de

Beethoven, qui sera télévisée en mondovision ; en juin, il viendra à Paris pour deux concerts ; l'échéance prochaine, il mettra en scène « Aida », dans la ville de Mozart, puis s'embarquera avec la Philharmonique de Berlin pour le Japon et la Chine, où il donnera, en octobre, deux concerts à Chenghai et deux à Pékin, avant d'entreprendre l'enregistrement qui lui tient le plus à cœur, celui de « Parsifal », qu'il doit monter à Salzbourg pour Pâques 1980...

JACQUES LONCHAMPT.  
(Lire la suite page 12.)

PAGES 7 A 10 :  
LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ANNÉE 1978



صكنا من الأصل

Le Monde

idées

EUROPE

Confédérale et supranationale

**A**u début de ce mois, la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement a mis en lumière l'un des aspects de l'Europe des Neuf : son aspect confédéral, que M. Glacard d'Estaing souligne souvent. Le président de la République a continué à le renforcer en décidant ses partenaires à se revoir régulièrement, trois fois par an, et à donner un caractère d'institution à ces rencontres, souligné par le nom nouveau de « Conseil européen ». Ce dernier tend à devenir le véritable exécutif de la Communauté, où se prennent les décisions fondamentales. Mais cet organe issu de la pratique se superpose à ceux créés par le traité de Rome, qui gardent toutes leurs prérogatives. Il vient de le montrer ces dernières semaines. Coup sur coup, la France a été mise en minorité au conseil des ministres, le 20 novembre à propos du budget et le 19 décembre à propos des prix agricoles et des mécanismes compensatoires. Entre-temps, elle l'a été le 14 décembre à l'Assemblée de Strasbourg, également à propos du budget. Elle s'oppose toujours à ses huit

par MAURICE DUVERGER

Le visage supranational

Tel est le second visage de la Communauté : un visage supranational. Il se suit conforme aux traités. En droit, l'Europe est confédérale pour les compétences transférées qui pourraient être accordées aux organes communautaires : elles exigent en effet de nouveaux accords, qui requièrent l'unanimité. Mais l'Europe est supranationale pour les compétences que les traités ont déjà transférées à la Communauté : du moins depuis le 31 décembre 1969, où a pris fin la période transitoire.

Cependant, la pratique a été bloquée par le général de Gaulle. Il a fait maintenir la pratique de l'unanimité dans les décisions du conseil des ministres, à la suite des accords du Luxembourg, le 28 janvier 1966. La France y déclare que « lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la discussion devra se poursuivre jusqu'à ce que l'on soit parvenu à un accord unanime ». Mais ses partenaires constants de leur côté qu'« une divergence subsiste sur ce qui devrait être fait au cas où la conciliation n'aboutirait pas complètement ».

Néanmoins, ces accords ont été appliqués de façon systématique. La règle de l'unanimité a été maintenue en fait. Mais la réunion des chefs de gouvernement des 9 et 10 décembre 1974 a marqué un recul

de la France sur ce terrain. En même temps qu'il faisait accepter le nom et le rythme du Conseil européen, M. Glacard d'Estaing acceptait « de renoncer à la pratique qui consistait à subordonner au consentement unanime des Etats membres la décision sur toute question ». Cependant, il maintenait expressément la position de la France définie dans les accords du Luxembourg.

Nous les avons invoqués le 20 novembre dernier, à propos du budget de la Communauté, en faisant valoir qu'il s'agissait d'une question « vitale », exigeant l'unanimité. Le conseil des ministres n'en a pas tenu compte, ni l'Assemblée de Strasbourg, qui vient de voter les crédits que nous refusons. Comment allons-nous réagir ? La question est très importante, car notre reculs créait un précédent capital. Voilà un bon test pour l'Europe confédérale, qui définit la doctrine du président de la République. Il faut reconnaître que notre position n'est pas facile. La valeur juridique des accords de Luxembourg prête à contestation. Leur maintien exige une volonté politique sans faille.

Sur ce terrain, nos partenaires ont en fait position de droit. Mais à vouloir appliquer les textes à la lettre, on risquerait de faire sauter la Communauté tant

Une tentative concrète

**I**l est rare de voir s'orienter les débats européens sur des exemples bien concrets. Il est, par exemple, un domaine dans lequel une coopération européenne non seulement s'avère utile, mais peut paraître indispensable au bon sens le plus commun : il s'agit de la navigation aérienne. Nul n'ignore que les actions des contrôleurs du trafic aérien dans les dernières années, et tout récemment encore en France, en Angleterre et en Allemagne ont eu de graves répercussions à la fois dans les pays concernés et également dans les pays voisins : cela démontre de façon frappante l'interdépendance des pays européens dans ce domaine.

Les routes aériennes de la partie occidentale de notre continent figurent parmi les plus encombrées et les plus complexes du monde. Les avions traversent certains pays en moins de temps qu'il n'en faut pour parcourir la moitié de Paris en métro.

Les pilotes qui survolent l'Europe tombent sous la juridiction de deux, trois ou quatre administrations aéronautiques en quelques dizaines de minutes. Les procédures auxquelles ils doivent se soumettre changent autant de fois, et l'insuffisance de la coordination de la navigation entraîne des retards qui finissent par être très coûteux.

Il semblerait donc raisonnable de considérer qu'à l'échelle des transports aériens, l'Europe de la Communauté n'est plus qu'un ensemble restreint, justiciable d'une administration unifiée et rationalisée de la navigation aérienne et, par conséquent, d'une meilleure économie des transports.

À la fin des années 50, certains utopistes rêvaient presque par surprise de convaincre leurs gouvernements de se regrouper pour gérer en commun, par l'intermédiaire d'un organisme international spécialisé, le contrôle de la navigation aérienne au-dessus de 6 000 mètres et de signer une convention instituant Eurocontrol (organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne) (1). Malheureusement, la division entre un espace supérieur (internationalisé) et un espace inférieur resté national ne s'est pas révisée aussi justifiée qu'il n'apparaissait à l'époque. D'autre part, les nécessaires tran-

par PAUL LOWENTHAL (\*)

sactions ne furent pas ménagées, ce qui condamnerait cette convention à être violée dès les premières difficultés.

Le premier moment de surprise passé, certains gouvernements, en effet, se ressaisirent vite. Des dérogations non prévues par la convention permirent à ces gouvernements de vider l'entreprise de son sens. Ils décidèrent, en outre, de s'attribuer les redevances perçues auprès des usagers, même si elles correspondaient à des services rendus par le nouvel organisme.

Entre temps, certains Etats continuèrent de développer en parallèle leurs propres services, multipliant les doubles emplois et perpétuant une remarquable hétérogénéité des systèmes européens de contrôle (parfois à l'intérieur même de leurs propres frontières).

Ayant ainsi privé l'entreprise de ses objectifs, les Etats se sont, à partir de 1974, occupés de prendre un nouveau départ, neuf ans avant l'échéance de la première période de validité de leur convention.

Et depuis cette époque, de réunions en réunions, on s'achemine vers une nouvelle organisation remarquablement invertébrée, à qui l'on aura retiré toute tâche et toute responsabilité concrètes, les Etats restant maîtres en dernier ressort de décider s'ils appliqueront ou non les orientations générales décidées en commun.

Alors que les Etats-Unis disposent de vingt centres de contrôle, tous construits sur le même modèle, selon un concept unique, gérés selon une réglementation uniforme, les Etats européens, regroupés dans l'entreprise commune dont on vient de retrancher les activités, utilisent pour un territoire considérablement moins grand, seize centres, tous différents les uns des autres, et appliquent huit réglementations (sept nationales et une internationale).

Il n'est pas nécessaire d'être docteur en économie pour se douter que le coût des services rendus aux usagers de l'Europe est sensiblement plus élevé en Europe qu'aux Etats-Unis, et que les industries américaines tirent un grand avantage, par rapport à leurs concurrents européens, de l'unicité et de l'importance de leur marché.

Fis encore, au coût élevé du maintien de standards nationaux, celui des gaspillages provoqués par les doubles emplois et par le manque de continuité dans les orientations politiques.

(1) Les Etats concernés par cette entreprise sont la R.F.A., le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande et la France.

RÉPLIQUE A...

Jacques Sandeau et Pierre-Luc Seguilleon

**J**ACQUES SANDEAU et Pierre-Luc Seguilleon, qui ont proposé que les socialistes passent dans l'opposition à l'Assemblée européenne (le Monde du 19 décembre). Illustrant à merveille, quelles que soient leurs orientations politiques, la démarche intellectuelle de ceux qui prétendent parler au nom de la France.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, ils croient en permanence que seule la pensée politique française peut s'appliquer à un modèle européen. Ce faisant, on mesure à quel point Charles Maurras exerce encore une influence dans tous les milieux politiques français.

Proposer que les socialistes passent dans l'opposition à Strasbourg, c'est, d'une part, méconnaître la réalité du fonctionnement des institutions européennes et, d'autre part, s'imaginer, sans doute par confort intellectuel, qu'il y a à l'Assemblée européenne une opposition et une majorité.

Il serait bon que l'on sache tout de même que les socialistes français siègent depuis plus de vingt ans dans un groupe politique, qu'ils y jouent, quoi qu'on en pense, un rôle important.

Il faudrait, une fois pour toutes, que les socialistes qui veulent amoindrir le rôle de leur parti en Europe en le réduisant à une sorte de microphone distillant des propositions à la seule intention de l'opinion publique française prennent leurs responsabilités.

Si l'on veut une Europe française, socialiste ou non, il faut le dire. Elle n'a aucune chance, mais il faut alors en assumer toutes les responsabilités et dire clairement qu'il faut détruire la Communauté européenne.

Il ne s'agit pas de présenter comme des propositions novatrices des situations ou des pratiques qui existent déjà, par exemple, le vote à l'unanimité au sein du conseil des ministres. Il s'agit, bien plutôt, de trouver les

Pharisiens et zéloteurs

par ROBERT LUC (\*)

**C**OMBIEN de temps encore les peuples européens resteront-ils condamnés à une demi-impotence par l'éternelle controverse entre « pharisiens » de l'Europe et « zéloteurs » d'une indépendance nationale toujours requise mais désormais insuffisante sur la manière de réaliser l'union indissoluble à la maîtrise de leur destin ?

« Pharisiens ? » L'épithète peut paraître injuste, mais combien d'hommes, en France et plus encore dans plusieurs pays voisins, n'ont-ils cessé depuis vingt-cinq ans de se poser en uniques champions de la cause européenne et ont retardé son progrès lors du plan Fouchet en 1961 et en d'autres occasions parce que les solutions envisagées, réalisables à court terme, ne répondaient pas à leurs exigences supranationales. Plus grave encore est leur incapacité de concevoir une Europe qui se détermine en fonction d'elle-même, et non des autres, libre de toute dépendance permanente vis-à-vis des Etats-Unis.

C'est bien pourquoi ils ont si vite oublié qu'un conjurant les démons qui dressaient Allemands et Français les uns contre les autres et en restaurant la santé et la vigueur de la France le général de Gaulle a rendu possible, à un moment crucial, le démarrage d'une Europe des réalités, qui sans lui n'aurait pas connu tant de succès. C'est aussi pourquoi ils n'ont pas saisi le caractère profondément européen de sa vision de l'univers.

Le même reproche de pharisaïsme ne devrait-il pas, en toute équité, être adressé à ces « zéloteurs » de l'indépendance nationale qui, plutôt que de contribuer à créer une Europe des réalités propre à rendre nos peuples maîtres de leur destin en unissant leurs forces, se

Enterrement de la hache de guerre

tranchent derrière des conceptions théologiques pour contredire toute initiative européenne sans offrir d'autre alternative. Leur crainte de voir la personnalité nationale se diluer dans l'ensemble européen, leurs doutes sur notre capacité d'extraire sur nos partenaires et sur les événements l'influence nécessaire à la défense de nos positions, leurs mises en garde répétées contre des péris imaginaires ou exagérés de l'extrême sont révélateurs d'une véritable obsession : celle d'une faible indépendance sous la quadrature République mais dont la cinquième nous a heureusement libérés. Cette tendance à « jouer perdant » sur l'échiquier européen, qui risque d'inciter des étrangers à douter de nous, ne laisse pas de surprendre chez des hommes qui croient en France et se présentent en gardiens de ses intérêts.

Cette union de l'Europe ne peut naître des seules institutions, même les mieux conçues, au sein desquelles les discussions s'enlèvent fréquemment dans des débats de procédure. Elle ne peut se développer que si les gouvernements responsables s'attaquent de concert à la substance des problèmes auxquels ils doivent faire face. Sans doute elle sera réalisée que progressivement, problème par problème. Elle suppose en outre une volonté politique des principaux responsables européens, qui a trop souvent fait défaut depuis que les premiers étapes décisives ont été franchies : car, contrairement à une croyance fort répandue, ce n'est pas à Washington mais bien dans les capitales européennes et dans l'incapacité, parfois déléguée, de penser et d'agir en Européen qu'il faut, dans de nombreux cas, chercher l'origine des lenteurs de notre cheminement.

Peut-être la crise actuelle et les menaces qu'elle fait peser sur chacun de nos pays et sur la vie quotidienne de leurs citoyens est-elle susceptible de provoquer le sursaut nécessaire à la renaissance de cette

C'est ainsi que la construction, par l'organisation de deux centres de contrôle ultra-modernes — et partant très coûteux — ne pouvait se justifier que s'ils devenaient constamment l'embryon d'un système européen rationalisé.

Même dans ce domaine limité de la navigation aérienne, la liste est interminable : des absurdités d'une Europe qui n'arrive pas à se construire, il suffit de mentionner un seul autre exemple de « zélote » qui pourrait être supprimé à peu de frais : celui de l'installation de la réglementation du trafic, qui ne donne actuellement lieu à aucune véritable coordination internationale en Europe.

Or toute entreprise humaine se traduit finalement en termes d'économie. Sont perdants à terme, et par conséquent destinés à être dominés par leurs concurrents, tous les ensembles humains qui ne sont pas capables de s'approcher de l'optimum économique réalisable dans le contexte d'une époque donnée.

Le seul organisme politique qui se soit véritablement ému de la faillite dans ce domaine particulier, et qui ait manifesté la volonté d'y apporter des remèdes, est l'Assemblée européenne. Il est encourageant de constater qu'elle a su mesurer avec réalisme les difficultés de l'entreprise et envisager une approche nouvelle et progressive du problème. Il subsiste néanmoins une difficulté : le traité de Rome n'inclut pas dans la compétence de la Communauté européenne ce genre de question. En conséquence, la Commission de Bruxelles ni les gouvernements ne sont pressés de donner suite. Peut-être une Assemblée émue au suffrage universel sera-t-elle en mesure de se faire écouter avec plus d'attention. On ne peut s'attendre à ce que les administrations nationales, des groupes de pression ou d'intérêt, pallient les carences politiques. Ce n'est ni de leur rôle ni de leur nature, bien au contraire.

L'Europe est condamnée à se faire ou à se soumettre à des pics puissants. L'enjeu est au moins aussi important que les choix qui se débattent et se font dans le monde de chaque pays, et qui sont présentés à l'opinion comme les seuls fondements fondamentaux. Faut-il qu'un vrai débat politique européen, aboutissant à de vrais choix sur : sens, vaine enfin prendre le relais d'une « sur-voie » enfermée sur elle-même, parce que suspectée et sans direction politique.

(\*) Economiste.

LE PLENUM DE  
L'ÉQUILIBRE DES FORCES EST MODIFIÉ PAR

Égypte  
de mesures restrictives de liberté  
trappant huit intellectuels

LE MONDE  
LE MONDE  
LE MONDE

LE PLÉNUM DU COMITÉ CENTRAL DU P.C. CHINOIS

L'équilibre des forces est modifié par de nouvelles promotions au sein du parti

Venant après deux mois d'agitation politique au cours desquels toutes sortes de ballons d'essai ont été lancés...

Pékin. — Par la portée des décisions qu'il a prises et des orientations qu'il a définies, le plénum du comité central...

De notre correspondant

Sur le plan des personnes, l'équilibre des forces est sensiblement modifié...

Une place beaucoup plus importante est accordée aux problèmes de l'économie...

Fin des « luttes de classes »

A un moindre échelon, les neuf nouveaux membres du comité central sont pour la plupart de la même couleur politique...

Les limites du plan; 50 %, au-delà et une baisse (10 à 15 %) des produits industriels...

Le rétablissement de la « commission centrale de contrôle et de discipline » va dans le même sens...

pas sur M. Wang Tung-hsing, qui se trouve ainsi relégué au rang de cinquième vice-président du comité...

Si le cas de l'ancien président de la République, M. Liu Shao-chi, n'est pas encore réglé...

d'organes judiciaires jouissant de l'indépendance qui leur est due. Le président Hua Guo-feng...

Il a bien fallu, enfin, régler quelques problèmes hérités du passé. Un passage particulièrement intéressant du communiqué...

Si le cas de l'ancien président de la République, M. Liu Shao-chi, n'est pas encore réglé...

Portrait

M. Chen Yun : un militant de la première heure

La carrière du nouveau vice-président du comité central remonte aux origines de la révolution chinoise...

Cambodge

Un universitaire britannique sympathisant de la révolution khmère est assassiné à Phnom-Penh

Un universitaire britannique, M. Malcolm Caldwell, a été assassiné dans la nuit du samedi 23 décembre...

Les trois Occidentaux résidaient dans un petit hôtel gouvernemental, en principe gardé par trois vigiles...

PROCHE-ORIENT

A BRUXELLES

MM. Vance, Khalil et Dayan se sont rencontrés sans conviction

Bruxelles. — C'est manifestement sans conviction que M. Vance, secrétaire d'Etat américain...

Egypte

Levée de mesures restrictives de liberté frappant huit intellectuels

Le Caire. — En mai dernier, les rixes, irritées par les critiques formulées à l'égard de sa politique...

relateurs

Le Caire. — En mai dernier, les rixes, irritées par les critiques formulées à l'égard de sa politique...

Cuba

VINGT-TROIS ANCIENS PRISONNIERS POLITIQUES

Accompagnés de quarante-huit membres de leurs familles, ont quitté La Havane à destination du Venezuela...

Nicaragua

TROIS GUERRILLEROS SANDINISTES ont été tués et plusieurs autres blessés

23 décembre, à Santa-Teresa, à 40 kilomètres au sud de la capitale...

République populaire du Congo

AMNESTY INTERNATIONAL (A.I.) lance un appel à M. Youmbi-Opango, président de la République populaire du Congo...

Roumanie

ERRATUM. — M. Iosif Kovacs, vice-président de l'université de Cluj-Napoca...

Sahara occidental

LE MINISTRE DE LA DEFENSE de la République arabe sahraouie démocratique

a annoncé, dimanche 24 décembre, que ses combattants ont directement accroché une unité de l'armée marocaine à Asafet...

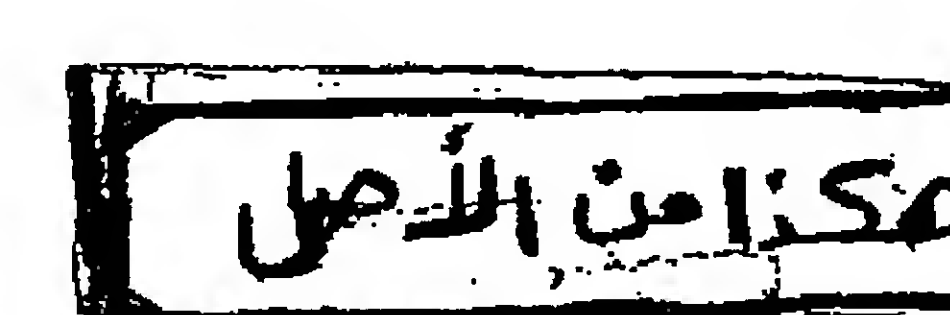
Togo

LE GENERAL EYADEMA, chef d'Etat togolais, a annoncé samedi 23 décembre la libération pour les fêtes de fin d'année de trente-six militaires...

Vietnam

HANOI A SUSPENDU le 23 décembre son trafic ferroviaire avec la Chine à la suite d'une décision analogue de Pékin...

LE MONDE met en œuvre pour vous une sélection de ses lectures... LES BUREAUX



# AMÉRIQUES

La mission « de bons offices » du Vatican dans l'affaire du Beagle

## Le précédent de Tordesillas

Le pape Jean Paul II a désigné le cardinal Antonio Samora, archevêque du Vatican, ancien préfet de la Congrégation romaine pour les sacrements, bibliothécaire et archiviste de l'Église, comme son envoyé personnel auprès de l'Argentine et du Chili afin de trouver une solution au différend frontalier qui oppose ces deux pays, a annoncé samedi 23 décembre le Vatican. Le cardinal Samora devait quitter Rome ce lundi dans la soirée pour se rendre à Buenos-Aires. Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Église, était également attendu mardi dans la capitale argentine.

Après le refus par Buenos-Aires et le Chili de la médiation de l'ONU, le pape Pie XII en 1950 et a joué un rôle important dans l'élaboration de la politique latino-américaine du Vatican. Il a notamment fait partir en 1955 de la commission préparatoire à la première réunion de la conférence générale des évêques d'Amérique latine et a été par la suite président de la commission du Vatican pour cette région.

Les routes reliant la province argentine de Mendoza au Chili ont été rouvertes samedi, mais la tension reste vive entre les deux pays, et des unités de l'armée argentine font mouvement vers le sud.

On peut s'étonner qu'un cardinal polonais devenu chef de la catholicité soit amené à faire valoir ses bons offices entre deux pays latino-américains, le Chili et l'Argentine, empiétés dans une querelle de bornage pour trois îlots situés dans les eaux froides de leurs confins méridionaux atlantico-pacifiques.

Après le refus par Buenos-Aires d'accepter la sentence, favorable au Chili, prononcée par un tribunal arbitral composé de juges de la Cour de La Haye, et ratifiée par le roi d'Espagne, les deux parties ont d'abord tenté, sans succès, une négociation bilatérale. Puis Santiago, sûr de son bon droit et peu soucieux de demeurer en tête à tête avec un adversaire militamment inquisiteur et arrogant, a relancé l'idée d'un arbitrage. Juan Carlos, roi d'Espagne, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, un Américain : autant d'hypothèques qui, à un moment ou l'autre, ont été agitées et écartées.

L'idée d'un recours au pape était dans l'air depuis le début. Elle n'avait rien d'original venant de deux États se réclamant, hautement, d'être avec des titres douteux, d'une conception chrétienne du monde, et dont les dirigeants militaires, dans une vision élitiste de la société, paraissent parfois se référer inconsciemment à une période historique — celle de la « conquête » — et de la « colonie » de St. Martin de Porres, catholique le roi d'Espagne était souverain de l'essence du Nouveau Monde, et où les avis du pape pesaient d'un poids décisif dans l'ordonnance des choses de cette terre.

**1494 et aujourd'hui**

Des commentateurs latino-américains ont déjà évoqué, à propos de la mission de bons offices de Jean Paul II, le précédent du traité de Tordesillas, en 1494, la suite de la découverte en 1492 de l'Amérique par Christophe Colomb, une querelle s'était élevée entre les rois d'Espagne et du Portugal, les deux grands princes chrétiens lancés dans l'ex-

## Chili

Une lettre du bâtonnier Pettiti et de l'amiral Sanguinetti

Nous avons reçu du bâtonnier Louis Pettiti, de l'amiral Antonio Sanguinetti, et de M. Bernard de Latorre et Paul Lévy, la lettre suivante :

Il y a un an, plusieurs d'entre nous se sont rendus au Chili à la suite de la grève de la pêche effectuée du 14 au 26 juin 1977 par les membres de l'Association des familles de disparus. Après presque deux semaines de grève, nous avions obtenu du gouvernement chilien qu'il s'engageait à :

## L'« adaptation » des réfugiés

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Rafael Garmazo, dirigeant du parti démocrate chrétien du Chili, réfugié en France.

Le Junke chilienne m'interdit de vivre dans mon pays. Elle ajoute (le Monde du 7 décembre 1978) que je l'ai quitté « volontairement ». Volontairement ? Réfugié à l'ambassade du Venezuela, en 1973, la Junta me refusa le sursis-conduit pour se retirer pendant cinq mois. Je suis actuellement réfugié politique en France.

L'ambassadeur du Chili à Paris a déclaré, le 12 novembre, au journal El Mercurio que les exilés chiliens « se refusent parfois à s'intégrer au milieu français ; ce qui est lamentable parce que ce sont souvent la femme et les enfants qui possèdent cette attitude irresponsable ou précipitée du chef de famille ».

Je n'ai pas de problème d'adaptation en France, mais j'ai le droit de vivre dans mon pays, le Chili. On m'oblige à abandonner le Chili après le coup d'État. Une « amnistie » a été promulguée en 1978. Je demande donc à rentrer. La Junta m'en empêche. L'amnistie, semble-t-il, est réservée aux tortionnaires. Et me voici déclaré « irresponsable » ou « précipité » ! Trop c'est trop.

# AFRIQUE

Algérie

## Le président Boumediène est entré dans sa sixième semaine de coma

De notre correspondant

Alger. — « Incroyable », « stupéfiant », « insupportable » : les médecins qui soignent le président Boumediène, ne trouvent plus assez d'adjectifs pour qualifier l'extraordinaire résistance du chef de l'État algérien, qui est entré dimanche dans sa sixième semaine de coma. Les professeurs qui se relaient au chevet du chef de l'État ont abandonné tout traitement de fond et se consacrent pour l'essentiel à une surveillance devenue quasiment routinière.

Sur le plan politique, la prolongation de l'agonie du président a renforcé la position de ceux qui entendent appliquer le façon rigoureuse la Constitution et veulent que le problème de la succession soit réglé dans le cadre d'un grand congrès du P.U.R. Celui-ci devrait commencer au début de 1979 les assises des organisations de masse qui se sont déroulées durant l'année écoulée. Les derniers débats ont été ceux de l'Union nationale de la jeunesse (U.N.J.A.), doivent se tenir du 28 au 31 décembre. Rien ne s'opposera plus ensuite à la réunion d'un grand congrès du P.U.R. tenu de telles assises permettrait de mettre au point la modification d'une Constitution taillée à la mesure de M. Boumediène et qui donne au chef de l'État des pouvoirs immenses. Elle ferait aussi émerger sans doute des personnalités nouvelles et conduirait à un élargissement de l'équipe dirigeante.

Ainsi pourrait s'ouvrir une nouvelle phase de la révolution algérienne et s'engager une « normalisation » d'un jeu politique faussé ces dernières années par la personnalité du président. Ces perspectives ne seraient pas pour tous les responsables et certains des hommes qui défendent aujourd'hui le pouvoir au nom de la « légitimité révolutionnaire du 19 juin 1965 » pourraient en voir une menace à leurs prérogatives.

## Comores

M. SALIM BEN ALI EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Moroni (A.F.P. Reuter). — M. Salim Ben Ali, ancien président du conseil constitutionnel des Comores, a été nommé premier ministre le 23 décembre, par décret présidentiel.

Le successeur de M. Abdellah Mohamed a indiqué qu'il rendrait public la composition de son cabinet avant le 29 décembre, date de la première rentrée parlementaire dans l'archipel.

M. Salim Ben Ali a précisé qu'il comptait s'entourer de politiciens et de technocrates, afin de promouvoir le développement social et économique de la République fédérale et islamique des Comores, objectif fixé par le président Ahmed Abdallah.

## Rhodésie

PARIS AURAIT INVITÉ SES RESSORTISSANTS A QUITTER LE PAYS

Salisbury. — Plus de deux cents Français vivant en Rhodésie ont été invités par leur gouvernement à quitter le pays immédiatement, rapporte l'hebdomadaire rhodésien, Sunday Mail.

D'après l'hebdomadaire, qui fait état des déclarations d'un Français, un envoyé du consulat de France de Johannesburg, se serait rendu la semaine dernière à Salisbury, pour informer ses compatriotes que le chancelier d'État en Rhodésie, où la guérilla est entrée dans sa septième année, ils ne pourraient pas s'attendre à une mission de secours du genre de celle qui fut déclinée à Kinshasa dans le sud du Zaïre en mars dernier.

Le représentant du consulat aurait dit à ses interlocuteurs que s'ils venaient en Afrique du Sud, il y recevraient une aide de Paris. Les Français seraient invités à quitter le pays immédiatement, rapporte l'hebdomadaire rhodésien, Sunday Mail.

D'après l'hebdomadaire, qui fait état des déclarations d'un Français, un envoyé du consulat de France de Johannesburg, se serait rendu la semaine dernière à Salisbury, pour informer ses compatriotes que le chancelier d'État en Rhodésie, où la guérilla est entrée dans sa septième année, ils ne pourraient pas s'attendre à une mission de secours du genre de celle qui fut déclinée à Kinshasa dans le sud du Zaïre en mars dernier.

# EUROPE

Turquie

## M. Ecevit qualifié de « génocide » les émeutes de Yahrmanmaras

De notre correspondant

Ankara. — C'est à un véritable massacre, où même les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés, que le « génocide » de Yahrmanmaras a été qualifié par le chef de l'État turc, M. Ecevit, qui a invité M. Ecevit à démissionner.

Enfin, le Parti du salut national a indiqué que ceux qui avaient critiqué son slogan « Turquie musulmane » n'appartenaient pas à ses rangs.

M. Ecevit a également été critiqué à gauche, notamment par Mme Boran, présidente du parti ouvrier turc, qui a qualifié les événements de « bande d'assaut pour la guerre civile » et invité le mouvement à « marcher avec plus de courage » sur les coupables. Le président de la centrale ouvrière DISK (gauche) a demandé que les foyers de subversion de l'extrême droite gauchiste soient extirpés.

M. Ecevit est accusé par tous les milieux de passivité envers les mouvements extrémistes. La droite lui reproche de « protéger les communistes » tandis que les socialistes estiment qu'il manque de détermination pour en finir avec les « bandes fascistes ». Un caricaturiste du journal Milliyet, pourtant favorable au gouvernement, dessinait, il y a quelques jours, un Ecevit souriant, tenant une branche de laurier dans sa main, qui s'avance dans un corridor des horreurs, où des gens armés l'attendent, ainsi que M. Demirel, chef de l'opposition, avec un couteau pour enterrer son gouvernement.

## MARAS L'HÉROÏQUE

Yahrmanmaras, c'est-à-dire Maras héroïque, est ainsi nommée en souvenir de la résistance qu'elle opposa aux forces françaises d'occupation en 1918. Le nom de guerre mondiale. C'est un chef-lieu de province, peuplé de cent cinquante mille habitants, à 300 kilomètres au nord d'Adana, dans le nord de l'Anatolie et des montagnes de l'Est. Les Arabes et les Byzantins se la disputèrent pendant des siècles. Les Ottomans s'en emparèrent définitivement en 1515.

## POLITIQUE

Le projet de référendum communal : un objectif du programme de Blois confirmé dans une version édulcorée

Jusqu'au dernier moment, le gouvernement a hésité à inscrire dans le projet de loi-cadre le développement des responsabilités locales l'institution d'un référendum communal qui figurait au nombre des objectifs d'action présentés à Blois, le 7 janvier 1978, par le premier ministre.

Les maires, à l'unanimité, s'étaient vivement opposés à cette mesure, mais le ministre de l'Intérieur, M. Raymond Barre avait proposé que l'organisation d'un référendum communal pût être décidée non seulement par le maire et le conseil municipal, mais aussi

## CORRESPONDANCE

M. Mitterrand et la réunion de Bruxelles

M. Jean-François Pintat, sénateur indépendant du département de la Gironde, président du groupe libéral et démocrate du Parlement européen, nous adresse la lettre suivante :

Le Monde récemment publié une déclaration de M. François Mitterrand dans laquelle le leader socialiste affirmait que les résultats du Conseil européen de Bruxelles représentaient un grave échec pour le président de la République, qui aurait mal servi les intérêts de la France (1).

Il soulignait également l'imprudence avec laquelle on s'était lancé dans cette affaire et la propagande injustifiée dont le système monétaire européen avait été entouré.

Si quelqu'un a commis une imprudence, c'est précisément M. Mitterrand, qui aurait dû attendre que l'Italie et l'Irlande aient fait leurs réserves, comme elles l'ont fait depuis, avant d'essayer de ternir l'image de marque du président de la République française.

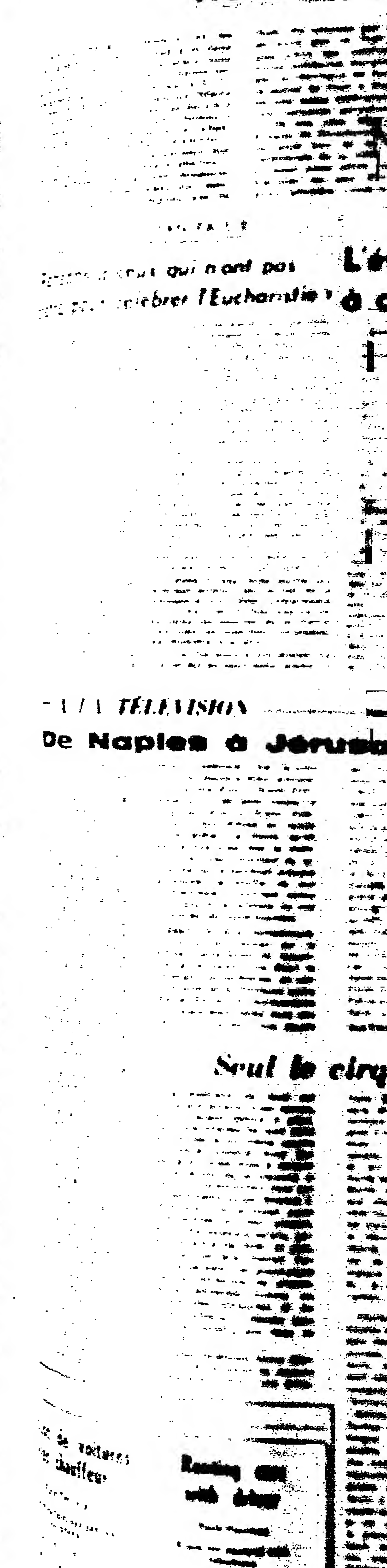
L'imprudence politique aurait d'ailleurs existé que par la suite M. Mitterrand corrige sa faute en reconnaissant que le franc n'était pas la « monnaie » faible du nouveau système, prise comme il l'avait indiquée, et que le président Giscard d'Estaing avait gagné son difficile pari.

Enfin, l'engagement européen bien connu de M. Mitterrand aurait dû lui conseiller de s'abstenir d'exploiter à des fins internes un événement dont dépend désormais la construction des structures communautaires.

(1) N.D.L.R. : le Monde du 9 décembre.

ERRATUM — Dans l'article de notre envoyé spécial en Grèce, Patrick Jarreau, une coquille nous a fait dire dans nos premiers numéros que le 24-25 décembre, en parlant de M. Giscard d'Estaing : « P.H. il s'est esquivé, avec succès, à faire reprendre par la foule (...) quelques slogans à la gloire de M. Sakou Touré et de l'unité entre les deux pays ». Nous aurions évidemment dû imprimer : « P.H. »

# NOËL SOUS



NOËL SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Noël 1978, célébré à un moment où les licenciements se multiplient en France et dans plusieurs pays occidentaux, a été placé sous le signe de la solidarité. Plusieurs évêques ont lancé des appels dans ce sens. Pariant à R.T.L. avait soutenu les initiatives prises ces derniers jours par des évêques en faveur des chômeurs pour « qu'ils ne se sentent ni isolés ni abandonnés ». Et l'archevêque de Paris d'ajouter : « Je voudrais embrasser tous les enfants des chômeurs, car ils sont un petit peu orphelins. » NN. SS. Jean Bernard et Jacques Delaporte, évêques de Nancy, ont déclaré dans leur message de Noël : « Ne nous trompons pas de

Noël. Ne croyons pas au Père Noël ! Il dépend de nous que ce Noël ne soit pas seulement une trêve des conflits, mais la naissance d'une solidarité durable. » Mgr Jacques Méunier, archevêque de Reims, a choisi de célébrer la messe de Noël à Blagny, dans les Ardennes, où une usine sidérurgique doit licencier quatre cent soixante personnes. De son côté, Mgr Léon Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, a fait la messe en garde suivante lors de la messe de minuit en la cathédrale de la ville : « Nous ne sommes pas ici pour nous offrir un moment de noble distraction, un peu d'évasion esthétique, mais pour prendre l'exacte mesure de la réalité

quotidienne contre laquelle nous butons, et cela parfois cruellement. Ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas savent que le monde est en train de craquer de partout et que beaucoup d'hommes crient leurs souffrances par les moyens à leur disposition. » Les églises parisiennes ont fait le plein pour la messe de minuit : de Saint-Nicolas-du-Char-donneau — toujours occupée par les Intégristes, qui avaient retransmis leur office par haut-parleurs dans la salle de la Mutualité — à la cathédrale de Notre-Dame, archicombles, où Mgr Marty a lancé un appel en faveur des pauvres, des déracinés, des étrangers. ● A Bethléem, sur les lieux mêmes de la

naissance du Christ, quarante mille pèlerins venus du monde entier ont célébré la Nativité. ● A Rome, enfin, le nouveau pape avait reçu un sapin venu de sa terre natale, pour fêter dans l'intimité avec quelques proches, selon la tradition polonoise, la première partie de la veillée. Jean Paul II a ensuite célébré la messe de minuit en la basilique Saint-Pierre. Au cours de son homélie, prononcée en italien, le pape a invité les fidèles à penser aux pauvres, aux exploités et à ceux qui n'ont pas la liberté de participer à la liturgie de la nativité du Seigneur. »

L'HOMÉLIE DE JEAN PAUL II

« Pensons à ceux qui n'ont pas de prêtre pour célébrer l'Eucharistie »

Dans son homélie, prononcée au cours de la messe de minuit en la basilique Saint-Pierre, Jean Paul II a regretté de n'avoir pu se rendre dans la grotte de la Nativité pour fêter Noël et le début de son pontificat. En faisant un parallèle entre l'inhospitalité des habitants de Bethléem à l'égard de Joseph et de Marie et le refus de Dieu par l'homme, le pape a terminé son homélie ainsi : « L'enfant nouveau-né pousse des petits cris. Qui comprend les cris du tout petit enfant ? A travers lui, c'est pourtant le Ciel qui parle, et c'est le Ciel qui réside dans l'enseignement particulier de cette naissance. C'est le Ciel qui en donne l'explication par ces paroles : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime. » Nous devons, nous autres qui sommes atteints par le fait de la naissance de Jésus, comprendre ce cri du Ciel. Il faut que ce cri atteigne les cœurs de la Terre, que tous les hommes l'entendent de manière nouvelle ! » Un fils nous a été donné. Le Christ est né pour nous. Amen ! »

ceux dont les âmes, les consciences et la propre foi même sont mises à très rude épreuve. « L'étable de Bethléem est le premier lieu de la solidarité avec l'homme : d'un homme avec l'autre et de tous les hommes avec tous les autres hommes, surtout avec ceux pour qui il n'y a pas de place à l'hôtellerie et auxquels on n'accorde plus la reconnaissance de leurs propres droits. »

LA MESSE DE MINUIT A LONGWY

L'évêque de Nancy compare le sort des chômeurs à celui de la Sainte Famille, obligée de s'expatrier

De notre envoyé spécial

Longwy. — Pour les travailleurs du bassin sidérurgique menacés par la suppression de leur industrie, la période de Noël a été marquée par une sorte de triple pèlerinage : vers la crèche d'Ustnor occupé par des syndicalistes ; vers l'église où s'est déroulée une messe de Noël ; vers l'église d'Herseange (Meurthe-et-Moselle), enfin, où Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, a mis l'accent, dans son homélie de la messe de minuit, sur le droit des hommes à connaître la sécurité de l'emploi. Autrefois, dans ce « triangle lourd » de l'acier lorrain, comme aussi dans les Vosges et les Ardennes, les paysans et les ouvriers se rendaient à pied à la messe de minuit et les leurs des lanternes voyageaient sur la neige. Cette année, la population de Longwy a retrouvé la tradition en la modernisant. Lentement, dans la boue, les phares d'auto ont fait la ronde entre les églises de

Longwy. — Pour les travailleurs du bassin sidérurgique menacés par la suppression de leur industrie, la période de Noël a été marquée par une sorte de triple pèlerinage : vers la crèche d'Ustnor occupé par des syndicalistes ; vers l'église où s'est déroulée une messe de Noël ; vers l'église d'Herseange (Meurthe-et-Moselle), enfin, où Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, a mis l'accent, dans son homélie de la messe de minuit, sur le droit des hommes à connaître la sécurité de l'emploi. Autrefois, dans ce « triangle lourd » de l'acier lorrain, comme aussi dans les Vosges et les Ardennes, les paysans et les ouvriers se rendaient à pied à la messe de minuit et les leurs des lanternes voyageaient sur la neige. Cette année, la population de Longwy a retrouvé la tradition en la modernisant. Lentement, dans la boue, les phares d'auto ont fait la ronde entre les églises de

Longwy. — Pour les travailleurs du bassin sidérurgique menacés par la suppression de leur industrie, la période de Noël a été marquée par une sorte de triple pèlerinage : vers la crèche d'Ustnor occupé par des syndicalistes ; vers l'église où s'est déroulée une messe de Noël ; vers l'église d'Herseange (Meurthe-et-Moselle), enfin, où Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, a mis l'accent, dans son homélie de la messe de minuit, sur le droit des hommes à connaître la sécurité de l'emploi. Autrefois, dans ce « triangle lourd » de l'acier lorrain, comme aussi dans les Vosges et les Ardennes, les paysans et les ouvriers se rendaient à pied à la messe de minuit et les leurs des lanternes voyageaient sur la neige. Cette année, la population de Longwy a retrouvé la tradition en la modernisant. Lentement, dans la boue, les phares d'auto ont fait la ronde entre les églises de

Montrer la « valeur des installations »

La C.G.T. qui, avec la C.F.D.T., a annoncé le blocage des aciéries rouillères conduisant à Longwy le mardi 26 au jeudi 28 décembre, avait pris l'initiative d'une journée « portes ouvertes », samedi, sur la base de Longwy, route de Boulaing, opération réussie puisque des familles entières (près de quinze cents personnes) ont pu visiter l'usine en pleine activité, sous la conduite d'ingénieurs et de représentants de l'intersyndicale, avec l'accord de la direction.

L'objectif : montrer la « valeur des installations » qui, faute d'une politique moderne celle qui est promise à Neuves-Maisons, mais que l'on refuse à Longwy, — risquent d'être condamnées à terme. De construction récente, le « train à fil » d'Ustnor-Longwy, qui avance à la vitesse de 70 mètres-seconde, compte en effet parmi les dix plus modernes du monde entier.

De son côté, le P.C.F. avait organisé une visite aux sidérurgistes de la cokerie de Longwyville « afin de les associer à la fête familiale qui marque cette journée du 24 décembre ». Une collation était offerte aux travailleurs par la municipalité au moment du changement de poste de 22 heures. Des usines ouvertes aux églises et au « camp de base » du cras-sier, on retrouvait la même connaissance qu'illustrèrent aussi bien les consignes du P.C.F. — « surtout, ne laissez pas les usines, faites-les avant la messe de minuit » — que le message de Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, venu célébrer cette messe de Noël dans la banlieue de Longwy. Une foule très dense se pressait

LES PRÊTRES DE VALENCIENNES APPORTENT LEUR SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI

Lille. — Après avoir occupé pendant vingt-quatre heures la mairie de Valenciennes, l'agence locale pour l'emploi et la caisse de sécurité sociale, une centaine de sidérurgistes C.F.D.T. se sont installés samedi après-midi 23 décembre sur le parvis de l'église Saint-Géry, au cœur de la ville. Ils n'ont quitté l'édifice religieux que le dimanche dans l'après-midi. Le but des militants cégétistes était « de rencontrer les fidèles afin de leur expliquer les raisons du combat mené et les solutions que la C.F.D.T. propose ». A la fin de cette opération — qui s'est déroulée, comme les autres, dans le plus grand calme, — la C.F.D.T. a annoncé que près de cinq mille personnes avaient signé ses pétitions. Le doyen de la paroisse a d'autre part précisé en chaire, dimanche, qu'il ne s'agissait nullement d'une occupation « sauvage ». Les prêtres ont publié un communiqué de soutien : « Les travailleurs de Valenciennes et de la région sont brutalement privés de leur emploi. (...) En cette veille de Noël, qui nous invite à l'accueil et au partage, ils ont droit à notre soutien. Nous souhaitons que l'église soit plus que jamais un lieu de rencontre et de dialogue où ceux qui souffrent puissent trouver des frères solidaires de leurs souffrances et de leurs luttes. » G. S.

A LA TÉLÉVISION

De Naples à Jérusalem

A 20 h. 30, d'anciens ont dû regarder Oscar pour Louis de Funès. Cependant, les films de Molinero, on finit par connaître par cœur : celui-ci date de 1967 et ramasse des gags pas trop neufs et revus depuis. Les catholiques pratiquants attendant d'aller à une messe de minuit, les personnes âgées assises ou ceux pour qui la veille de Noël ne sa différencie des autres soirs que parce que le lendemain est férié, n'ont pas pour autant renoncé : on leur avait promis la fête à la télévision, et même certains qui d'insistent finement pour l'occasion ont espéré de l'opéra qui suivait, à 21 h. 50, toujours du TF 1. Un festival : pas moyen d'accrocher plus de dix minutes à ces petites histoires d'amour dansées, chantées, parées « avec » l'accent, oui, et filmées dans un Naples de grossier carton-pâte, du temps de Napoléon. Un bal masqué de figurants, à vous donner le tournis. Ça devait être pour la « légèreté », d'autres disent la « fesse ». Pas possible.

Entre-temps, entre 21 h. 35 et 22 heures, on avait un peu sauté du côté de Cyrano de Bergerac, un héros français presque aussi populaire que l'empereur corse. La pièce d'Edmond Rostand est belle, mais si on en supprime toutes les paroles, que reste-t-il ? Sur FR 3, un ballet solennel, signé Roland Petit. Sur cette musique pourtant séduisante de Maurice Constant, dansée par le corps de ballet de Marseille, on se serait bien vite endormi. Restait donc Antenne 2, et gageons que beaucoup de décrochés ont opté pour le « Lama-Noël » parce que Serge Lama sur le « 2 », au moins on a l'habitude, depuis le temps qu'il y fait ses armes... Il était là : interrogé, mis en

« spéciale » par Jacques Chancel, toujours aussi efficace, comme lors d'un « Grand Echiquier » — et pour cause, il s'agissait d'un « Grand Echiquier » non diffusé en raison d'une grève. Le moins qu'on puisse dire c'est que le champion n'est pas mécontent de lui. Tant de vanité parvenait presque à couper le souffle de son « interviewer » pourtant rompu aux égos hypersaturnés de nos soirees du show-business.

Beaucoup plus sympathique, l'émission qui suivait sur le même chaîne avait dû rassembler à Jérusalem, Guy Béart le chrétien, Enrico Macias, de religion juive, et la chanteuse arabe Warda. En fait, la représentation de l'islam était restée dans son pays : on l'a donc vue devant

les Pyramides. La rencontre, sous le Mur des lamentations, n'était pas aussi occasionnelle que prévue, et ces trois musiciens le regrettaient. Ils ont expliqué leurs convictions de bonne grâce. Jérusalem est ville sainte pour tout le monde, a dit un Palestinien interrogé sur le terrorisme. C'était une promesse en Israël un peu nostalgique d'une paix qui n'a pas encore vu lieu. Béart et Macias guidèrent avec gentillesse, chantant de temps en temps. A minuit, on avait le choix entre deux célébrations de la Nativité. Les musiques enregistrées à Saint-Séverin ou une messe en Eurovision en direct de Saint-Pierre-de-Rome. On est resté à Paris, pour le concert.

MATHILDE LA BARDONNIE. logie de farces et attrapes dans le style de « Le caméra invisible ». Seulement, les blagues n'étaient pas du tout inventives. C'était du classique rebattu, d'une grande lourdeur, et qui servait d'ouverture à Sacré farceur, un film où Pierre Mondy échouait à donner quelque intérêt à son personnage, vétérinaire de campagne, dont les plaisanteries pénibles sèment le désordre au village et la révolte. Joyeux drille abandonné par sa femme, Pierre Mondy masqué son chagrin par le rire et, bien entendu, retrouve l'amour. Ridéou. Pourtant, on peut réussir de bonnes émissions « tout public » sans démagogie, plaisantes sans sottises. Le secret est là, d'ailleurs, dans l'intelligence. Elle était intelligente, plaisante, intéressante, samedi sur Antenne 2, l'émission de Claude Cailloux, « Achille Zavatta et le comique ». Portrait d'un vieux clown que la fatigue ne parvient que la fatigue ne parvient pas à abattre, artisan sincère de la joie jusqu'à sa mort. Le cirque dépouillé de ses clichés, de sa poésie de carte postale, mais rendu à sa réelle valeur, à son mystérieux mélange de candeur et de dureté. Les enfants de la grande tribu et les spectateurs enfants. Le comique et ses stars, Alberto Sordi, Ugo Tognazzi, qui ne peuvent pas ocher, et d'autres avouent, leur envie, leur fascination pour les clowns. Le cirque est la seule art vivant de la vraie contre-culture. COLETTE GODARD.

Seul le cirque...

Le week-end de Noël est dédié aux enfants, est normal, surtout quand dehors il pleut. Les trois chaînes se sont donc appliquées à un même sourire doucereux. Jusqu'à Anne Sylvestre qui s'est mise à chanter l'air de la naltérie et celui du copain-copain dans son « Sapin-Sapin » (sur Antenne 2, dimanche). On la voyait parmi des gosses un peu poseurs, mais plus détendus qu'elle, garnir un arbre de Noël. Et puis, malgré tout, elle chantait. Personne ne peut tirer grand-chose de ses déclarations de circonstance, empêchées comme les habits des dimanches et les « compliments » débités ledit par les enfants aux fêtes de famille. C'était cependant moins déblâtant que l'émission de Jacques Rouland sur TF 1 : une antho-

« Mon père était un immigré »

A l'intérieur du baraquement, des hommes et des enfants s'entassaient dans un grand vacarme. On achète des badges, des affichettes. On chante un air composé par un sidérurgiste. Puis, tout le monde se tait pour écouter Mario, qui raconte au micro de Radio-libre Longwy sa vie de prêtre ouvrier : « Chez moi, il y avait treize enfants. Mon père était un immigré. Il était analphabète, mais c'était un homme intelligent. C'était surtout un brave homme. Il n'a jamais rien fait d'autre que travailler. Et quand il s'est arrêté, il est mort. Pourtant, on ne l'a jamais respecté, parce qu'il était un ouvrier immigré. C'est pourquoi j'ai choisi d'être prêtre-ouvrier, immigré parmi les immigrés : pour honorer la mémoire de mon père, et pour lutter contre l'injustice. Voilà mon message de Noël aux hommes de bonne volonté. »

Mais combien restera-t-il demain d'hommes de bonne volonté dans ce pays sacrifié ? Sur les cent cinq mille habitants du bassin de Longwy, Longuyon et Villefranc, on compte trente-sept

Le réveillon de cinq Érythréens

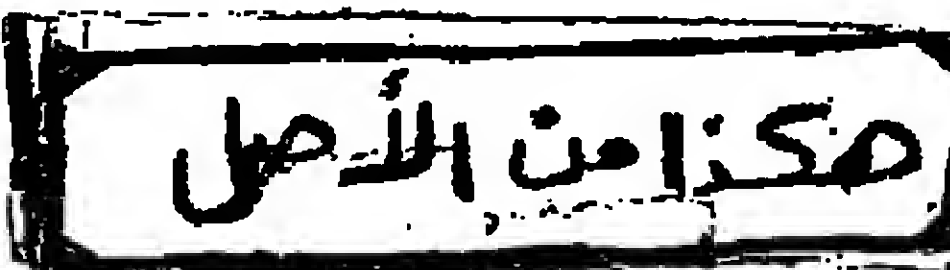
« Nos dépenses pour Noël sont un effort pour les pauvres et les déracinés qui vivent parmi nous et qui sont souvent des étrangers, exilés loin de chez eux... » Cette phrase du cardinal Marty, prononcée lors de l'homélie de la messe de minuit à Notre-Dame, n'a pas été entendue par cinq « étrangers, déracinés et exilés », auxquels les paroisses de Paris s'appliquaient tout particulièrement. Ils n'ont pas pu entendre la phrase, parce qu'ils se trouvaient, à ce moment-là, dans un poste de police près de la Bastille, où ils ont dû — pendant trois heures — répondre à des questions pendant que les gardiens de la paix fêtaient Noël sous leurs yeux... Leur crime ? La couleur de leur peau — noire, — leur origine — érythréenne, — leur état civil — réfugiés ? Avant la messe de minuit, ces cinq Érythréens, quatre garçons et une fille, se postent devant Notre-Dame. Ils veulent attirer l'attention de la France — terre d'asile, terre des

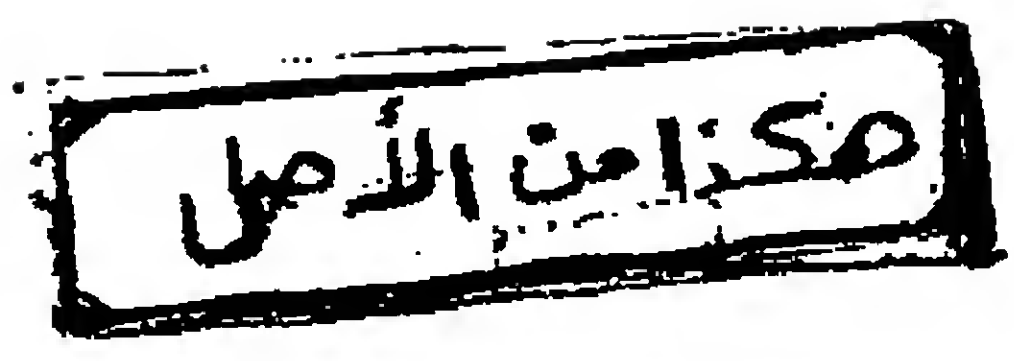
libertés — sur le drame que vit leur peuple, le génocide dont il est l'objet, dans l'indifférence générale. Ils ont préparé des tracts, avec des photographies d'enfants érythréens sous les bombes russes. Ils espèrent émouvoir ces Français en fête, riches, se pressant dans leur cathédrale pour fêter la naissance d'un enfant dans une étable. Peut-être pourront-ils recueillir quelques dons de ces bons chrétiens pour envoyer dans leurs familles ? A 23 h. 30, des policiers en civil les interpellent, confisquent leurs tracts et les embarquent dans le « panier à salade ». Ils seront relâchés vers 3 heures du matin, après les formalités d'usage : contrôle d'identité, interrogation, boucouilles. Pendant ce temps-là, les chrétiens parisiens auront eu leur messe de minuit, ils auront été sans doute émus par l'homélie de leur archevêque et ils seront rentrés chez eux pour le réveillon. ALAIN WOODROW.

Location de voitures avec chauffeur Paris-Provence Toutes voitures équipées de téléphone Service jour et nuit Tél. : 391-81-08 Forfait à la journée

Renting cars with driver Paris-Provence Every car equipped with telephone Service : day and night Tél. : 391-81-08 Daily flat rate

Le Monde dossiers et documents Numéro de décembre LA MORT L'ÉLEVAGE EN FRANCE Le numéro : 3 F Abonnement un an (dix numéros) : 30 F





# LA CÉLÉBRATION DE NOËL

La veillée avec le curé de Palaiseau

## « Nous ne sommes plus les maîtres de la fête »

Tout au long de la grande rue qui traverse le vieux bourg de Palaiseau (Essonne), les décorations traversent le vieux bourg de mine. Dans les nouveaux quartiers silencieux, quelques étincelles de couleurs remplacent à certaines fenêtres d'immeubles la blancheur des écrans de télévision. La crise économique s'épargne pas ce coin de la banlieue sud de Paris, et la municipalité communiste n'a guère été enclin à engager des dépenses importantes pour l'apparat de la fête assombrée par les circonstances.

La nuit, son clocher pointu surmontant cette cité où vivent trente mille personnes, l'église Saint-Martin, monument historique choyé par tous, veille. Animateur passionné, Paul Guérin, curé de la paroisse depuis cinq ans, « il avait alors abandonné toute responsabilité à la cathédrale pour retrouver le terrain ». « Un vécu son 24 décembre avec sérénité, mais comme tous les autres jours de l'année : à 100 à l'heure. « Au niveau d'une paroisse ordinaire de grande banlieue, confie-t-il, nous prenons conscience de plus en plus que nous ne sommes plus les « maîtres de la fête ». Elle est organisée en dehors de nous par le commerce, les mass media. Il y a vingt ans, tous les prêtres se battaient contre la fête païenne, ce qu'elle fut d'ailleurs avant de devenir spectaculaire chrétienne. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est créer un coin de culture, de douceur, de chaleur autour pour que, au milieu du tintamar, on ait accès au mystère chrétien de Noël. Tout le réveillon d'amour et d'espérance des hommes est contenu dans un signe infime, un enfant.

Cheveux noirs et sel, regard droit derrière ses lunettes d'écaillé, le curé de Saint-Martin est d'abord l'homme d'une passion communicative. Après avoir écouté trois heures durant la matinée et rendu visite à plusieurs vieillards immobilisés, il

rejoint un groupe de paroissiens, qui se réunissent déjà depuis plusieurs mois. Ensemble, ils ont procédé aux multiples mises au point de la messe-veillée de 21 heures. Pour les adultes, des prières, des chants, des lectures, un montage audio-visuel conçu par des lycéens et intitulé : « A qui parler vraiment de Noël, quand tout le monde est en train de bouffer ? ». Pour les enfants, des panneaux pour dessiner, des ballons, pour « fêter Noël aux quatre vents ». A 23 h 30, cérémonie plus classique pour la messe de minuit.

Cette nuit encore, à Palaiseau, plusieurs centaines de fidèles abandonnant les gourmandises du réveillon ont retrouvé le chemin de l'église Saint-Martin. Tradition ? Conviction ? Émerveillement ? Curiosité ? « A Noël, dit Paul Guérin, tout se ressente autour du coin familial. Or c'est surtout à travers les liens qui s'y établissent — mais n'est-ce pas ainsi tout au long de l'année ? — un peu aussi à travers les liens d'amitié et de voisinage que se fait l'annonce de l'Évangile. Cet enracinement familial est la chance et la limite de travail d'une paroisse de banlieue. « Nous ne pouvons pas faire allusion aux problèmes sociaux, politiques, sinon de manière très allusive, poursuit le curé de Saint-Martin. Le public de la fête de Noël, repris, c'est une toute allusion à la dimension sociale et politique comme une « agression » contre sa recherche de paix, d'espérance, sinon intimiste. Mais la contemplation de la croix, de l'enfant, est un lien de la foi : contemplation d'un Dieu petit, pauvre, discret. Espérance immense, contenue dans un signe si fragile. Espoir d'amour offert comme un cadeau très fort, même si elle prend une apparence si tenue. Cela appelle une conversion proprement chrétienne. Cela doit pouvoir rayonner sur toute la vie.

STÉPHANE BUGAT.

En Egypte

## Messes de minuit en tous genres

De notre correspondant

Le Caire. — L'immense majorité des chrétiens d'Egypte, les copites orthodoxes (environ six millions de fidèles) ainsi que les Arméniens gripiens (treize millions) ne fêteront Noël qu'en janvier, selon leurs propres calendriers. Mais trois cent mille chrétiens d'une dizaine d'autres rites rattachés au non à Rome célèbrent la nuitivité le 25 décembre et donnent à cette date en Egypte un air fugitif de Noël occidental, avec leurs défilés nocturnes à l'avance dans les journaux, les vitrines néonées (la vallée du Nil ne sait pas ce qu'est la neige, mais elle produit beaucoup de coton)... Les cyprès travestis en sapin vendus en plein centre des grandes cités, les cadeaux que même certains musulmans et pas seulement dans l'élite occidentale, ont pris l'habitude d'offrir à cette époque de l'année à leurs amis de même religion ou chrétiens.

Chaque année, le rite délégué un haut fonctionnaire, généralement mahométan, pour le représenter dans les différentes cathédrales et basiliques ou patriarcales, vicaires apostoliques et évêques officient la nuit de Noël devant des foules ferventes. Les fidèles n'ont eu que l'embarras du choix.

(1) Les trois cent mille chrétiens d'Egypte ne relevant pas de l'Église nationale copte orthodoxe se répartissent ainsi : cent soixante mille copites catholiques, tous égyptiens de che; trente mille grecs orthodoxes et libanais héritiers de l'Église des croisades et tous les Européens reconnaissant l'autorité de Rome; vingt mille grecs orthodoxes des Balkans; dix mille maronites; trois mille cinq cents syriacs, ces trois groupes étant dans l'originalité du Levant; enfin, deux mille cinq cents Arméniens catholiques et moines protestants, héritage de la domination britannique, rassembleraient plus de cent mille personnes, en majorité copites égyptiques.

### Un « Minuit chrétien » chanté en français

Les jésuites, qui étaient aussi le centenaire de leur collège de la Sainte-Famille, avaient annoncé par voie de presse que chez eux « chants et motets seraient exécutés par les soeurs de la troupe de l'Opéra du Caire ». Les Chaldéens, dépendant du patriarcat de Babylone, avaient choisi à Héliopolis de faire plutôt, tout le monde avec un « Minuit chrétien » chanté en français par le célèbre ténor égyptien Raouf Waked, une homélie en arabe et des chants choraux en latin.

Des messes plus simples ont également été célébrées devant des assistants composés de fidèles en galabieh dans la centaine d'églises coptes-catholiques souvent rudimentaires, des villes et villages de Haute-Egypte, ainsi que dans les chapelles des couvents des trente ordres monastiques (vingt féminins, dix masculins) présents en Egypte. Mais l'espoir de nombreux chrétiens égyptiens de renouer, dès la Noël 1978, avec la tradition des pèlerinages à Jérusalem et Bethléem reste pour le moment déçu.

J.-P. P.-E.

En Israël

## Contrôles de police à Bethléem

De notre correspondant

Jérusalem. — Juifs et chrétiens se sont mutuellement souhaité « Bonne fête », à la tombée de la nuit, le 24 décembre, une immense chanoakya, chandelier à neuf branches, s'est éclairée au-dessus du mont Sion, tandis que sur les pentes de la ville arabe s'allumaient les guirlandes multicolores des sapins de Noël disposés ça et là dans quelques jardins. Pour la première fois depuis 1949, l'arbitraire des calendriers faisait coïncider Noël avec la Hanoukka, la fête des Lumières qui commémore la victoire de Machabées sur les troupes séleucides d'Antiochus Epiphane en 168 avant Jésus-Christ, ainsi que la purification du Temple profane.

A Jérusalem, les deux fêtes ont eu une signification politique. Devant le Mur des lamentations, le grand rabbin Schlomo Goren a allumé un chandelier devant plusieurs centaines de juifs récemment émigrés d'Union soviétique, parmi lesquels se trouvait le professeur Hingyanim Levitch, ancien « président de Sion », qui vient d'être autorisé à quitter l'U.R.S.S. pour Israël. La cérémonie était dédiée aux « juifs du silence ».

Le même jour, à quelques centaines de mètres du mur des lamentations, dans la cité de la vieille ville, une veillée de prières était organisée « pour le Liban ». L'affiche annonçant cette manifestation composée de fidèles dans le village libanais et portait ce titre : « Joyeux Noël quand même ». La vieille Jérusalem étroitement surveillée par des soldats israéliens, l'église libanaise était décorée de drapeaux libanais. Acheminés en autocar depuis la « bonne frontière », une centaine d'habitants des enclaves chrétiennes du Sud-Liban s'étaient rassemblés à cette veillée. Le commandant Saad Hadad, qui dirige les milices de la région, était, lui aussi, invité, mais il a fait savoir qu'il avait dû financer son déplacement en raison de la tension au Sud-Liban. Son porte-parole, M. Francis Rizk, a lu un message signé par M. Béchar Gemayel, au nom du Front libanais.

Dès la tombée de la nuit, de longues files de taxis et d'autobus se dirigeaient vers Bethléem. Comme chaque année depuis le début de l'occupation. Pour prévenir tout incident ou attentat, l'administration militaire israélienne avait prévu un très important service d'ordre qui, cette année, avait été particulièrement renforcé, si bien que les mesures de sécurité désormais habituelles, paraissent encore plus impressionnantes.

Pendant près de douze heures, Bethléem est une ville fermée. Personne ne peut entrer dans l'agglomération sans une invitation des autorités religieuses et un laissez-passer délivré par l'Office du tourisme israélien ou syrien d'Antiochus Epiphane en 168 avant Jésus-Christ, ainsi que la purification du Temple profane.

Ces multiples obstacles n'ont pas empêché une foule très copieuse d'une dizaine de milliers de personnes de rallier la place de la Crèche, qui s'étend au pied de la basilique de la Nativité. Près de quarante mille visiteurs, venus des cinq continents, étaient attendus à Jérusalem et à Bethléem pour la durée des fêtes. Sur l'esplanade cernée par les boutiques des marchands de souvenirs et défilés de piromanes de puissants projecteurs, une étonnante atmosphère de sage fermeté a régné tout au long de la soirée, tandis que différentes chorales se relaient sur une scène pour chanter tout le répertoire des cantiques de Noël. A minuit, seuls quelques deux mille fidèles ont pu assister à la messe — dans une église qui a quasiment disparu de l'itinéraire de la petite église Sainte-Catherine (la basilique de la Nativité est réservée au culte orthodoxe, qui célèbre Noël le 8 janvier).

FRANCIS CORNU.

# Le Monde

## CRISAILLE

LE TEMPS DES CONTRASTES

naissance à nouveau, moi...

# Les « cent jours » de Jean Paul II

(Suite de la première page.)

Contraintement à son prédécesseur, Jean Paul II ne considère pas le pontificat comme un exercice. On a dit qu'il avait beaucoup hésité à accepter cette charge lourde du concile, et ce malgré l'insistance de son compatriote, le cardinal Wysniński, l'avait ébranlé. Est-ce bien sûr ?

A notre connaissance, s'il n'a pas cherché à être élu, l'archevêque de Cracovie n'a pas refusé non plus. Et aujourd'hui, il n'est pas écrasé par sa tâche, comme Jean Paul I<sup>er</sup> : le pape est visiblement content d'être le pape, et l'investiture persuadé que sa fonction est importante : « Je suis le successeur de Pierre », rappelle-t-il à chaque occasion.

Ce Polonais semble jouir de la liberté toute neuve dont il dispose. Chacune de ses phrases est répercutée dans le monde entier, alors que jadis il ne trouvait même pas un écho de ses appels dans l'« Osprawy domowe ». L'enthousiasme, quasi-unanime, des premiers jours ne pouvait durer très longtemps. D'ores et déjà, le style de Jean Paul II a suscité quelques déceptions. Dans certains salons romains, où on s'était pris à rêver à une Église monarchique, on juge le pape trop peu distant.

D'autres, plus fins, lui reprochent d'être une vedette. N'a-t-il pas trouvé la popularité parce qu'il l'avait recherchée ? Et de regretter « la délicatesse, la douceur » de Jean Paul I<sup>er</sup> qui ne descendait pas du ciel en hélicoptère, ne défilait pas ses discours avec tant de talent, ne prenait pas les enfants dans ses bras, n'avait pas réponse à tout.

A l'inverse, d'autres s'inquiètent que le pape soit « trop populaire ». Sa coté ne va-t-elle pas balayer progressivement ? Déjà, les déplacements pontificaux dans Rome ne mobilisent plus une armée de cameraman des cinq continents. Mais on peut voir au contraire un signe positif : le pape devient peu à peu l'évêque de Rome, et il est accepté comme tel. On peut aussi se demander si les voyages qu'il effectuera à l'étranger ne ralentiront pas l'enthousiasme des fidèles. Car nul n'en doute, ce pape dynamique voyageur. Après le México en janvier, ce pourra être la France en mai. Des invitations pleurent d'ailleurs de toutes parts.

Aux soupçons de démagogie et d'imprudences vient s'ajouter, chez certains, celui d'arrogance. Le pape en fait trop, vous font comprendre des prélats en enrobant cette critique de délicateuse circonstancielles. « Il reçoit trop de gens, fait tant de discours ! On se demande quand il les prépare et quand il prie ». Jean Paul II ne se contente pas en effet des audiences du matin : il reçoit ses collaborateurs dans l'après-midi, et il a même des audiences « à la carte », demandées quand il les prépare et quand il prie. Jean Paul II ne se contente pas en effet des audiences du matin : il reçoit ses collaborateurs dans l'après-midi, et il a même des audiences « à la carte », demandées quand il les prépare et quand il prie.

faut-il pas, dans tous les domaines, des dossiers qui étaient en sommeil depuis le mois d'août ?

La curie est un peu embarrassée. Jean Paul II a introduit un nouveau style de travail, c'est un homme de dialogue. Il aime les contacts personnels. Quand il étudie un dossier, il fait appel à la personne concernée. L'invité éventuellement à s'asseoir. Mais le pape pose ses coudes sur la table, met la tête entre ses mains et invite son interlocuteur à parler. Ce style direct encourage les visiteurs à être eux-mêmes très directs. « Avec Paul VI on zigzagait », dit un membre de la curie. Tout le monde n'y voit pas que des avantages : « Le style direct, c'est sympathique, mais ça ne peut pas forcément être les problèmes ».

Jean Paul II est aussi accessible qu'un pape peut l'être. Si un prêtre de congrégation demande à le voir, il sera reçu dans les dix jours. Son secrétaire privé, qui comprend un Polonais et un Irlandais, n'est pas redevenu un cordon de pouvoir comme au temps de Paul VI.

Le nouveau pape connaît plusieurs langues. Il n'a donc pas besoin d'interprète, la plupart du temps. C'est dire que nombre d'endroits ont lieu sans témoin et qu'on n'en sait pas grand-chose sur ses pensées, ses intentions, son style de Jean Paul II, qui aime faire les choses par lui-même.

L'embarras de la curie est dû surtout à la polémique soulevée par le pape. Dès le lendemain de son élection, Jean Paul I<sup>er</sup> avait reconfirmé tous les responsables. Jean Paul II lui a laissé planer ses doutes concernant plusieurs semaines à l'égard de la même chose. Cela a arivé un climat de méfiance qui règne au Vatican depuis trois mois : toutes les nominations et des sont. On guette les nominations.

### « Ce pape vous réserve des surprises »

En fait, Jean Paul II ne connaît pas encore suffisamment l'appareil pour se lancer dans des réformes de structures. Paul VI lui a légué un système très centralisé, alors que les conciles méritaient l'accès sur la collégialité. Quant aux principales nominations, on ne les attend pas avant le printemps ou l'été prochain. Dans l'intervalle, une douzaine de cardinaux nouveaux seront élus nommés.

Le cardinal Jean Villet, secrétaire d'État, sera remplacé par un Italien. Le nom le plus souvent cité est celui de Mgr Agostino Casaroli, ancien de l'ouverture à l'Est, l'un des prélats les plus intelligents de la curie. Un tandem Wojtyła-Casaroli rassemblerait à la fois l'Église du silence et les Sorcières. On estime en effet, que l'Occident politique demeurera. Il n'est pas question de lancer des croisades contre les régimes de l'Est. Mais Jean Paul II va y apporter sa marque personnelle en insistantsur la défense des droits de l'homme. Cette insistance peut conduire à des difficultés et à des

tensions, elle n'est pas de nature à effacer l'œuvre de Paul VI. Au contraire, ce pontificat marque des progrès dans le dialogue avec les régimes communistes.

Jean Paul II pariera clair, selon son habitude, sans provocation. Comme à Cracovie, il réclamera la liberté d'expression pour les catholiques et les moyens matériels d'en user.

Reste à savoir dans quelle mesure la situation économique leur donne le pouvoir de le faire. Les dirigeants de ce pays se trouvent devant un des catholiques apheriques alors que la situation économique leur donne le pouvoir de le faire.

En Italie, on s'attend à une « rupture du cordon ombilical » avec le Saint-Siège. L'épiscopat local va être amené à « marcher sur ses propres pieds », selon le mot d'un prêtre. Il va surtout « se déprovincialiser par la hauteur ». Mais tout cela ne se traduira pas par une rupture complète avec l'Église. Jean Paul II n'est pas un révolutionnaire. Il est un pontificat d'ouverture, mais il n'est pas un révolutionnaire.

Commentaire d'un jésuite : « Pour la première fois nous avons un pape opposé au communisme parce qu'il a souffert, et non parce qu'il a reçu une éducation bourgeoise ». Mais il ajouta aussitôt : « Opposer au communisme, Jean Paul II n'est pas pour autant par la société de consommation. Il aura l'occident ».

Les grandes lignes du pontificat seront connues de deux manières : par la nomination de plusieurs responsables de la curie et par les décisions concernant l'encyclique à laquelle le pape travaille en ce moment et qui paraîtra pendant le premier semestre de 1979.

Paul VI est le premier pape qui soit fils du concile, remarque-t-on à Rome. Les autres en étaient des pères. « On peut ajouter qu'il a « grandi » dans le concile », commente un prêtre de la curie. Jean Paul II est un nouveau organisme qui lui a donné une vision universelle de l'Église et lui a écrit, après son élection, de prendre le monde pour la Pologne. Du concile, Jean Paul II a une vision dynamique. Cela ne l'empêchera pas, comme ses prédécesseurs de donner des coups de frein en matière doctrinale. Mais, contrairement à Paul VI, il le fera sans angoisse, sans drama.

### A Ecône

### Mgr LEFEBVRE ORDONNE SIX NOUVEAUX PRÊTRES

Ecône (Suisse) (A.F.P.). — Six jésuites séminaristes et religieux ont été ordonnés prêtres par Mgr Marcel Lefebvre, le 24 décembre à Ecône, réfectif un prêtre. La cérémonie a duré plus de trois heures, en présence de plusieurs centaines de fidèles venus d'Allemagne, de France et d'Italie. Les nouveaux prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre sont trois Français, un Allemand, un Suisse et un Italien.

C'est le premier acte de désobéissance accompli par le fondateur d'Ecône depuis sa renouveau avec Jean Paul II le 18 novembre dernier. A l'issue de la cérémonie, Mgr Lefebvre a déclaré qu'il compte retourner le mois prochain à Rome et qu'il espère que les nouveaux prêtres « comprendront ce qui font continuer la vieille Église ».

Si le Père Romeo Panciroli, porte-parole du Saint-Siège, a déclaré n'avoir aucun commentaire à faire sur ces nouvelles ordinations, le cardinal Marty a déclaré ressentir une « très grande tristesse » en apprenant la nouvelle.

« J'avais espoir ces temps-ci que l'on pourrait peut-être arriver à une entente », que Mgr Lefebvre « reviendrait dans l'Église et l'obéissance au pape. Ce soir, le soulève pour lui et ses jeunes disciples, qui sont ordonnés et prient tout particulièrement pour eux », a conclu l'archevêque de Paris.

de la personne humaine et tous les aspects (famille, etc.) qui s'y rattachent.

Jean Paul II est un homme très libre capable de recevoir des mouvements de libération de l'Afrique australe (29 novembre), de la République démocratique allemande (31 novembre) et des communistes italiens, que Mgr Mendez Arceo, à l'époque rouge » du Mexique (21 novembre), ou Mgr Marcel Lefebvre, le 24 décembre au séminaire intégriste d'Ecône (18 novembre).

La présence de ce dernier à Rome avait été signalée au pape par le cardinal Siri, archevêque de Gênes. « Quel vœu ! », a dit simplement Jean Paul II. « Il s'agit d'un sens compliment (sans façon) ».

« Ce pape nous réserve des surprises », dit un cardinal de curie qui semble lui-même s'interroger sur son contenu. L'ombre de Paul VI plane encore sur le Vatican. Jean Paul I<sup>er</sup> fond réfectif un prêtre. Jean Paul II ne se désolent, c'est peut-être parce que je n'ai pas encore fait le transfert de centre au ciel en tout le monde. Ce pape de cinquante-huit ans est appelé à régner jusqu'au seuil du troisième millénaire. Jean Paul II peut se donner bien plus de cent jours pour orienter son pontificat.

ROBERT SOLE.

## AUJOURD'HUI

### MÉTÉOROLOGIE MOTS CROISÉS

Évolution probable du temps en France entre le lundi 25 décembre à 9 heures et le mardi 26 décembre à 24 heures :

La France est soumise à un courant de sud-ouest d'air maritime humide et froid qui entraîne une hausse momentanée du champ de pression s'accompagnera d'une amelioration temporaire.

Mardi 26 décembre, il y aura des brumes et des trouillards locaux en raison de ce sud-ouest.

Le temps sera en général assez variable. De belles dépressions sur l'ensemble du territoire sont prévues. Les nuages qui donneront quelques ondées de neige et des ondées seront plus fréquentes dans le Nord-Ouest, et sur les monts montagneux.

Les températures demeureront élevées pour la saison, les vents seront, en général, modérés, sauf au large de l'Atlantique et de la Manche, où ils pourront être assez forts. Le soir, les brumes seront assez fréquentes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au niveau de la mer le 25 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 décembre) : Biarritz, 12 et 10 ; Bordeaux, 12 et 10 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Dijon, 10 et 8 ; Lille, 7 et 5 ; Lyon, 11 et 9 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 8 et 6 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 11 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 10 et 8 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Toulouse, 10 et 8 ; Valenciennes, 12 et 8 ; Lyon, 11 et 9 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 8 et 6 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 11 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 10 et 8 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Toulouse, 10 et 8 ; Valenciennes, 12 et 8.

**PROBLEME N° 2284**

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									
XII									

**HORIZONTALEMENT**  
I. Peut n'être qu'un collectionneur de livres. — II. Où il y a beaucoup d'apostrophes. — III. Près de quoi l'on mettrait l'œil. — IV. Est plongé dans le recueillement. — V. Matière qui évoque un bouton ; est souvent en boîte. — VI. Avec eux, il n'y a pas de mensonge. — VII. Lieu de pèlerinage ; très prolifère quand elles sont bernes. — VIII. Nest pas une bonne quantité de petite ; Pronom. — IX. Nom de maison. — X. Doit faire l'objet d'un acte. — XI. Supporte la queue ; Est demandeur, par exemple.

**VERTICALEMENT**  
1. Se dit de ce qui est très solide et qui permet de caler. — 2. Vase pour un poète ; N'dmit pas ; D'un auxiliaire. — 3. Possessif ; Endroit où l'on peut s'enfermer ; A la mode. — 4. Pas calés. — 5. Sans suite ; Peut soutenir tout un quartier. — 6. Qui ne pourront donc pas servir de répondeurs ; Endroit où l'on peut taper. — 7. Fait partie des agréments. — 8. Pronom ; Pas droite ; Pronom. — 9. Endroit où l'on voit le jour ; Font une belle jambe quand il sont fins ; On peut y voir des étoiles.

### Solution du problème n° 2263

**Horizontalement**  
I. Mueillerie. — II. Avalistes. — III. Rengaines. — IV. Tête ; Sala. — V. Etr. ; Si. — VI. Ru ; Air. — VII. Olfaction. — VIII. Luis ; Anre. — IX. C16 ; Clin. — X. Germaines. — XI. Ere ; Béa.

**Verticalement**  
1. Martyrologe. — 2. Uvée ; Uhlier. — 3. Saut ; Fiere. — 4. Elgar ; Ae. — 5. Lia ; Sac ; Car. — 6. Lias ; Itale. — 7. Ethna ; Ririn. — 8. Récès ; Orne. — 9. Essai ; Ne ; Si.

**GUY BROUTY.**

# Le Monde DE L'ECONOMIE

## LE BILAN DE L'ANNÉE 1978

établi par le service économique et social du « Monde »

### GRISAILLE

**D**E contrastes en changements de cap, 1978 aura donné le sentiment de l'incertitude économique à la plus grande. Les pays qui avaient belle allure au printemps — États-Unis, Japon — terminent l'année moins bien. À l'inverse, ceux dont l'activité paraissait morose — l'Allemagne fédérale en particulier — accablent le rythme depuis l'automne. D'autres, l'Italie, la Grande-Bretagne, la France, voient leur activité varier, selon les saisons, autour d'une moyenne tabulaire, qui entretient la grisaille dont l'Occident n'arrive pas à sortir depuis quatre ans. L'aggravation du chômage — 16 millions de demandeurs d'emploi seulement dans les pays de l'O.C.D.E. — en est le signe le plus dramatique.

Contraste aussi, d'un pays à l'autre, selon les données considérées. L'inflation se ralentit dans l'ensemble (surtout en Italie et en Grande-Bretagne), mais elle persiste en France où la radicalisation du « plan Barre » a relancé les hausses, une fois passé le cap électoral; entre nations industrialisées, les écarts d'inflation vont du simple au quadruple. Par ailleurs, le sous-emploi diminue aux États-Unis et en R.F.A., mais s'aggrave en France, et dans la plupart des pays développés : 100 demandeurs d'emploi de plus par minute dans le monde, avertissement les experts. Licenciements, départs régionaux, revêtes ouvrières — inégales selon le degré de réajustement et l'évolution des salaires — constituent désormais l'actualité économique quotidienne.

Contraste encore s'agissant des paiements. Le Japon grossit son excédent annuel de 9 milliards de dollars

en 1978. L'Allemagne le sien de plus de 2, l'Italie de 3 : la France améliore son solde de 5 milliards et redonne un excédent. Mais dans le même temps, les producteurs de pétrole voient leur excédent chuter de 20 milliards de dollars, et les pays sous-développés ceux de pétrole se croiser leur déficit de 10. L'Occident retrouve globalement l'équilibre, mais la dette des pays pétroliers du tiers-monde dépasse 200 milliards de dollars (+15% en un an). Quelles perspectives timides, en regard, des annulations de dettes (8 milliards) auxquelles ont consenti cette année neuf pays (mais ni la France ni les États-Unis) !

Peut-on, dans cet univers contradictoire, apparemment anarchique, dégager quelques fils d'Ariane, pour comprendre l'essentiel de ce qui arrive à l'humanité? En schématisant — comment faire autrement? — on distingue cinq grandes tendances.

1) Le monde occidental n'arrive toujours pas à mener de pair l'expansion, la stabilité monétaire et le plein emploi. Ou bien il privilégie la lutte contre l'inflation, mais sacrifie l'activité et l'emploi; ou bien il retient la machine — au risque de faire monter le prix, — mais c'est de plus en plus en l'orientant vers l'exportation, c'est-à-dire en comprimant au maximum les coûts de production; donc très souvent en « dégraissant » les entreprises d'une partie de leur main-d'œuvre. M. Barre a mis plus d'un an à reconnaître et admettre que la productivité accrue ne permettait plus à l'industrie de créer un solide net d'emplois. C'est chose faite maintenant, et il l'explique aux chefs d'entreprises. D'où les « charrettes » quotidiennes annoncées par les firmes avec l'aval du pouvoir.

2) Les entreprises des pays industrialisés ne sont pas

les dernières à avoir senti que, dans la compétition sauvage qu'entraîne la crise, mieux vaut employer la main-d'œuvre bon marché du tiers-monde que les salariés exigeants du Vieux Monde. Elles ferment donc des ateliers ici pour en ouvrir au-delà des mers. En l'absence de concertation internationale, cette mue industrielle — qui rectifie la division internationale du travail — prend l'allure d'une foire d'empoigne, dont des industries entières et des régions font les frais. Sans qu'aucune solution de remplacement ait été préparée. Les salariés répliquent — quand ils le peuvent — en exigeant des réductions d'horaires, pour répartir entre eux le travail qui reste. Si possible sans trop abaisser leur niveau de vie.

3) Bien entendu, le libéralisme triomphant — qui n'est pas seulement verbal — conduit chaque pays à privilégier les forts. Un peu partout — particulièrement en France — les profits prennent une avance spectaculaire sur les salaires. Sans que le fameux « théorème allemand » — « avantages de profits pour investir, plus d'investissements pour créer des emplois » — soit pour autant vérifié. L'équipement économique de main-d'œuvre a, au contraire, souvent la préférence.

4) L'arme monétaire demeure essentielle dans cette guerre économique entre « grands ». La baisse du dollar, qui a perdu 20% sur le yen en un an, a contribué, en fin d'année, à rééquilibrer le partage des marchés au profit des Américains. Le « roi deutschmark » a jusqu'ici procuré des économies de matières premières à l'Allemagne sans la désavantager à l'exportation; mais les marges des firmes allemandes s'amenuisent à l'étranger.

5) Les grandes victimes de cet épreu mondial sont, à l'évidence, les pays du tiers-monde. Ceux qui ont du pétrole ont limité les dégâts, tout en perdant

beaucoup à la chute du dollar. Certains ont « décollé », mais pas encore tous. Quant aux peuples sans pétrole, ils s'appauvrissent d'année en année, les matières premières qu'ils vendent valent moins cher, alors qu'ils doivent acheter des produits industriels plus coûteux.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont multiplié les rencontres, en 1978, pour canaliser ces évolutions, à défaut de les maîtriser. « Sommet » de toute sorte se sont succédé pour libéraliser les échanges dans un minimum de loyauté, harmoniser les croissance, rétablir la guerre monétaire. Un amnistie commerciale est en vue au « Tokyo round »; le système monétaire européen va naître (à huit); le Marché commun s'élargit; le Comecon s'étend au Vietnam. Mais le dialogue Nord-Sud est au point mort, la C.E.E. va d'éclats en crises, l'U.R.S.S. et ses alliés n'arrivent pas à enrayer leur endettement... Au demeurant, les faits maussades de l'année se seront produits sans sonner : l'ouverture spectaculaire de la Chine à l'Occident et son double accord avec le Japon et les États-Unis.

Peut-on espérer une éclaircie? L'O.C.D.E. ne le laisse pas prévoir, qui pronostique une nouvelle aggravation du chômage l'an prochain, les États-Unis et le Japon tirant l'Occident vers la décadence. Les peuples riches supportent sans trop de mal la nouvelle facture pétrolière (12 milliards de dollars); mais où les plus pauvres trouveront-ils les moyens de payer les 2 milliards supplémentaires que leur coûtera le « brut » ? S'attendre — si l'on peut — ou souffrir davantage encore, telle est la règle. Dépendance et aggravation des inégalités font partie des « lois d'airain » du monde contemporain.

### I. — LE TEMPS DES CONTRASTES

#### Croissance à nouveau, mais...

**L**A production industrielle des pays développés s'est légèrement accélérée en 1978 par rapport à l'année précédente. En moyenne annuelle, le taux de croissance a atteint 4% contre 3,7% en 1977 pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Fait notable, ce résultat se rapproche beaucoup de celui obtenu sur longue période (+4,2% en moyenne annuelle entre 1965 et 1978). Encore le taux de croissance moyen obtenu au cours de ces dix années a-t-il été dépassé en 1978 par les sept (11) principaux pays industrialisés (+4,5% contre +4%), ce qui se traduit par la vive activité qui a continué de se développer aux États-Unis presque jusqu'à la fin de l'année, grâce aussi à la forte reprise japonaise.

L'année 1978 avait pourtant mal commencé. La production industrielle avait d'abord été freinée par les grands froids de janvier et février, notamment en Allemagne et aux États-Unis. Des grèves avaient également perturbé la production, retardant le rattrapage qui s'était amorcé très vite outre-Atlantique; grèves des mineurs des Appalaches, qui durèrent de décembre 1977 à la mi-mars 1978, et, en Allemagne, grèves des dockers à la fin de janvier, et de la métallurgie en mars-avril. Au Japon, en revanche, l'accroissement massif des investissements publics et la construction de logements financés par des fonds budgétaires avaient provoqué, dès le début de l'année, une vive reprise qui devait se modérer par la suite.

À la fin du premier semestre, la reprise de la production industrielle s'était affirmée et généralisée à l'ensemble des pays développés, comme le montrent les résultats semestriels : +4,2% en rythme annuel au premier semestre 1978 par rapport au second semestre 1977, +6% au second semestre 1978.

En France, la production industrielle semblait moins faible en fin d'année après une longue période de stagnation. Elle repartait même avec plus de netteté en Italie et surtout au Canada. D'une façon générale, l'année s'est mieux terminée qu'il n'était prévu, sans pour autant que les investisse-

ments repartent vraiment, sauf en Allemagne et aux États-Unis, où ils ont été importants dans la construction de logements.

En terme de produit national (production industrielle plus production agricole, plus services), la croissance aura été légèrement moins rapide en 1978 qu'en 1977 : +3,5% contre +3,7%. Mais le résultat en moyenne annuelle recouvre une accélération du rythme d'expansion en cours d'année : +3,4% au second semestre 1977, +3,6% au premier semestre 1978, +3,7% au second semestre 1978.

L'amorce de reprise qui s'est produite en 1978 a inégalement profité aux grandes activités industrielles : la sidérurgie, dont la crise s'est aggravée en Europe, s'est bien portée ailleurs; la chimie a progressé; en revanche, le textile connaît de sérieuses difficultés au Japon et se redresse lentement en Europe; quant aux industries électriques et électroniques, elles ont faibli, sauf en Italie.

Les deux géants du bloc socialiste — U.R.S.S. et Chine — ont connu des fortunes diverses.

● EN U.R.S.S., la production industrielle a augmenté de 5%, c'est-à-dire plus rapidement que ne le prévoyait le Plan. Cependant, à Bratsk et à Novokouznetsk, la session plénière du comité central, que les objectifs du plan quinquennal ne seraient pas atteints. En effet, au cours des trois premiers années du Plan (1976-1978), la croissance moyenne a été largement inférieure aux prévisions.

● EN CHINE, la croissance de la production industrielle a atteint 18% en 1978, contre 14,6% en 1977 et 5% en 1976. Les progrès ont été d'autant plus spectaculaires que la production avait été freinée ces dernières années par les graves remous politiques que l'on sait. Les meilleurs résultats ont été atteints pour l'acier et le charbon (+25% et +30% par rapport à 1977), et dans une moindre mesure pour le ciment. En revanche, la production pétrolière et gazière a fait moins de progrès que prévu.

(1) États-Unis, Japon, Canada, Allemagne de l'Ouest, France, Grande-Bretagne, Italie.

#### Chômage : tendance à l'aggravation

**D**IX-HUIT millions de demandeurs d'emploi dans les pays de l'O.C.D.E., dont dix millions et demi dans cinq nations (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, R.F.A. et France); six millions de sans-travail, soit 5,6% de la population active civile, dans la C.E.E. :

Si le Canada continue de détériorer un triste record, avec 8,5% de demandeurs d'emploi par rapport à la population active et si le chômage s'est accru d'un demi-point en France (5,7% au troisième trimestre 1978 contre 5,2% au trimestre correspondant de 1977), il a, en revanche, diminué aux États-Unis (6% contre 6,9% pour les mêmes périodes) et en Allemagne fédérale (4,3% contre 4,7%), malgré une petite remontée en fin d'année, outre-remontée en fin d'année, outre-remontée en fin d'année. On a procédé à des créations massives

de trois cent mille demandeurs d'emploi, à enregistrer, pendant les onze premiers mois de 1978, un peu plus de trois cent mille licenciements pour raisons économiques.

La plupart des pays de l'O.C.D.E. ont reconstruit, en 1978, les mesures de soutien à l'emploi prises précédemment et relatives, en particulier, à l'embauche des jeunes et des femmes. En outre, la conférence tripartite de la C.E.E. (patronats, syndicats et gouvernements des Neuf) réunie à Bruxelles, a examiné une « stratégie d'ensemble » de lutte contre le chômage, comportant trois volets principaux :

la relance de la croissance et des investissements publics, le développement de la recherche et de la formation, et le partage du temps de travail entre les salariés. Mais aucune décision

d'embauche n'a été adoptée, en raison notamment des graves divergences qui subsistent entre le patronat et les syndicats à propos de la réduction de la durée du travail.

Dès la rentrée de septembre, l'O.C.D.E. a indiqué que « l'évolution du chômage au cours des deux prochains mois pourrait dépendre essentiellement de la progression de la productivité ». En décembre, elle laissait prévoir qu'en dépit d'un ralentissement de celle-ci, le chômage augmentait aux États-Unis en 1978.

Ces prévisions assez pessimistes étaient confirmées par une étude du Bureau International du Travail (B.I.T.), qui révélait que, toutes les minutes, il y avait actuellement dans le monde, cent demandeurs d'emploi supplémentaires et que la montée du chômage continuerait à ce rythme jusqu'à l'an 2000. Il faut créer, estimait le B.I.T., un milliard deux cent cinquante millions d'emplois dans les vingt ans qui viennent, dont 85% dans les pays en voie de développement.

#### Prix : décelération confirmée

**L**INFLATION, qui avait ces dernières années, profondément perturbé le fonctionnement des économies industrialisées, a, en 1978, particulièrement, subi une décelération, sauf aux États-Unis.

Sans être décisifs, les progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation n'en ont pas moins été importants. Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., la hausse des prix de détail aura avoisiné 7% environ en 1978, contre 8,9% en 1977 et 8,6% en 1976. Encore les deux derniers chiffres ont-ils été beaucoup plus nets dans la C.E.E., où le taux d'inflation est revenu de 9,9% en 1977 à moins de 7% en 1978 (+10,3% en 1976), une performance due surtout à la sagesse allemande, mais aussi aux efforts faits par la Grande-Bretagne.

● EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE, les prix ont même baissé au second semestre 1978. Deux raisons à cette évolution exemplaire. La première est la réévaluation du deutschmark : 12% en un an par rapport au dollar, 23,6% en deux ans. Les Allemands paient ainsi de moins en moins cher leurs approvisionnements : — 4,4% en un an pour l'ensemble de leurs importations, — 11% pour leurs matières premières.

La seconde raison du succès allemand en matière de prix est la faible hausse des salaires (+6% d'augmentation nominale par tête par rapport à 1977), qui a permis de stabiliser complètement ce que les experts appellent les coûts salariaux par unité produite, c'est-à-dire grosso modo les prix de revient des entreprises.

● LES ÉTATS-UNIS, à l'inverse de la R.F.A., ont vu leur économie à nouveau saisie par l'inflation. Le bilan est sans équivoque : +5,8% en 1978, +8,5% en 1977, +9% en 1976. Assurément, les prix des produits alimentaires, qui avaient été remarquablement sages en 1977, sont en partie la cause de cette recrudescence de l'inflation aux États-Unis : ils ont augmenté de 13% en rythme annuel, cette flambée ayant été provoquée, notamment par l'importance de viande bovine dont les cours se sont envolés au début de l'été.

Mais la hausse des prix s'explique aussi par le fort relèvement, en début d'année, du salaire minimum (+12% à +15%) et par l'alourdissement des coûts de sécurité sociale, qui ont aggravé les charges des entreprises.

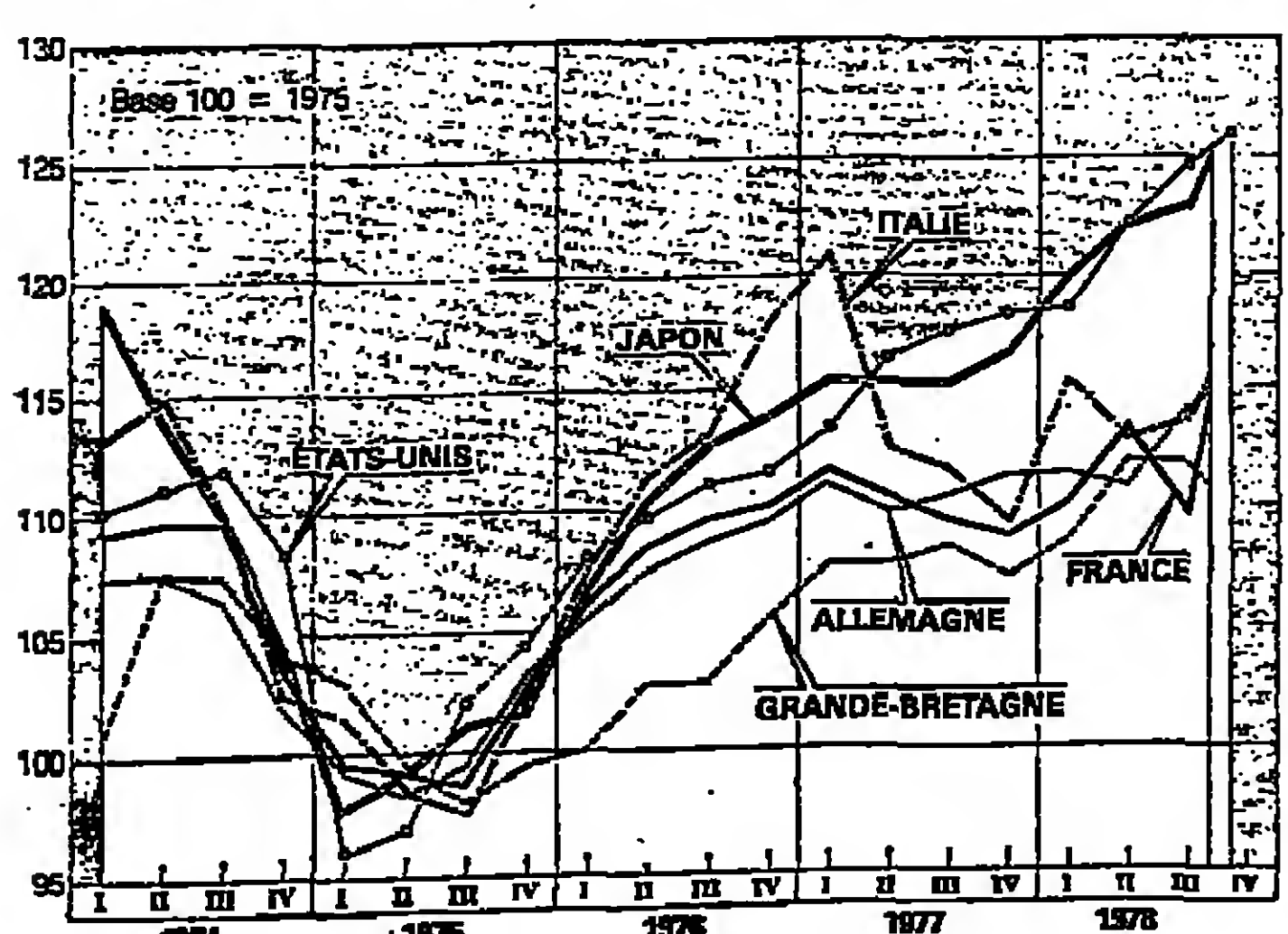
● AU JAPON, le gouvernement a obtenu des syndicats

qu'ils modèrent leurs demandes de hausses de salaires (+4,6% en 1978). Cet accord a permis de stabiliser et même de baisser les prix de revient des firmes nippones. Comme, dans le même temps, la hausse du yen entraînaît une baisse des matières premières et de l'énergie, les prix de détail n'ont augmenté que de 3,9% en 1978, contre 8,1% en 1977 et 9,3% en 1976.

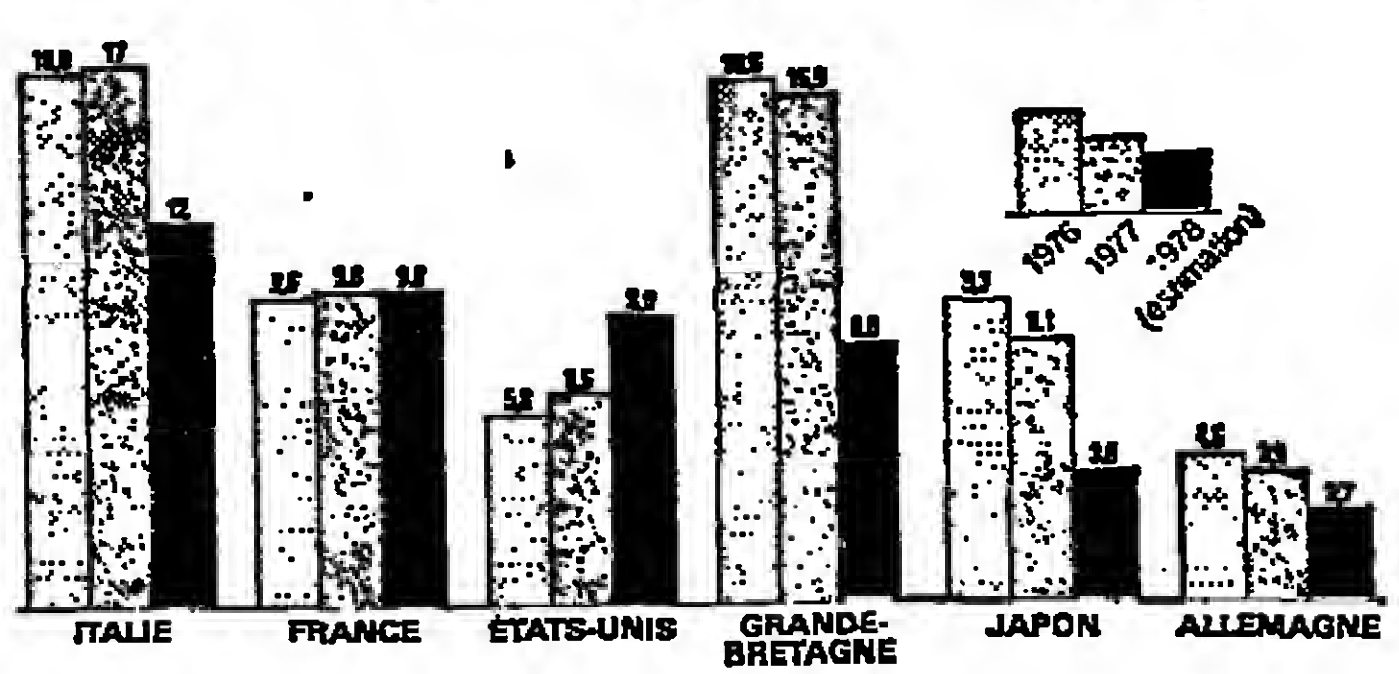
● EN GRANDE-BRETAGNE, la lutte contre l'inflation a abouti à des succès incertaines. Les hausses de prix revenant de 16,5% en 1976 à 15,9% en 1977, et à 8% environ en 1978. Ce succès s'explique évidemment par l'acceptation, en 1978 et en 1977, d'une baisse du pouvoir d'achat des salariés : stagnation en 1976; recul de plus de 5% en 1977. Ces sacrifices ont porté leurs fruits, puisque, en 1978, le pouvoir d'achat des salariés aura augmenté de 7%, grâce également à des allègements fiscaux importants. L'année s'est pourtant terminée sur une remise en cause partielle par les syndicats des normes très strictes fixées par le gouvernement en matière d'augmentation des salaires (+5% pour la période mi-1977-mi-1978).

● EN FRANCE, l'action d'assainissement de l'économie engagée par M. Barre n'avait pas, fin 1978, débouché sur des résultats positifs évidents au niveau des indices tout au moins. Les prix de détail ont en effet augmenté d'environ 10% entre décembre 1977 et décembre 1978, contre 9,7% un an plus tôt. Seul point positif indiscutable : les hausses salariales nominales se sont ralenties, revenant en deux ans d'un rythme de 12% en 1976 à 7% en 1978, et à 5% en 1977, allégeant les charges fiscales des grandes entreprises. Le ralentissement de l'inflation qui en est résulté en 1978 (+12% environ, contre +17% en 1977) est donc quelque peu artificiel, puisque de moindres rentrées fiscales en sont la cause. De même, l'Italie a bénéficié de très bonnes récoltes et d'une baisse des prix de ses produits importés. Les prix étant valorisés par rapport au dollar, plus profond, et donc plus durable dans ses effets, apparaît le blocage partiel des moyennes et fortes rémunérations.

#### PRODUCTION INDUSTRIELLE : LES DEUX « GÉANTS »



#### SAUF AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE...



سك زمان الاصل

صكنا من الأصل

le grand jeu du GATT : France et les Etats-Unis

Salaires : freinage diversifié

LES politiques de freinage des salaires, menées en 1977 dans de nombreux pays occidentaux, ont été poursuivies en 1978, à l'exception notable de la Grande-Bretagne...

en un an de 13,5 % et ceux des femmes de 13,8 % alors que les rémunérations des ouvriers les plus qualifiés ont été majorées de 11,7 %...

Récoltes : progrès exceptionnel pour les céréales

LA production agricole mondiale a augmenté de 3,5 % en volume en 1978, marquant une nette reprise, puisque, depuis 1974, elle ne progressait que de 2 % par an...

L'incapacité prolongée des pays producteurs à parvenir à un accord international sur le blé américain des négociations pour la mise en place d'un Fonds de stabilisation des matières premières ont encore aggravé la situation des pays en voie de développement...

Par grands types de produits, les résultats obtenus par la F.A.O., l'O.C.D.E. et le département américain de l'Agriculture sont les suivants :

Dans l'ensemble des trente-deux pays producteurs de « blé », la production mondiale de céréales a augmenté de 1,5 % pour atteindre 402 millions de tonnes...

Alors qu'elle progressait régulièrement depuis quinze ans d'environ 3 % l'an, la production mondiale de viande n'aura augmenté que de 1,5 % pour atteindre 126 millions de tonnes...

La production mondiale de sucre a entamé sa décline, chez les principaux fabricants, soit en U.R.S.S. et au Mexique avec une campagne de 91 millions de tonnes...

La récolte céréalière progresse de 4 % et atteint 1410 millions de tonnes (381,5 millions de tonnes pour la campagne 1977-1978)...

De 694 millions de tonnes en 1977, la récolte de céréales fourragères a augmenté de 1,5 % pour atteindre 103 millions de tonnes...

II. — LA GUERRE COMMERCIALE ET LES ESSAIS

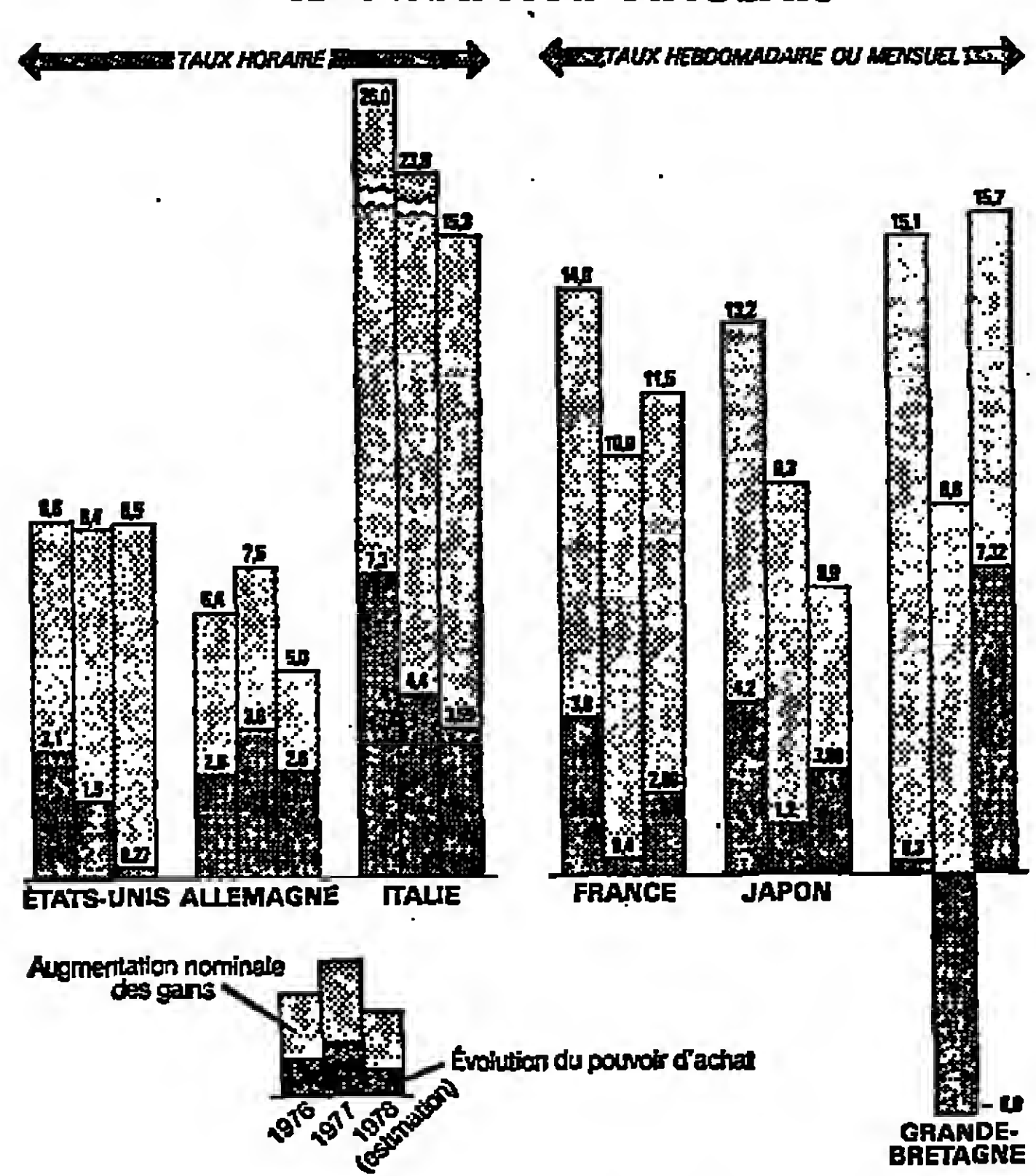
Relance : en attendant les autres...

ON attendait Bonn et ce fut Washington. Tout au long de 1977 et encore au début de 1978, les pays occidentaux ont vécu sur la théorie des « locomotives »...

plus forte hausse des importations — l'excédent commercial du pays (27 milliards de dollars en un an)...

tant le gouvernement la Chambre des communes a adopté un amendement conservateur réduisant le taux de l'impôt sur les revenus de 34 à 33 %...

LE RATTRAPAGE ANGLAIS



Conflicts sociaux : les métallos allemands débraient pour les 35 heures. LA crise économique et la crainte du chômage ont exercé une double influence sur les conflits sociaux...

En Grande-Bretagne, en revanche, l'année 1978 apparaît comme une période de réajustement, après la stagnation en 1976 et la forte diminution en 1977 du pouvoir d'achat...

La situation financière des entreprises s'est améliorée en 1978 dans presque tous les pays industrialisés. Aux Etats-Unis, par exemple, les profits ont culminé au deuxième trimestre...

La Chine s'ouvre à l'Occident

L'OUVERTURE de la Chine au monde capitaliste, qui constitue l'un des faits marquants de l'année, aura profondément modifié l'axe des relations économiques...

L'élargissement de la C.E.E. : d'abord la Grèce

C'EST en 1978 que l'opération d'élargissement de la Communauté européenne a véritablement pris corps. L'année précédente avait été celle des préparatifs...

En fait, l'essentiel des 13 milliards de Deutschmarks de relance prévus à Bonn a été consacré, fin juillet, à alléger le fardeau des contribuables...

AU JAPON, le tournant a également été pris début septembre. Le gouvernement japonais a adopté son budget et son « budget additionnel » de 2 500 milliards de yens...

Le cas de l'Espagne est d'une tout autre nature : comme le montre l'avis de la Commission, le poids de sa production agricole et industrielle, le fait qu'elle est pour une bonne part concentrée dans des secteurs déjà en crise...

Echanges : le renversement

Restructurations : accélérées



DE TRÈVE

**Le grand jeu du GATT : les Huit, la France et les États-Unis**

EN 1978 s'est déroulée la phase active des négociations commerciales multilatérales (N.M.C.), appelées « Tokyo round » parce que engagées en 1973 dans la capitale japonaise. Tout au long de ces douze mois M. Strauss, le représentant spécial du président Carter très engagé personnellement dans cette affaire, s'est employé à accélérer le mouvement, à obtenir avant la fin de l'année un « schéma d'accord » aussi favorable que possible aux États-Unis.

La Communauté européenne est restée sur la défensive, avec comme premier objectif de limiter les dégâts. Elle est d'autant plus contrainte de se réarmer dans cette attitude que, face aux États-Unis, elle est comme toujours divisée. Certains des Neuf, telle l'Allemagne, font une analyse de la situation très voisine de celle des Américains ; ils considèrent que négocier une nouvelle libéralisation du commerce international constitue la manière la plus efficace de s'opposer aux tendances protectionnistes partout présentes. D'autres États membres, surtout la France, sans nier qu'il y ait dans ce raisonnement une part de vérité, font valoir que le moment est mal choisi pour faire des largesses aux États-Unis et à tout autre pays du GATT, qu'il convient de se montrer super-prudent, et, en tout cas, de refuser de se laisser dominer et imposer des résultats déséquilibrés.

Durant toute l'année la Communauté, qui a la Commission de Bruxelles comme porte-parole, a négocié, en s'efforçant de concilier ces thèses contraires, apparemment sans trop de succès.

À l'automne, le Congrès américain se séparait sans avoir prorogé la dérogation (sunset) expirant le 4 janvier 1979, qui permet au président des États-Unis de ne pas appliquer des « droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions.

Huit des Neuf redoutaient alors que l'administration américaine applique des droits compensateurs sur leurs importations, estimant avec la Commission que le geste de mauvaise humeur visé à déterminer les N.C.M. n'est pas prêt à accepter l'importance qu'il y a de se montrer conciliant.

Les Français récusent cette analyse. Pour eux, il est clair que la C.E.E. se trouve en position de faiblesse tant que la vague n'aura pas été prorogée. Pour éviter une rupture entre États-Unis et C.E.E., la Commission a fait état, le 18 décembre, de la nécessité de délais supplémentaires. Il s'agit de déterminer les N.C.M. et de décider si la Commission a l'intention d'obtenir des États-Unis quelques concessions, qui lui permettraient de dire à Paris que le meilleur équilibre a été enfin atteint.

**Paiements : équilibre global des pays industrialisés**

Il semble qu'à partir du troisième trimestre de l'année, les déséquilibres encore très importants qui ont marqué cette année entre les différents balances des paiements aient eu tendance à s'atténuer, sans doute sous l'influence des considérables variations constatées dans la valeur des principales monnaies par suite de la chute du dollar.

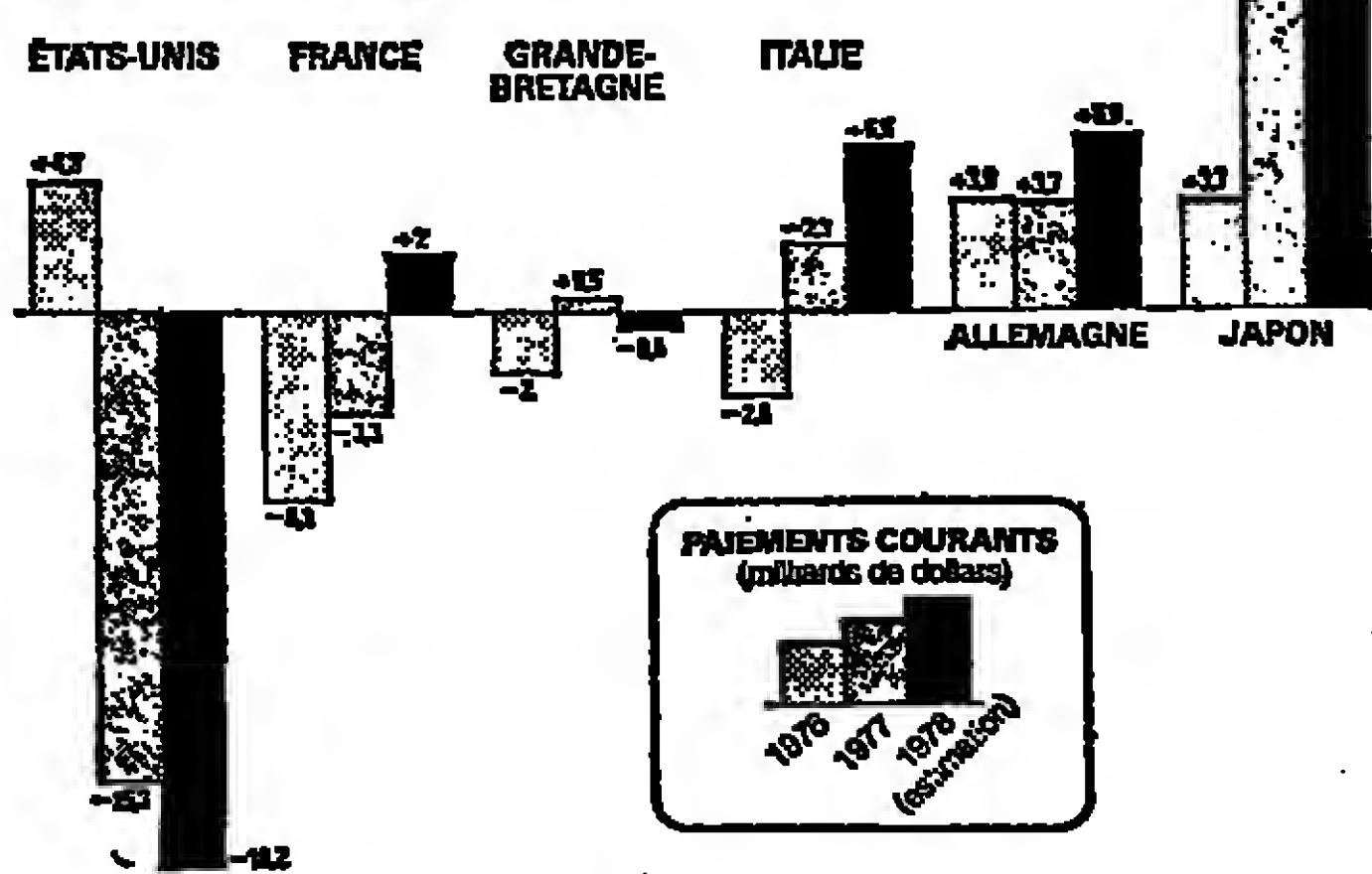
En 1978, l'année 1978 aura encore comme la précédente, été caractérisée par le contraste entre, d'une part, un déficit encore plus considérable de la balance des paiements courants américains et, d'autre part, un surplus japonais presque double de celui de 1977. La croissance économique aux États-Unis pre-

parent, ce qui pourrait s'expliquer, principalement, par le fait que la compétitivité de l'industrie n'a pas été affectée par la réévaluation du deutschemark (laquelle n'aurait que compensé l'écart avec l'inflation des pays concurrents) et, deuxièmement, par le remarquable effort de prospection des nouveaux marchés du Proche-Orient et de l'Europe de l'Est. Plus encore que par l'augmentation sensible

Une politique restrictive de la demande a permis à l'Italie d'accroître encore son excédent tandis qu'en appliquant la même méthode, un certain nombre d'autres pays européens d'importance diverse, sont parvenus à réduire substantiellement leur déficit. Il s'agit de la Suède, de la Finlande, de l'Espagne et de la Norvège. Au contraire, la balance des paiements du Royaume-Uni est revenue au rouge.

Si l'on considère la zone O.C.D.E. dans son ensemble, on constate que pour la première

fois depuis 1973, elle se trouve globalement en équilibre de paiements avec le monde extérieur. Simultanément, on observe que l'excédent de l'O.P.E.P. a subi, en 1978, une très sensible diminution, puisque, selon les dernières évaluations de l'O.C.D.E., il aurait été ramené de 31,5 milliards de dollars, en 1977, à quelque 11 milliards, en 1978. En revanche, le déficit global des pays en voie de développement non producteurs de pétrole serait passé de 24 à quelque 34 milliards de dollars.



**LA PERCÉE JAPONAISE**

nant une tournure de plus en plus inflationniste (comme en 1974), le solde négatif des comptes avec l'étranger apparaît comme la conséquence de déséquilibres internes. Alors qu'un premier trimestre, le déficit de la balance commerciale américaine s'élevait en rythme annuel à 39 milliards de dollars, ce chiffre a été progressivement ramené à 20 milliards en août et septembre. Cette évolution est due à une forte augmentation des exportations de marchandises (+ 26 % en rythme annuel au troisième trimestre) ce qui ne saurait étonner, étant donné que la dépréciation du dollar donne désormais un avantage de plus en plus important aux exportateurs américains. Cependant, les importations continuent de croître à un rythme soutenu, quoique beaucoup plus ralenti (+ 13 % en rythme annuel au troisième trimestre, contre + 23 % au premier), du fait principalement d'une demande toujours très forte sur le marché intérieur.

La France a aussi beaucoup profité de l'amélioration des termes de l'échange (due à la baisse des prix des matières de base), tandis que ses exportations progressaient à un rythme deux fois plus rapide que ses importations, à cause de la relative médiocrité de la conjoncture intérieure et aussi de l'export souvent remarquable accompli par de nombreuses firmes pour élargir leurs activités en dehors de l'Hexagone pour les quinze premiers mois de l'année, l'excédent cumulé de la seule balance commerciale, a été de 2,9 milliards de francs, contre un déficit de 12,4 milliards pendant la même période de 1977.

Comme tous les pays à monnaie revalorisée, le Japon a bénéficié d'une amélioration substantielle des termes de l'échange (les prix de ses achats à l'étranger s'abaissant relativement au prix des articles qu'il vend lui-même à l'étranger). Mais le Japon n'a pas profité de la réévaluation du yen ait commencé à se faire sentir sur le volume des exportations qui, au cours du deuxième semestre, n'ont plus progressé qu'à un taux (annualisé) de 11 % environ.

Au contraire, les exportations allemandes ont continué à progresser sans ralentissement ap-

**Tiers-monde : 15 % des dettes des plus pauvres annulées**

La dette du tiers-monde continue de croître à un rythme rapide, toutefois moins qu'auparavant : de 15 % en 1977, contre 21 % en 1976, 25 % en 1975, 22 % en 1974 et 20 % en 1973. Elle atteignait ainsi 244 milliards de dollars à la fin de 1977, tandis que la charge des intérêts et de l'amortissement représentait, à la même époque, 37 milliards de dollars (+ 17 % par rapport à 1976). Exclusion faite des pays exportateurs de pétrole, la dette s'élevait à 235 milliards de dollars, et son service à 29 milliards.

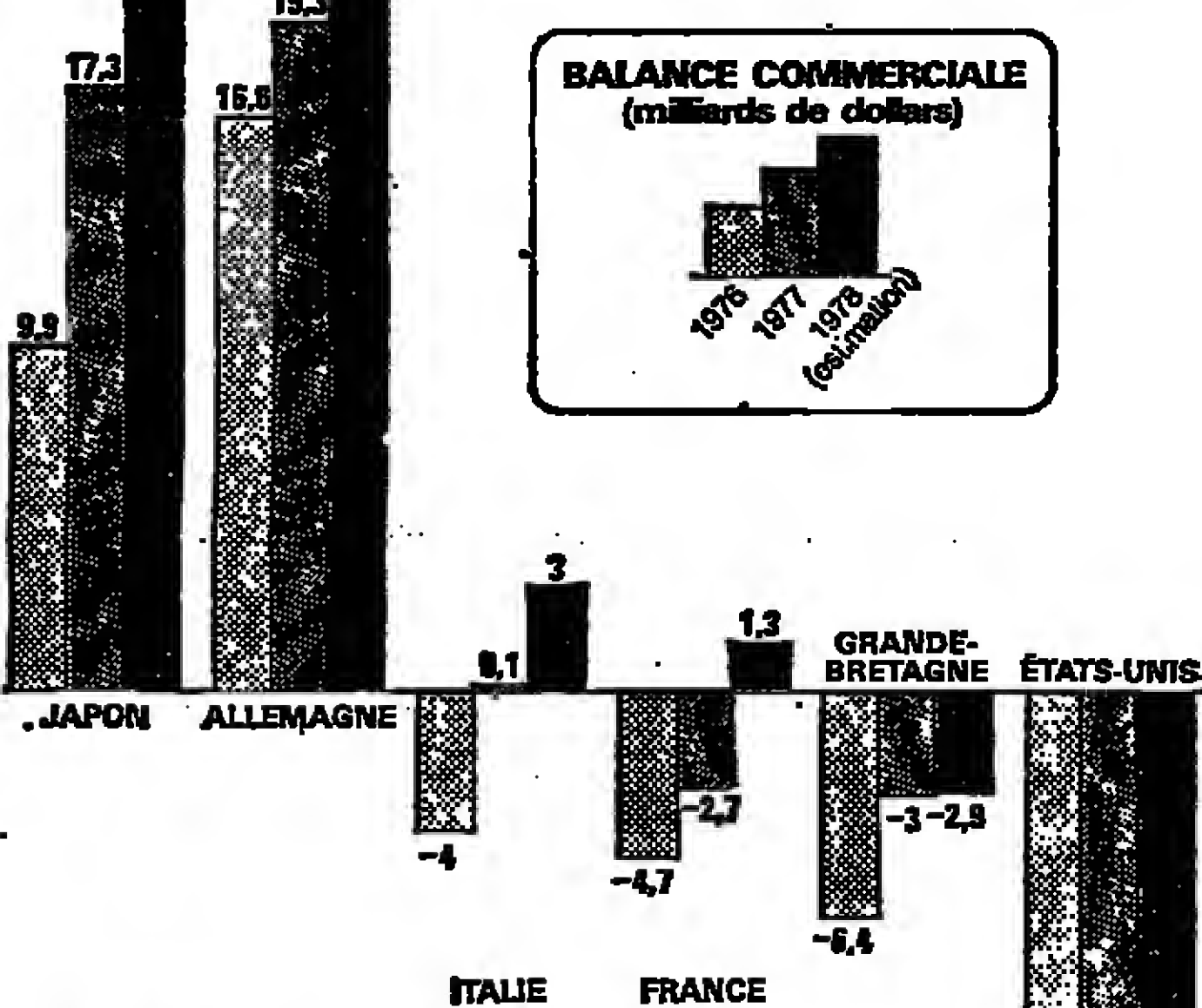
Laide publique au développement n'était plus que de 18 % au lieu de 24 %. Le pourcentage des crédits à l'exportation n'avait guère bougé (aux environs de 25 %), de même que celui des financements prévus (17 %). Autre calcul, les deux tiers de l'apport total des ressources mises à la disposition, en 1977, des pays en développement (68 milliards de dollars) provenaient de sources privées, dont 28 % par le canal du secteur bancaire privé. En 1977, les pays de l'O.C.D.E. ont fourni 31 milliards de dollars en appas privés, contre 18 milliards en aide publique.

Le poids de la dette est évidemment plus lourd pour les pays les plus pauvres : pour ceux dont le P.N.B. par habitant est égal ou inférieur à 300 dollars, la dette atteignait 39 milliards de dollars en 1977, et la charge de son remboursement plus de 2 milliards. Aussi neuf pays industriels (Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Japon, Canada, Suède, Pays-Bas, Suisse, Danemark et Finlande), ont-ils, en 1978, annulé leurs créances envers quarante-cinq nations moins développées, soit un montant global de 6 milliards de dollars (15 % au total).

Le problème se pose en des termes voisins pour les pays de l'Est, qui, eux aussi, recourent de plus en plus à des emprunts auprès des banques occidentales. Leur dette augmenta de façon continue, d'autant que leur déficit commercial, après avoir diminué en 1977, s'est de nouveau aggravé pour atteindre 8,5 milliards de dollars durant le premier semestre de 1978, contre 5,9 milliards de janvier à juin 1977 (+ 44 %). Leur endettement était estimé, à la fin de 1977, à 37,40 milliards de dollars, contre 32,35 milliards fin 1976 (+ 15 %) ; elle s'est certainement alourdi en 1978 : pour le premier trimestre, l'accroissement de la position nette des banques de l'Ouest vis-à-vis de l'Est a été de 7,2 milliards de dollars, contre 3,8 en 1977, 6 en 1976 et 6,7 en 1975.

La composition de la dette a, elle aussi, changé au fil des années. Ainsi, les emprunts auprès des marchés privés internationaux représentaient 20 % du total de la dette contre 10 % en 1973. En revanche, la part de

**Echanges : le renversement**



La balance commerciale des pays industriels aurait été, selon les derniers calculs de l'O.C.D.E., excédentaire de près de 4 milliards de dollars en 1978, alors qu'elle avait été déficitaire de 23 milliards en 1977. La variation d'une année à l'autre représente 0,6 % du P.N.B. de la zone. Après le trou record de 26 milliards, en 1974, ce serait la seconde fois, depuis la hausse du prix du pétrole, qu'un surplus est enregistré ; mais, en 1978 (+ 5,3 milliards), le rétablissement était dû, pour l'essentiel, à la récession. En 1978, le P.N.B. des 24 pays de l'Organisation aurait augmenté de 3,5 %.

Ce résultat tient surtout à la faiblesse des prix des produits de base et plus particulièrement du pétrole. Cependant, l'abondance générale des récoltes a exercé, de son côté, une influence modératrice sur le coût des denrées alimentaires.

Selon l'O.C.D.E., « la faiblesse des prix des produits de base aura sans doute permis d'enregistrer pour la zone, au titre des termes de l'échange, un gain égal à plus du double de la perte observée en 1977 ». Ce gain important s'est inégalement réparti selon les pays en fonction de la structure de leur commerce extérieur, profitant surtout au Japon (le gain est estimé à 15 milliards de dollars) et à l'Allemagne fédé-

rale. Par ailleurs, le renversement s'explique par une réduction substantielle du déficit des petites nations, sous l'effet de diverses mesures de stabilisation.

Ainsi le retournement s'est effectué en grande partie aux dépens des pays en voie de développement, dont le déficit commercial serait passé de 22,5 milliards, en 1977 (+ 45 %), retrouvant presque le niveau record de 1975 (38,5 milliards). Les importations de ces pays auraient augmenté de plus de 16 % pour s'établir à 185 milliards de dollars, alors que leurs exportations n'auraient progressé que de 11 %, se situant à 165 milliards. Parallèlement, le surplus courant des pays pétroliers s'est réduit de 30 %, en revenant de 61,5 milliards à 42,5 milliards de dollars.

**Energie : regain d'optimisme**

La modération de l'OPEP en 1978, quoique peu atténuée, a permis aux pays acheteurs de 14 % — étalée sur neuf mois — à partir du 17 décembre à Abou-Dhabi, aurait dû constituer un répit pour les pays industriels.

L'humeur en 1978 n'était plus à l'optimisme, mais la Chine aux compagnies pétrolières américaines pour exploiter ses richesses offshore, surtout des découvertes importantes au Mexique — on parle désormais d'une nouvelle Arabie Saoudite — ont chassé le vent de pessimisme qui régnait en 1977 quant à l'adaptation de l'offre de pétrole à la demande dans le courant des années 80.

Les grèves sur les gisements pétroliers traniens ont pourtant illustré la fragilité des économies occidentales. Or 1978 n'a pas été une bonne année pour la réduction de cette dépendance. A l'exception du Japon, et de la France, il n'est plus guère de pays pour croire à l'aventure économique de l'énergie nucléaire. La production mondiale de charbon n'a pas sensiblement augmenté, et beaucoup voient dans cette « vieille » source d'énergie le recours de l'avenir en raison de réserves abondantes (sans compter les réserves de lignite).

Mais c'est surtout la modeste du programme énergétique américain, adopté le 15 octobre par le Congrès, qui risque de peser sur le marché pétrolier de nos jours. Lors que M. Carter espérait réduire les importations pétrolières de 2,5 milliards de barils par jour, le texte voté n'empêchera pas les sociétés américaines, à en croire le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, de passer de 400 millions de tonnes par an actuellement à 7450 ou 500 millions de tonnes en 1985.

**Matières premières : tassement en valeur réelle**

Les denrées alimentaires, aussi bien que les métaux, ne font pas exception à la baisse de valeur réelle. Certains de leurs cours, calculés en dollars ou en livres, fortement dépréciés, ont certes monté, mais ils ont en fait stagné ou régressé et on les exprime dans les monnaies fortes des grands pays acheteurs : l'Europe occidentale ou le Japon.

● CÉRÉALES. — Les cours du blé ont évolué très irrégulièrement au cours de l'année, en fonction des prévisions de récoltes aux États-Unis et surtout en U.R.S.S., dont les importations perturbent le marché lorsqu'elles doivent compenser une production insuffisante. L'excellente récolte mondiale n'a pas empêché les cours de monter en raison de l'échec des négociations de Genève sur un accord international.

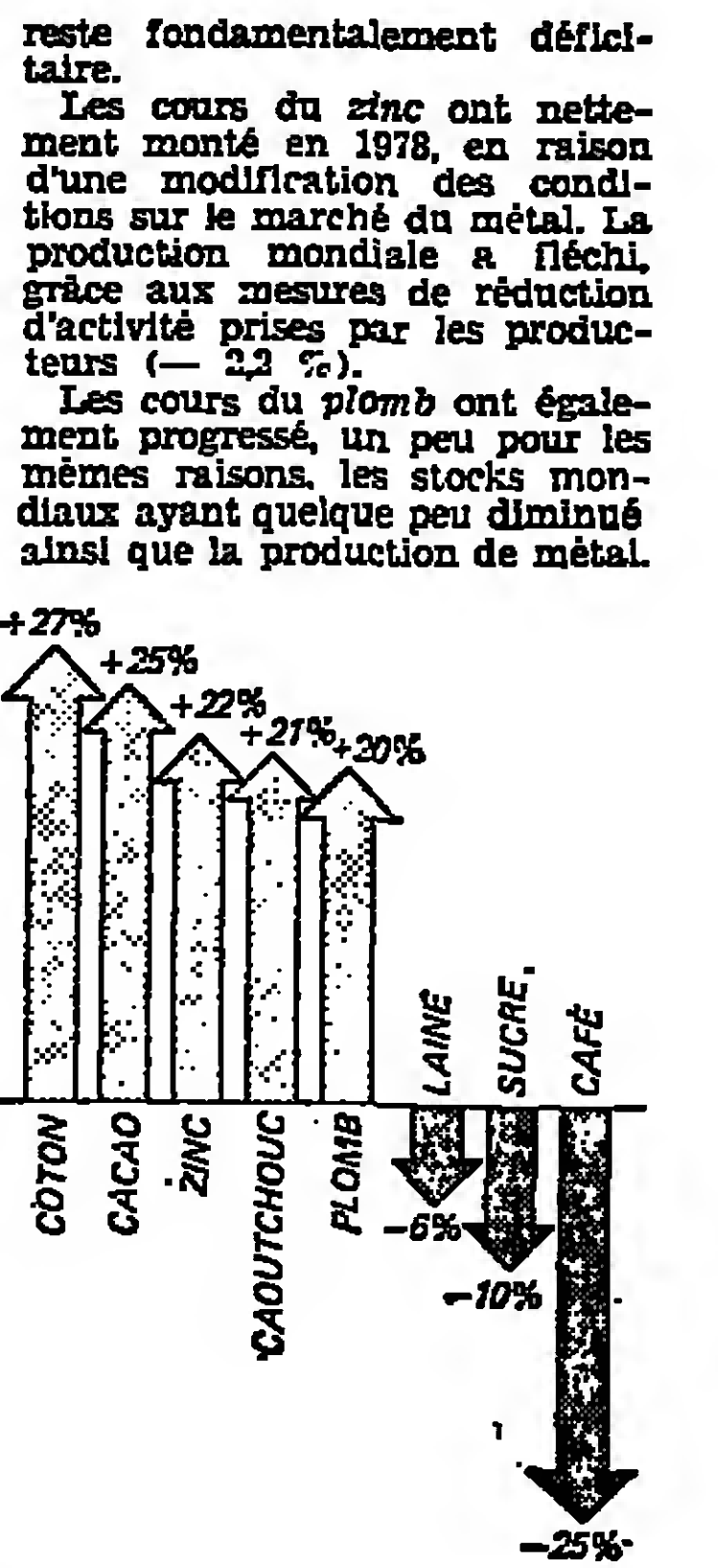
● DENRÉES ALIMENTAIRES. — Le repli du café, déjà fortement entamé en 1977 après l'enlèvement de 1975, et surtout 1976, s'est poursuivi en 1978, la situation étant plus délicate que l'équilibre, en raison d'une reconstitution des stocks. L'absence de gelées au Brésil en septembre a alors que le phénomène avait régressé en 1978 la quantité disponible et décliné une hausse formidable — a orienté les prix à la baisse.

En revanche, le cacao a monté, en dollars tout au moins. La récolte mondiale sera inférieure de 7 % à la précédente, en raison de mauvaises conditions climatiques dans plusieurs pays producteurs, notamment le Nigeria.

Nouveau recul des cours du sucre, qui atteignaient même, en juillet 1978, leur niveau le plus bas depuis cinq ans, pour remonter un peu par la suite. Les recettes sont abondantes un peu partout, et la production continue à dépasser la consommation.

● MÉTAUX. — Le cuivre a-t-il fini sa longue maladie ? Après quatre ans de larges excédents, les stocks, qui atteignaient plus de 45 % de la consommation annuelle, ont subi une nette tendance à la diminution, de sorte que les prix se sont, doucement, orientés à la hausse. Les événements du Zaïre, en mai 1978, ont entraîné une flèche française, vite retombée après le retour au calme.

L'étain a connu des fortunes diverses. Une baisse initiale a été provoquée par l'annonce que les États-Unis se proposaient de vendre une partie de leurs stocks stratégiques, qui représentaient une année de production mondiale (220 000 tonnes environ). Après la signature en juin d'un accord international, les prix se sont raffermis sur ce marché, qui



**Restructurations : accélérées**

La recrudescence des offres publiques d'achat et des concentrations s'est amplifiée en 1978 aux États-Unis où deux grandes opérations ont marqué les milieux d'affaires. Le groupe américain Interpublic, qui rassemble essentiellement quatre importantes chaînes d'agences de publicité, a acquis l'agence S.S.C. et B. C'est la plus grosse transaction jamais réalisée dans l'histoire des agences de publicité.

Le second producteur mondial de pneumatiques, Firestone, est passé sous le contrôle de Borg Warner, un conglomérat qui fabrique notamment des équipements automobiles.

La lutte pour le contrôle du marché européen des équipements automobiles est poursuivie. L'Allemand Bosch a marqué un point en rachetant une société espagnole (Pernsa). En Grande-Bretagne, l'année a été marquée

par le débâcle des fabricants locaux de téléviseurs, face aux groupes japonais. Dans le domaine des composants électroniques, G.E.C. a signé un accord avec l'américain Fairchild, et le marché européen des circuits intégrés est devenu le champ clos d'une bataille entre les grands groupes américains, chacun cherchant à s'aliéner européen.

British Petroleum a renforcé son influence en Europe. Ainsi, sa division chimique a racheté les actifs européens (dans les plastiques) des groupes américains Monsanto et Union Carbide. En Scandinavie, le constructeur automobile suédois Volvo a cédé 40 % de sa capital à des investisseurs publics et privés norvégiens. Peugeot-Citroën est devenu le premier constructeur européen grâce au rachat des filiales européennes de Chrysler.

Handwritten signature or text in Arabic script at the bottom of the page.

ص. ك. ا. من الأصل

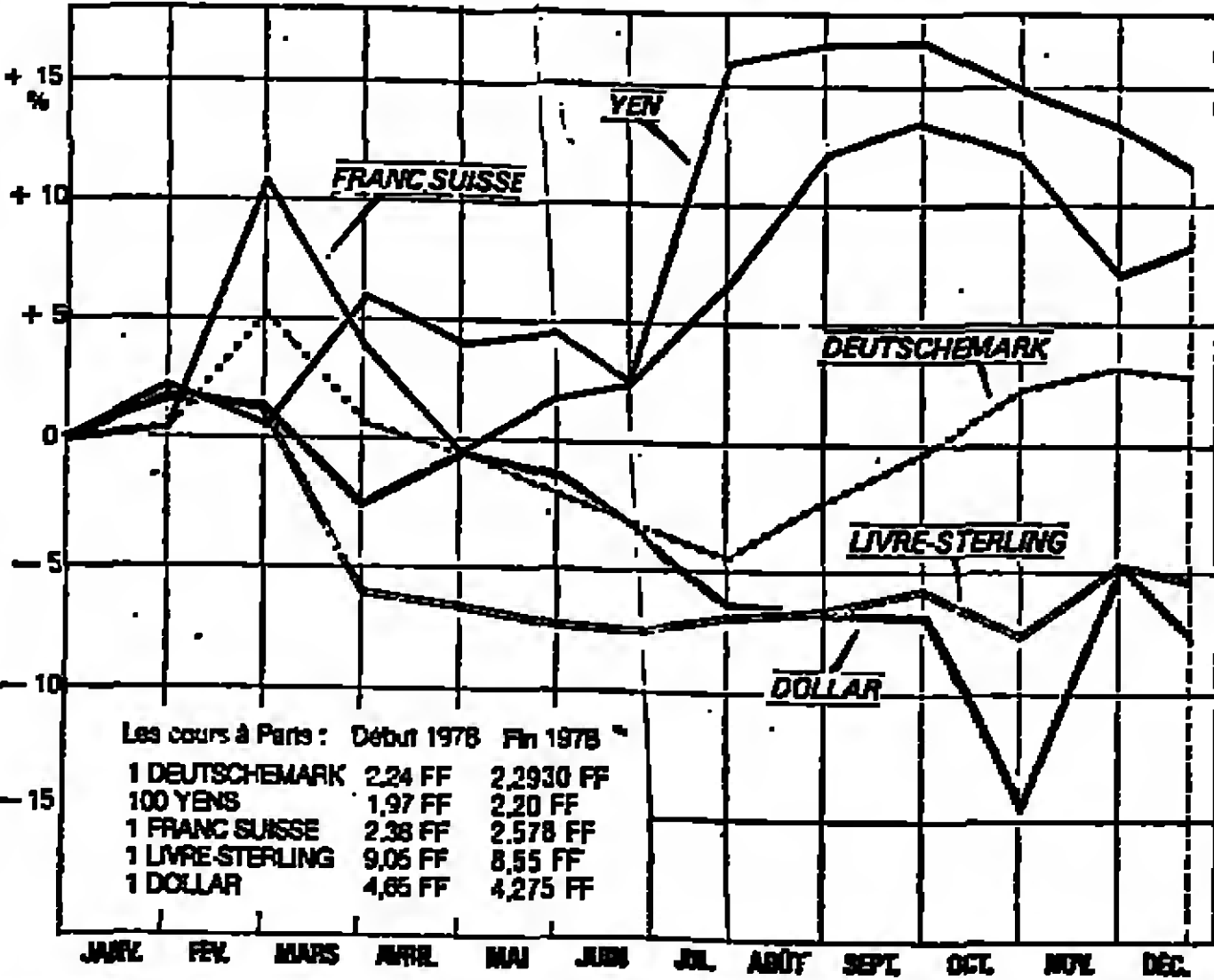
III. — LA CRISE MONÉTAIRE ET LES TENTATIVES DE THÉRAPEUTIQUE

L'année de la chute du dollar

SCHÉMATIQUEMENT, il est possible de diviser l'année monétaire en deux parties. La première s'étend de janvier à la fin d'octobre. Elle voit le dollar fléchir pratiquement sans interruption en dépit des interventions des banques centrales, notamment allemande, suisse et japonaise, et des déclarations rassurantes des autorités américaines. Trois raisons essentielles expliquent la baisse du dollar : le déficit de la balance commerciale américaine ; les difficultés rencontrées par le président Carter pour faire passer le Congrès son plan énergétique ; enfin et surtout la reprise de l'inflation aux Etats-Unis dès la fin du premier trimestre.

brutal que les positions spéculatives sont importantes. En quelques heures, le dollar regagne un terrain considérable. Son cours passe ainsi de 4 francs à 4,30 à Paris, de 1,77 à 1,86 de franc suisse à Francfort, de 1,57 à 1,63 franc suisse à Zurich. Après l'annonce de la hausse du pétrole en 1979 par l'OPEP le 17 décembre, le dollar s'est, à nouveau et rapidement affaibli. Cette faiblesse s'est, par définition, traduite par la hausse des devises fortes : yen, franc suisse et, à un moindre titre, de franc allemand. La hausse du DM a provoqué de vives tensions au sein du « serpent » monétaire européen, au point que les autorités allemandes ont été contraintes, le 17 octobre, de réévaluer le DM de 2 % vis-à-

vis du florin et du franc belge, et de 4 % vis-à-vis des couronnes danoise et norvégienne. Le 12 décembre, 1978, la Norvège a retiré sa monnaie du « serpent », dont les jours sont comptés. Le 1er janvier prochain, il sera remplacé par le système monétaire européen (S.M.E.), auquel participeront les pays de la Communauté européenne, exception faite de la Grande-Bretagne. Vivement attaqué avant les élections alors que la victoire de la gauche apparaissait probable, le franc français a repris le terrain perdu au lendemain de la consultation. Il a finalement, honoreusement tiré son épingle du jeu, fléchissant vis-à-vis des devises fortes mais progressant par rapport aux monnaies faibles.



La naissance du S.M.E. : de sommet en sommet...

DANS un discours, passé à peu près inaperçu, qu'il avait prononcé à la fin du mois de novembre 1977 à Florence, le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, avait invité les Neuf à relancer le projet d'union monétaire, qui n'avait pas résisté aux nouveaux troubles amenés sur les marchés des changes par le flottement du dollar à partir de mars 1978. Politiquement, les temps n'étaient pas encore tout à fait mûrs pour une initiative de ce genre. C'est au lendemain de l'élection législative en France que M. Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt ont ensemble proposé aux autres pays de la Communauté, à l'occasion du Conseil européen tenu les 7 et 8 avril à Copenhague, la création d'un système monétaire européen (S.M.E.) destiné à établir une « zone de stabilité » des changes en Europe occidentale.

Le schéma communautaire ne prendra définitivement tournure qu'à la suite du nouvel entretien que le président français aura en septembre à Aix-la-Chapelle avec M. Helmut Schmidt dans le cadre traditionnel des rencontres franco-allemandes. C'est alors que M. Giscard d'Estaing acceptera l'idée que le nouveau système comprendra, comme le « serpent », une grille de parités comportant pour chaque monnaie un cours central à l'égard de chacune des autres avec détermination des seuils d'intervention obligatoires (2,25 % de part et d'autre du cours central). Un mécanisme sera mis en place pour indiquer, avant que soit atteint le point d'intervention, quelle devise a tendance à « s'élever » dans un sens ou dans l'autre par rapport à l'ensemble, l'« indicateur de divergence » se calculant par

référence à l'ECU (European Currency Unit), unité de compte composite établie à partir des neuf monnaies (y compris le livre, mais selon une formule spéciale). De nouvelles discussions ont lieu à Bruxelles avant le Conseil européen des 4 et 5 décembre, où il apparaît que trois des Neuf ne sont pas prêts à s'engager tout de suite à participer activement à l'entreprise à partir de son lancement le 1er janvier 1979. Tout le monde comprend que M. Callaghan ne reviendra pas sur sa décision, mais les optimistes pensent que l'Italie et l'Irlande pourraient bien surmonter leurs réserves. La suite des événements leur donne raison puisqu'on apprend le 13 que M. Andreotti est devenu (ou plutôt redevenu) partisan d'une participation immédiate, choix que le Parlement italien ratifie aussitôt. L'Irlande fait pen après connaître sa réponse positive. Dernière péripétie avant la fin de l'année : le désaccord franco-allemand sur les montants compensatoires, première pomme de discorde entre les deux pays dans une affaire qu'ils ont poussée de concert depuis le début.

IV. — LA FRANCE EN QUÊTE DE LIBÉRALISME

La radicalisation du plan Barre

La politique d'assainissement de l'économie française menée par M. Barre depuis septembre 1976 s'est radicalisée après la victoire électorale de la majorité en mai 1978. L'un des premiers signes de ce changement a été la décision, prise en mai, d'augmenter fortement les tarifs publics (majorés de 10 % dans que l'inflation en 1977) ; S.N.C.F. (+ 15 %), E.D.F. (+ 10 %), timbres (+ 20 %).

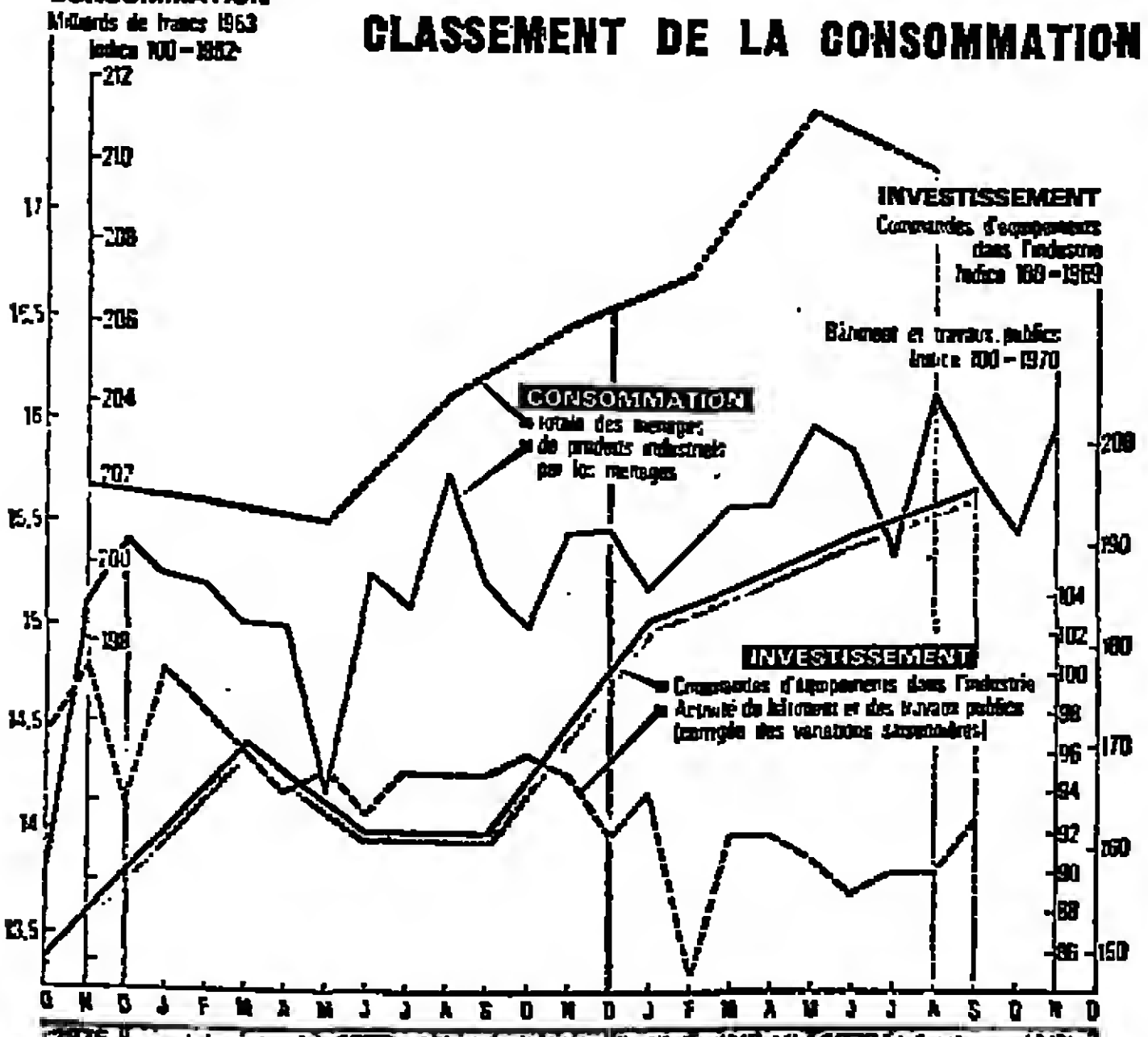
Le secteur public, qui devait auparavant contribuer au financement de la hausse des prix, est brusquement accusé d'entretenir l'inflation par un déficit énorme qui nécessite d'abondantes subventions de l'Etat (30 milliards par an). L'usager paiera.

La défaite de la gauche a décomplexé les adeptes français du libéralisme. C'est la fin d'une certaine époque qui a vu l'Etat jouer un rôle important dans l'économie. Dès juin, le gouvernement rend la liberté des prix à un certain nombre d'entreprises industrielles. Trois mois plus tard, l'ensemble des firmes industrielles françaises sont to-

talement libres de fixer les prix au niveau où elles l'entendent, pour la première fois depuis trente ans. M. Monory libère également le prix du pain. Il fait adopter en juin un projet de loi prévoyant de soustraire du revenu imposable les sommes consacrées à l'achat d'actions. Les 5 000 francs Monory s'ajoutent immédiatement un succès considérable.

M. Barre refuse, de son côté, de soutenir de l'argent de l'Etat des entreprises déficitaires. Ce qui le pousse à ne sauver ni Bouscat ni Manufacture. Les pouvoirs publics prennent le contrôle, à grands frais, de la sidérurgie, mais c'est pour la restructurer au prix de licenciements massifs : productivité et compétitivité obligent.

Comme les disparités d'entreprises se multiplient de plus en plus, à l'insuffisance d'activité économique, elles portent l'augmentation du nombre des demandes d'emploi à près de 200 000 en un an. M. Barre crée le Fonds spécial d'adaptation industrielle, qu'il dote de



La consommation qui, à la fin de 1977, avait tendance à se tasser est repartie rapidement au second trimestre 1978 sous l'impulsion des hausses de salaires consécutives aux élections ; elle s'est ralentie à l'automne, la hausse rapide des prix dépassant celle des rémunérations. Pour l'ensemble de l'année, sa progression a été d'un peu plus de 3 %. Les investissements ont, eux, presque stagné dans le secteur public tandis qu'ils augmentaient de quelque 9 % dans le secteur privé. Le bâtiment et les travaux publics se sont, eux, enfoncés dans la dépression, faute de crédits publics et d'engagement suffisant de l'épargne privée dans la construction.

AUTOFINANCEMENT RECORD DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Trois facteurs ont contribué en 1978 à porter l'auto-financement du secteur privé à un niveau record : 73,7 % contre 55,5 % un an plus tôt. La libération des prix industriels, qui a permis des ajustements en hausse de nature à gonfler les profits ; intersement, une limitation plus stricte des majorations de salaires allant de pair avec un allègement (de l'ordre de 11 %) des impôts sur le revenu et le patrimoine des entreprises ; enfin, une stagnation globale des investissements des firmes privées qui a accru la part des dépenses d'équipement financées par les bénéfices.

3 milliards de francs dans le but de créer des entreprises dans les zones les plus éprouvées par le chômage. Dans un domaine au moins social, le plan Barre est moins radical : il admet, en mai, une légère progression du pouvoir d'achat des salariés, en retrait par rapport à la doctrine professée depuis septembre 1976, qui voulait que les salaires ne progressent pas plus vite que les prix. C'est l'application d'une promesse électorale. Résultat : le pouvoir d'achat des salariés aura progressé de quelque 2 % en 1978.

Revenus : l'essor des profits

LES chefs d'entreprises individuelles et les familles ont été, avec les « smicards », les plus bénéficiaires de la course aux revenus en 1978. LA LIBÉRATION DES PRIX DE VENTE, alors que la hausse des salaires était sévèrement contrôlée et que les cotisations sociales progressaient moins vite que les chiffres d'affaires, a conduit, comme le souhaitait le gouvernement, à un gonflement substantiel des profits des entrepreneurs individuels, que la comptabilité nationale chiffre, en moyenne, à 4 % de pouvoir d'achat supplémentaire. Les profits des sociétés ont, eux, augmenté de 9 % en valeur réelle (et leur revenu disponible de 32 % !), sans qu'un sacre exagéré ait eu lieu, ce qui est remarquable en soi.

Industrie : une mutation socialement douloureuse

L'ANNÉE 1978 a été difficile pour l'industrie française. Le nombre des faillites, qui aura été légèrement inférieur à celui de 1977, demeure élevé. Plus inquiétant : des entreprises de plus en plus importantes ont été envahies par des procédures judiciaires.

L'exemple de Boussac est révélateur de cet état. L'écroulement de l'entreprise « Rex » du coiffeur — exception faite de ses activités de presse, qui ont donné lieu à un marchandage serré et de son service de courses — tombé dans l'escarcelle du groupe Agache-Willot, qui s'est engagé à ne procéder qu'à mille trois cents licenciements. Le plan social, qui prévoit notamment l'arrêt de la division produits manufacturés et mille trois cents licenciements (sur un chiffre global de deux mille six cents personnes).

Le dossier Manufacture reste également préoccupant. Le plan social, en fin d'année, prévoit notamment l'arrêt de la division produits manufacturés et mille trois cents licenciements (sur un chiffre global de deux mille six cents personnes). Premier producteur européen de ferromanganèse, les Ateliers de Paris et d'Orléans ont, de leur côté, licencié mille deux cent soixante-neuf salariés sur un total de trois mille, aggravant ainsi les difficultés de la région de Blois.

Cette évolution était recherchée par les pouvoirs publics, dans le cadre de leur politique libérale. A l'inverse, les entreprises nationales, qui ont couvert une moindre part par auto-financement (51 % au lieu de 56,7 % en 1977), en dépit du relèvement des tarifs publics au printemps.

FAITS ET JUGEMENTS

Text on the right side of the page, partially obscured and containing various news snippets and commentary.

Peu de réformes sociales

A huit jours de la fin de l'année 1978, le bilan des réformes sociales adoptées par le Parlement apparaît bien mince : accroissement du congé post-natal et du congé d'adoption ; prise en charge par la Sécurité sociale des frais liés à la grossesse et au traitement de la stérilité ; exonération des charges sociales pour l'embauche des jeunes, amélioration de l'apprentissage.

HAUSSE DES RÉSERVES ET DE L'ENDETTEMENT



Même si une partie parfois importante des opérations en devises de la Banque de France n'apparaît jamais au bilan de la Banque de France (enquêtes avec des banques commerciales ou avec des banques étrangères...), l'évolution des réserves officielles de change montre le retournement dans un sens positif de la situation internationale à la fin de l'année, c'est-à-dire après les élections législatives. Le seul poste qui continue de constituer à cet égard est celui des devises en tonnage, le stock métallique n'a pas varié au cours de l'année. L'augmentation en valeur des réserves en or, constatée à partir de juin, est uniquement due à la modification statutaire de la base d'évaluation à la fin du premier semestre (26 449 F le kilo, au lieu de 24 938 F).

JUSTICE

RADIO-TÉLÉVISION

FAITS ET JUGEMENTS

LUNDI 25 DÉCEMBRE

Le meurtrier de l'avocat rouennais inculpé.

Serge Duval, qui a tué, vendredi 23 décembre, un avocat de Rouen, M. Jean Mars (le Monde daté 24-25 décembre), a été inculpé, samedi 24 décembre, d'assassinat et de tentative d'assassinat et a été écroué. Selon un policier, Serge Duval ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales. Son frère, M. Marcel Duval, a affirmé qu'il avait obtenu le divorce aux torts de son épouse et s'était vu également confier la garde de son enfant. Mais, toujours selon son frère, six mois après la séparation, son ancienne femme aurait enlevé l'enfant avec la complicité d'un ami, et Serge Duval n'aurait jamais pu le récupérer, en dépit de ses efforts. Il avait notamment porté plainte contre son ancienne femme et fait constater les faits par huis-clos.

La plainte de M. Jean-Maurice Agnellet est déclarée irrecevable.

Une ordonnance d'irrecevabilité a été rendue, vendredi 23 décembre, par M. Pierre Lasfargue, doyen des juges d'instruction au tribunal de Nice, à propos de la plainte contre X en séquestration arbitraire, avec constitution de parti civil, déposée par M. Jean-Maurice Agnellet le 14 novembre (le Monde du 18 novembre) et concernant Agnès Le Roux qui a disparu depuis quatre mois. M. William Carcubet, défenseur de l'accusé, a aussitôt fait appel de cette décision devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Attaque à main armée au magasin Carrefour de Créteil : un mort, trois blessés.

Le magasin Carrefour de Créteil (Val-de-Marne) venait de fermer ses portes, samedi soir 23 décembre, quand, vers 20 h. 30, un malfaiteur, Jean-Henri Brunet, quarantenaire, domicilié à Paris, a ouvert le feu sur un convoyeur de la société Sécurité, M. Marcel Guérin, trente et un ans, qui transportait la recette du magasin vers une camionnette blindée. Très grièvement touché, il s'est écroulé sur le marchepied du véhicule et a été hissé à l'extérieur par ses deux camarades restés à l'intérieur de la camionnette. Un second convoyeur, M. Jacques Liangeau-Drancoeur, quarante-trois ans, a été lui aussi touché, mais sérieusement, tandis que le troisième convoyeur faisait feu à son tour, tuant Jean-Henri Brunet. Les complices de Brunet, dont un était bien connu des services de police, puisqu'il recherchait l'objet de trois vols de recherche, ont alors pris la fuite. Ce groupe de gangsters, dont on ignore le nombre, avait l'intention de s'emparer de la totalité de l'argent, soit environ 18 millions de francs, contenus à l'intérieur du fourgon blindé. Les employés de Sécurité arrivèrent en effet au terme de leur tournée, sans avoir collecté plusieurs recettes.

CHAÎNE I : TF1

17 h. 50, FILM : HANS CHRISTIAN ANDERSEN ET LA DANSEUSE, de C. Vidor (1949), avec D. Kaye, R. Jeanneret, F. Granger, J. Walsh, F. Tonge.
19 h. 45, C'est arrivé un jour : Le hors-la-loi, 20 h. Journal, 20 h. 35, Variétés : Henri Salvador, 21 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LIMELIGHT, de Ch. Chaplin (1952), avec Ch. Chaplin, C. Bloom, S. Chaplin, A. Eglevsky, M. Haydent, N. Bruce, B. Keaton (N.).

CHAÎNE II : A2

19 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. 20, Un instant musicien : Berlioz ; 20 h. 45, Top-club (avec Alain Souchon) ; 20 h. Journal, 20 h. 30, Théâtre : Doit-on le dire ? D. E. Labiche, enregistré à la Comédie-Française, réal. P. Bidel, avec J. Eysler, C. Giraud, L. Audoisier. La guêpe grésille, le non-sens en liberté, le rire fou, et, bien cachée à l'intérieur de la pièce, une œuvre de jeunesse, l'essai d'une œuvre de jeunesse : la jeunesse.

CHAÎNE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre ; Séances catholiques ; 19 h. 20, Dessin animé : Les aventures de Noël de Karl-Bertil Jonsson ; 19 h. 40, Dessin animé : Le concert ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h. Les Jeux, 20 h. 35, FILM (cinéma public) : LA GIFLE, de C. Pinoteau (1974), avec L. Ventura, G. Clément, A. Adani, F. Perrin, J. Spiesser, M. Aumont, R. Hardy. Les déshérités d'un professeur de géographie québécoise et de sa fille, adolescente, qui vent vers le sud, sa quête.

MARDI 26 DÉCEMBRE

CHAÎNE I : TF1

12 h. La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. Journal ; 13 h. 45, Série : Aventures dans le Grand Nord ; 14 h. 45, Les visiteurs de Noël ; 16 h. 15, Le regard des femmes ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilletton : Les oiseaux de Mellj Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h. Journal, 20 h. 35, Série : Histoire du chevalier des Grioux et de Manon Lescaut (troisième épisode). Menon accepte les offres d'un riche propriétaire de Grioux et fait passer pour son jeune frère.

CHAÎNE II : A2

12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h. Journal ; 13 h. 45, Les visiteurs de Noël ; 14 h. 45, Top-club (avec Alain Souchon) ; 20 h. Journal, 20 h. 30, Variétés : Show Alex Métayer, 23 h. Journal.

CHAÎNE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre ; Séparation des aveugles ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h. Les Jeux, 20 h. 35, FILM (cinéma pour tous) : UN DE LA LEGION, de Christian-Jaque (1958), avec Fernandel, A. P. Azaïs, A. Peyvers, S. Prim, T. Dorry, R. Le Vigan, J. Varennes, N. Noël. Engagé malgré lui dans la légion étrangère, un brave garçon se trouve déshérité de sa mère et découvre la liberté. Fugé, il est élu à la présidence de la République, mais, en retour, par certains côtés, les conscriptions. Curieux.

Peines de prison ferme pour usage et trafic de drogues.

Le tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche) a condamné jeudi dernier 21 décembre huit jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-deux ans à des peines allant de trois mois à deux ans d'emprisonnement ferme à pour usage et trafic de drogues. Quarante autres inculpés ont été relaxés. L'affaire avait commencé au printemps dernier lorsque les gendarmes avaient découvert des cultures de chanvre indien à Cherbourg-Octeville. Une enquête avait abouti à cent interpellations. Quarante-huit personnes avaient été inculpées. Le tribunal a distingué les utilisateurs occasionnels de drogue qui ont été relaxés et les convoyeurs qui ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme. Le principal responsable du trafic, Michel Gimenez, vingt-trois ans, contre lequel cinq ans de prison avaient été requis, a été condamné à deux ans.

Gambriolages et déprédations chez des commerçants israélites à Nice.

Plusieurs commerçants de confession israélite et des membres du conseil local ont été victimes à Nice (Alpes-Maritimes) de cambriolages et de déprédations accompagnées d'inscriptions à caractère raciste. Des trunks destinés à la collecte de fonds ont été volés dans la région de la Méditerranée. Sur l'échelle de ces trunks, on a vu des lettres et des lettres de remerciement. Plusieurs commerçants ont décidé de monter la garde la nuit devant leurs magasins.

Un enfant pris en otage le temps d'un hold-up.

Trois hommes masqués et armés ont pénétré dans un supermarché le 23 décembre, le fils des gérants d'un supermarché à Lanfongtaine (Meurthe-et-Moselle), Frédéric Antoine, onze ans. Ils l'ont libéré après avoir obtenu de ses parents la clé du magasin et la combinaison du coffre. Les trois hommes, après avoir ligoté M. et Mme Antoine, se sont emparés de quelque 100 000 F que contenait le coffre avant de s'enfuir en voiture. M. Antoine ne donna l'adresse que quatre heures plus tard lorsqu'il réussit à se libérer de ses liens. Les barreaux rouillants mis en place aussitôt n'ont pas permis l'arrestation des gangsters.

La découverte d'une imprimerie clandestine à Marseille : huit personnes inculpées.

Huit des neuf personnes interpellées jeudi 21 décembre dans l'affaire de l'imprimerie de fausse monnaie de Marseille (le Monde daté 23 et 24-25 décembre) ont été relaxés, samedi 24 décembre, de complicité de fabrication de fausses monnaies et écroués à la prison des Baumettes, à Marseille. Il s'agit de M. Antoine Tafari et de son épouse Francine, de MM. François Baldini, Claude Pieraggi, Patrick Donnat, Antoine Esposito, Georges Manotti et Pierre Salvo. M. Manotti, directeur de la maison de retraite les Cigales, qui abritait le cabinet de l'inspecteur en chef, ont nié toute participation à l'entreprise de fabrication de fausse monnaie.

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

Deux vieillards MORTS DE FAIM ET DE FROID EN SEINE-MARITIME. Le maire de Saint-Martin-aux-Bureaux (Seine-Maritime) a découvert, vendredi 23 décembre, alors qu'il venait leur apporter le traditionnel colis de Noël, deux vieillards dans leur logement sur le sol, blooté l'un contre l'autre, devant un fourneau éteint. L'un d'eux, Mme veuve Héloïse Fourrier, âgée de quatre-vingt-dix ans, avait déjà cessé de vivre, morte de faim et de froid. Son frère, Raoul Vauxier, transporté à l'hôpital de Fécamp, est mort samedi 24 décembre.
Naufrage d'un cargo dans le détroit de Messine. — Le cargo chypriote de 1070 tonnes Omnia a coulé, en quelques minutes, au milieu du détroit de Messine, après être entré en collision dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 décembre avec le pétrolier britannique Aimak, de 22 000 tonnes. Le cargo avait un équipage de dix à douze hommes qui seraient tous péri noyés. (Reuters).

ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉPHONE COUPÉS EN ARDÈCHE ET EN HAUTE-LOIRE

Quatre-vingts centimètres de neige sont tombés au cours de la semaine dernière sur le plateau ardéchois (le Monde daté 24-25 décembre). Une neige lourde et collante qui a sectionné les fils électriques et téléphoniques. Les maires des communes du Lac d'Issarlès (Ardèche) et de la chapelle Chailhouse ont lancé un appel : « Nos populations ont le sentiment d'être abandonnées. Elles sont privées d'électricité. Les réserves contenues dans les compteurs sont menacées. Pas de téléphones au Lac d'Issarlès, où la maison de retraite et ses quarante pensionnaires sont isolés du monde. »

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

En Haute-Loire, si la circulation est devenue pratiquement normale depuis samedi 23 novembre, l'électricité est encore coupée en de nombreux endroits. Vingt-sept mille abonnés sur cinquante mille sont privés de courant. L'É.D.F. a mis en place des groupes électrogènes. Mille cinq cents pylônes ont été abattus.

LA BRETAGNE EN COULEURS

Pour un million de téléspectateurs bretons la première chaîne est visible en couleurs depuis le jeudi 21 décembre dans la zone desservie par le réémetteur de Roc-Trédunan, dans les monts d'Arrée. L'événement intéresse la majeure partie des téléspectateurs de Finistère ainsi que ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan habitant à la limite du précédent département. La mise en couleurs de TF 1 dans l'ouest de la France s'achève avec six mois d'avance sur le programme initial. Elle devrait se terminer en février 1979 pour la région arrosée par le réémetteur de Vannes et au mois d'avril pour celle desservie par le réémetteur du Mans. (Corresp.)

GREVE A SUD-RADIO

Le personnel de la station Sud-Radio Service S.A. de Toulouse a fait grève dimanche 24 décembre de 10 à 18 heures. Les journalistes, techniciens et employés des services administratifs ont précisé dans un communiqué qu'ils entendaient ainsi « protester contre l'attitude de la direction qui refuse de renouer au licenciement de près de la moitié du personnel ». Ce communiqué accuse en outre la SOFIRAD, qui détient 70 % du capital de la station, de « viser à moyen terme la liquidation de la première station régionale de France ». Le conflit qui oppose la direction générale de Sud-Radio Service S.A. et notamment son directeur général adjoint, M. Alain Quintré-Lamotte, à tout le personnel de Toulouse (dix-huit journalistes, quatre-vingt-huit employés et techniciens) a pour origine la décision de la SOFIRAD de transférer à Andorre-la-Vieille une grande partie des services de la station.

NOMINATIONS A LA COUR DE CASSATION

Par décret publié au Journal officiel du 24 décembre, sont nommés avocats généraux à la Cour de cassation : MM. Yves Rocca, avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation, détaché afin d'exercer les fonctions de directeur des affaires civiles et de celui au ministère de la justice (M. Rocca sera maintenu en position de détachement) ; Pierre Clerget, avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation ; Lucien Charbonnier, avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation. MM. Georges Ploca et Pierre Franck, avocats généraux près la cour d'appel de Paris, sont délégués à la Cour de cassation, afin d'exercer les fonctions d'avocat général. Sont nommés conseillers : MM. Gilbert Mangin, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean Delmas-Goyon, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Raymond Bronner, avocat général près la cour d'appel de Paris, détaché auprès de la S.N.C.F. (M. Bronner sera maintenu en position de détachement) ; Pierre Chabrand, président de chambre à la cour d'appel de Paris.

NOMINATIONS A LA COUR DE CASSATION

Les agents de la brigade économique et financière d'Avignon ont arrêté M. Gaston Mollin, promoteur immobilier à Carpentras (Vaucluse), gérant de fait de la S.A.R.L. FROBACO, et président de la société civile immobilière Le Gaberon. Convaincu de malversations, il a été présenté au parquet de Carpentras, puis emprisonné à la maison d'arrêt d'Avignon sous l'inculpation de « banqueroute frauduleuse, abus de biens sociaux, exercice illégal de profession commerciale ». Vingt et un acquittements de villas ont été saisis, pour un montant de 2 500 000 francs. (Corresp.)

LES AGENTS DE LA BRIGADE ECONOMIQUE ET FINANCIERE D'AVIGNON

Six tapisseries d'Aubusson datant du dix-septième siècle et d'une valeur inestimable ont été détruites vendredi 22 décembre par un incendie accidentel survenu dans le château de La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or) appartenant au comte de Montsalon. Le plafond peint du salon où étaient accrochées les tapisseries, des tableaux et une collection de livres précieux ont également brûlé.

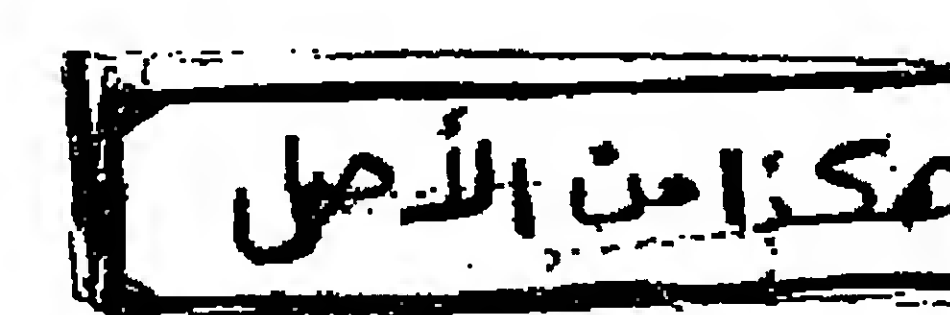
LES AGENTS DE LA BRIGADE ECONOMIQUE ET FINANCIERE D'AVIGNON

Explosion à la sous-préfecture de Guingamp. — Une bombe a explosé jeudi 25 décembre, à 6 heures, devant la sous-préfecture de Guingamp (Côtes-du-Nord), provoquant des dégâts matériels dans un rayon de quelques dizaines de mètres. L'édifice n'a pas été revendiqué. (Corresp.)

LES AGENTS DE LA BRIGADE ECONOMIQUE ET FINANCIERE D'AVIGNON

Le personnel de la station Sud-Radio Service S.A. de Toulouse a fait grève dimanche 24 décembre de 10 à 18 heures. Les journalistes, techniciens et employés des services administratifs ont précisé dans un communiqué qu'ils entendaient ainsi « protester contre l'attitude de la direction qui refuse de renouer au licenciement de près de la moitié du personnel ». Ce communiqué accuse en outre la SOFIRAD, qui détient 70 % du capital de la station, de « viser à moyen terme la liquidation de la première station régionale de France ». Le conflit qui oppose la direction générale de Sud-Radio Service S.A. et notamment son directeur général adjoint, M. Alain Quintré-Lamotte, à tout le personnel de Toulouse (dix-huit journalistes, quatre-vingt-huit employés et techniciens) a pour origine la décision de la SOFIRAD de transférer à Andorre-la-Vieille une grande partie des services de la station.

Peu de reformes sont : une mutation... Dou de reformes sont...



LE MONDE... LA MAISON... Que vous recherchez...





EN ILE-DE-FRANCE

LES NOUVEAUX PÉRIPHÉRIQUES

L'A-86 nous donnera de l'air estiment les habitants de la Seine-Saint-Denis

Les autoroutes, il est de bon ton aujourd'hui de les brocarder. Investissements coûteux, inutiles, d'un autre âge... Les choses ne sont pas toujours aussi simples. A preuve, les réactions très diverses que suscitent les deux grands projets d'autoroutes circulaires qui l'une à 6 kilomètres du périphérique, l'autre au-delà, l'A-87, devraient ceinturer demain la capitale et sa banlieue.

Quant à la direction départementale de l'équipement, elle a bien fait les choses : afin d'éliminer les nuisances, les 3 kilomètres de rocade qui passeront par le département s'élèveront en viaduc pour les deux tiers de leur tracé et en souterrain ou au niveau du sol pour le reste de la voie.

Quant à la direction départementale de l'équipement, elle a bien fait les choses : afin d'éliminer les nuisances, les 3 kilomètres de rocade qui passeront par le département s'élèveront en viaduc pour les deux tiers de leur tracé et en souterrain ou au niveau du sol pour le reste de la voie.

POINT DE VUE

Faire des villes nouvelles des communes à part entière

par NICOLAS ABOUT\*

Le malaise qui pointe tous les jours davantage chez les habitants des villes nouvelles et leurs élus est un signal d'alarme dont il faut tenir compte. S'il n'est pas envisagé de remettre en cause les villes nouvelles elles-mêmes, il s'avère, par contre, indispensable de réaménager en profondeur le texte qui les a créées, c'est-à-dire la loi du 10 juillet 1970, dite loi Boscher. L'originalité de cette dernière tient aux deux caractéristiques suivantes :

1) Il s'agit tout d'abord de redonner aux communes une réelle autonomie de fonctionnement par rapport au S.C.A. (Syndicat communal d'aménagement). Elle permettrait, en restreignant les délégations faites par les communes au syndicat communal et en maintenant sous contrôle direct des communes la voirie, les espaces verts, les groupes scolaires, les équipements sportifs, de rapprocher les usagers des équipements collectifs et services publics avec lesquels ils sont en relation permanente ;

2) En second lieu, il est nécessaire d'envisager dans les plus brefs délais la coïncidence des zones d'agglomération nouvelles des limites communales pour mettre fin à la partition fiscale des communes. Il semble, en effet, indispensable que les villes nouvelles ne comportent que des communes entières sans distinction fiscale.

Grande boîte

La Seine-Saint-Denis connaît deux difficultés majeures : sa capitale, Bobigny, n'est pas reliée à Paris par le métro ; en outre, alors qu'elle compte de multiples radiales ferrées et routières qui charrient les banlieusards vers la capitale, aucune voie ne vient la structurer. La rocade A-86 doit jouer ce rôle. « L'A-86 sera les Champs-Élysées du département ». Cette affirmation d'un responsable de l'administration départementale démontre bien ce qui en est. En Seine-Saint-Denis, à l'inverse des Hauts-de-Seine, la rocade est réclamée par les habitants et les élus.

Un projet de quarante-trois ans

L'A 87 maintenant. Suite à la visite des élus communistes des sites touchés par le projet remis en question par le ministre des transports et la question d'urgence posée à l'assemblée départementale par le président du groupe socialiste, M. Claude Fu-

Marie-Christine Robert.

zior, les conseillers généraux ont consacré beaucoup de temps à la question lors de la séance sur les nuisances, les 3 kilomètres de rocade qui passeront par le département s'élèveront en viaduc pour les deux tiers de leur tracé et en souterrain ou au niveau du sol pour le reste de la voie.

SPORTS

LES RÉSULTATS

Table of sports results including Football, Handball, Hockey sur glace, Tennis, and Athlétisme. Lists various teams and their scores.

CINQ LIVRES SUR LE FOOTBALL

La Fabuleuse Histoire de la Coupe du monde de Thierry Roland. Une balle dans la tête d'Alain Leblang. Football, Coupe du monde 1978. Le grand livre de la Coupe du Monde.

Pas de distinction fiscale

2) En second lieu, il est nécessaire d'envisager dans les plus brefs délais la coïncidence des zones d'agglomération nouvelles des limites communales pour mettre fin à la partition fiscale des communes.

Prendre en compte les populations nouvelles

4) Enfin, on ne saurait évoquer une réforme de la loi Boscher sans aborder les problèmes institutionnels, et principalement la prise en compte des populations nouvelles dans la composition des comités syndicaux.

40 % DE L'EAU DISTRIBUÉE CHAQUE JOUR AUX PARISIENS SONT GASPILLÉS

40 % de l'eau distribuée chaque jour aux Parisiens (800 000 mètres cubes au total) est gaspillée. La mairie de Paris veut lutter contre ce gaspillage, a indiqué, le 19 décembre, M. Paul Perrin, député C.D.S., adjoint au maire, chargé des services industriels et commerciaux, en inaugurant une exposition « L'eau à Paris », organisée à l'Hôtel de Ville jusqu'au 17 février.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring a large image of the magazine cover and text about its content and subscription information.

Large advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring a large image of the magazine cover and text about its content and subscription information.

Cinquante-quatre associations du Morbihan en « audition publique »

Écologistes et aménageurs sont en désaccord sur le rôle des études d'impact

Il n'y avait plus un festival vacant dans la salle du conseil général du Morbihan le jeudi 19 décembre à Vannes. Pourtant, c'était l'Assemblée départementale qui s'était réunie pour la mise en valeur esthétique du Morbihan (UMIVEM) (1). Cette étonnante fédération groupant cinquante-quatre associations d'environnement a pris l'habitude de réunir son

assemblée générale annuelle à la préfecture, en présence du préfet, de ses chefs de service, de nombreux élus et — ce qui n'est pas le cas de toutes les associations — des journalistes. Sous la présidence de Mme Marie-Claire Bories on s'explique à visage découvert sur tous les litiges concernant la protection du département. Cela tient à la fois de l'audition publique et du psychodrame.

Cette année, les organisateurs avaient décidé de centrer les échanges sur le thème des études d'impact. Décidément, ces fameuses études, rendues obligatoires par la loi de protection de la nature pour tout projet de quelque importance, agitent les esprits. On les évoquait récemment aux dernières assemblées internationales de l'environnement à Paris (le Monde du 12 décembre). Dans les départements comme le Morbihan, où les associations nombreuses et vigilantes ont choisi le dialogue avec l'administration, l'application de ces nouvelles procédures soulève aussi maintes questions. On l'a bien vu à Vannes, où, pendant quatre heures, près de quatre-vingt-dix personnes — présidents d'associations, fonctionnaires et maires — en ont discuté avec passion.

associations et les citoyens ont lieu de la naissance des projets », a conseillé M. Giacobino.

Dans ce domaine, M. d'Ornano prépare deux initiatives : une circulaire recommandant aux préfets de grouper tous les dossiers d'impact de leur département et de les mettre à la disposition du préfet ; ensuite, il est question d'introduire en France les auditions publiques (hearings) en usage dans les pays anglo-saxons. Notons que cette réforme, proposée il y a déjà longtemps, n'est toujours dans les tiroirs. En sortira-t-elle enfin ?

D'entrée de jeu, on leur avait proposé un montage audio-visuel réalisé par le ministère de l'environnement. « Cette initiation aux études d'impact, tirée à quatre exemplaires, sera mise gratuitement à la disposition de tous ceux qui en feront la demande », a indiqué M. Giacobino, directeur de l'atelier central d'environnement à Paris (2). Ensuite de quoi, on a cru le fer.

Pouvoir du citoyen

Autre question : les études d'impact vont-elles donner aux citoyens un nouveau pouvoir ? Mme Labrousse, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a rappelé que, en cas de recours devant les tribunaux, l'absence d'étude d'impact dans un projet d'aménagement donne au juge, sur la simple intervention d'un simple citoyen, le droit quasi automatique de faire stopper les travaux. Devant cette menace ne va-t-on pas sentir fleurir les études-bidons ou celles réalisées à la va-vite par des aménageurs qui ainsi voudraient se « mettre en règle », et à l'abri ? Et dans ce cas qui jugera de la validité de telles études ? Les juges administratifs se prononcent plutôt sur les vices de procédure et répugnent à juger au fond. Ce sont donc les fonctionnaires accordant l'autorisation d'ouvrir un chantier, c'est-à-dire le plus souvent les préfets, qui auront le dernier mot. Mais, si l'absence de l'étude n'est pas sans les inquiéter, ils redoutent également que leur tâche administrative n'en soit compliquée et que les délais de construction soient allongés. Les écologistes bretons en ont immédiatement apporté la preuve en citant le cas d'un barrage de 10 millions de mètres cubes qui, à cause de la complexité des études, n'est toujours pas construit. Les écologistes bretons en ont immédiatement apporté la preuve en citant le cas d'un barrage de 10 millions de mètres cubes qui, à cause de la complexité des études, n'est toujours pas construit.

La nécessité de faire des études d'impact obligera les services et les experts de tout poil à abattre les barrières et provisoires, comptant déjà mille cinq cents pages ! Constatation générale à Vannes comme ailleurs : la nature est encore et à l'incertain elle devra être rendue publique.

« Pour éviter les blocages, il serait bon que les discussions avec les associations et les citoyens ont lieu de la naissance des projets », a conseillé M. Giacobino. Dans ce domaine, M. d'Ornano prépare deux initiatives : une circulaire recommandant aux préfets de grouper tous les dossiers d'impact de leur département et de les mettre à la disposition du préfet ; ensuite, il est question d'introduire en France les auditions publiques (hearings) en usage dans les pays anglo-saxons. Notons que cette réforme, proposée il y a déjà longtemps, n'est toujours dans les tiroirs. En sortira-t-elle enfin ?

ENVIRONNEMENT

SOCIAL

ÉTRANGER

Après les incidents du 22 décembre

LE MAIRE DE SAINT-CHAMOND S'ADRESSE AUX MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'ÉCONOMIE

Après les graves incidents qui se sont produits dans la nuit du 21 au 22 décembre entre des vigiles et des ouvriers au moment où la police procédait à l'évacuation de l'usine (le Monde du 24-25 décembre), le personnel de l'entreprise de textile J.-B. Martin — fabrication de velours uni, — située à Saint-Chamond (Loire), a décidé au cours d'une assemblée générale réunie samedi, de poursuivre l'occupation des locaux, comme il le fait depuis dix-huit mois.

La crise de la sidérurgie

M. MAUROY : le P.C. change brusquement d'attitude.

(De notre correspondant.) Lille. — M. Pierre Mauroy a évoqué, le samedi 23 décembre, à Lille la demande des communistes de participer à l'entrevue prévue à l'Élysée à la suite de l'invitation personnelle adressée par M. Giscard d'Estaing au chef de file de la C.F.D.T. Ce dernier a déclaré : « J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la déclaration de M. Gustave Assart, mais elle ne me convainc pas de signer la lettre au président de la République que je voudrais envoyer au nom du bureau. J'ai donc décidé de ne pas participer à cette assemblée régionale. Lors de la séance de cette assemblée, lundi dernier, j'ai voté contre la proposition d'envoyer une délégation à l'Élysée. »

« Les agents d'assurances proposent de réduire de 10 % les primes d'assurance automobile dans les régions de Languedoc et de Valence, particulièrement frappées par le chômage. Selon M. Vinstock, président de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, cette proposition, destinée à éviter la démission de la compagnie, est une mesure de solidarité nationale, et se justifie également sur le plan technique : « Si cette crise dure, à l'heure actuelle, la circulation va être perturbée, les accidents, les arrêts de travail, les dépenses, les coûts d'entretien, et il est opportun de prévoir cette chute en déclinant dès maintenant les deux zones en question. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

« L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANFO) indique qu'elle a reçu, en un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation. Elle a tenté de rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications, destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi, souligne-t-elle, quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun de ses initiatives de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande. »

TRANSPORTS

Un Boeing-747 pour l'Afrique. — Air Afrique va acheter gros porteur Boeing-747 tout gros porteur Boeing 747 tout cargo. La compagnie africaine voudrait acquérir un équipement des avions Douglas DC8 et DC 10.

Brasif en Europe. — Le Bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB) vient d'autoriser la compagnie américaine Braniff International à exploiter des vols directs au départ de Dallas et Boston de Detroit (via Boston) vers Paris, Amsterdam et Bruxelles. Braniff, qui souhaite commencer rapidement à assurer ces liaisons, voudrait, en outre, desservir Francfort au départ de Dallas et de Boston ainsi que Londres-Gatwick au départ de Boston. — (A.F.P.)

L'OACI et les détournements d'avions. — Trente-deux nouveaux pays ont ratifié, depuis le mois d'octobre 1977, les conventions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) contre les détournements d'avions, annonce un communiqué de cet organisme. M. Assad Khatib, président de l'OACI, a jugé encourageant la réaction des 143 États adhérents de l'OACI. En effet, 95 pays ont ratifié la convention de Tokyo (1963), 97 la convention de Haye (1970) et 83 la convention de Montréal (1971). Les deux derniers textes prévoient que l'auteur d'un détournement sera « sévèrement poursuivi en justice et soumis à des peines sévères ». — (A.F.P.)

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

Les Bretons sur la Manche. — La société Brittany Ferries, dont le siège est à Roscoff, lancera le 6 février 1979 une nouvelle ligne de fret entre Roscoff et Cork en Irlande. D'autre part, à partir du 5 février, la compagnie doublera ses relations entre Saint-Malo et Portsmouth, une ligne qu'elle emprunte en 1978 dix mille camions, notamment des véhicules espagnols transportant des marchandises à destination de la Grande-Bretagne.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

« Saison » piègeuse. — L'opération « Saison fûté » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un million d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1978, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'établissement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

Le six millième camion algérien de l'année

De notre correspondant

Alger. — Le six millième camion construit en 1978 est sorti des chaînes de fabrication du Complexe de véhicules industriels (C.V.I.) de la Société nationale de construction mécanique (SONACOME) installée à Roubaia, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alger. Le ministre de l'Industrie lourde, M. Mohamed Lissine, a assisté à l'événement, abondamment célébré par la presse nationale.

Tant de solennité et de publicité priment, à première vue, sur l'importance de la production. Deux chiffres expliquent tout ce bruit : l'usine de Roubaia, réalisée à partir de chaînes de montage installées par Berliet avant l'indépendance, devait avoir une capacité de production de 4 600 véhicules par an. En 1977, trois années après le démarrage, ce but était loin d'être atteint : 3 000 camions avaient pu être fabriqués. En une année, ce nombre a été doublé et l'objectif initial de production a été largement dépassé. Grâce à cet effort, l'Algérie répond maintenant au tiers de ses besoins dans ce secteur.

Il y a à ce grand motif de satisfaction pour les responsables de l'économie, dont le principal problème aujourd'hui est d'améliorer les taux de productivité. Ces dix dernières années, l'Algérie a réalisé un considérable effort d'investissement. Elle a réussi à mettre en place un appareil industriel moderne et diversifié ; mais la plupart des unités tournent très largement en dessous de leur capacité. Cette situation, normale dans un pays en voie de développement, a passé essentiellement agricole et manquant de cadres et de techniciens, ne saurait indéfiniment se prolonger.

La fabrication des produits industriels est le secteur où l'Algérie constitue l'effort le plus sérieux. Si leurs prix de revient devaient rester dix ou trois fois plus élevés que ceux de leurs homologues européens, américains ou japonais. Repliée au second plan dans la phase d'implantation de l'industrie, la rentabilité devient un objectif prioritaire.

ÉNERGIE

LA FILIALE ALLEMANDE DE B.P. IMPORTERA DU GAZ NATUREL ALGÉRIEN

Alger (A.F.P., Reuters). — Un contrat vient d'être signé entre la société nationale algérienne Sonatrach et la filiale allemande du groupe B.P. pour la livraison annuelle de 4 millions de mètres cubes de gaz naturel liquéfié. Signé après deux ans de négociations, et soumis à l'approbation des gouvernements algérien et allemand, le contrat de vingt ans prendra effet à partir de 1982, le transport du gaz étant assuré par moitié par les deux partenaires. C'est le troisième contrat de ce genre que la Sonatrach passe avec des firmes occidentales. Les deux premiers, passés respectivement avec Ruhrpots-Salzgitter, en juin 1977, et avec Elfchemie, à Elwe Rath-Thyssen Gas, en juillet 1978, portaient chacun sur la livraison de 4 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans. En revanche, le contrat américain de l'énergie a récemment réjeté (le Monde du 20 décembre), un contrat qui prévoyait la livraison par l'Algérie à la compagnie Tennessee de 10 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié pendant vingt ans.

AUTOMOBILE

LES QUATRE-VINGTS ANS DE RENAULT

Une voiturette du troisième âge

Samedi 23 décembre, au bas de la rue Lepic, à Paris. Roues dans roues, un prototype des Voiturettes Heures du Mans, dernier cri de la technique, et une voiturette d'un autre époque, pour tout dire, de l'autre siècle. Point commun entre les deux engins, le nom du constructeur, Renault, et un anniversaire : les quatre-vingts ans d'un pari. Celui aussi de la naissance d'une marque.

Ce samedi, la voiturette Renault et la voiture de course victorieuse du Mans en 1978 devaient retracer le trajet rue Lepic-voiture du Tertre, l'objet d'un pari lancé il y a quatre-vingts ans, à la veille de Noël 1882.

Louis Renault, ce jour-là, était avec des amis et il est venu dans un curieux équipage bicoulo à partir d'un petit moteur et d'un tricycle De Dion, dont les possibilités laissent tout le monde sceptique, sauf Louis Renault.

Déjà lui est lancé de gravir la rue Lepic et de rejoindre le plateau du Tertre. Pari gagné, avec camion en plus, pour chacun des douze ans, l'engagement de passer commande d'une réplique de la voiturette (1). En cas de réussite s'entend. Le tout-terrain De Dion possède cahin-caha la petite voiturette jusqu'à la butte

Montmartre. Pari gagné, Renault est né.

Pour la célébration du souvenir, avant-hier, la voiturette était dans son état mécanique d'octogénaire. Tout juste avait-on rajouté une brocaille ici ou là, comme par exemple un ventilateur électrique pour mieux « souffler » dans la circulation. La rue Lepic, en 1882, était quand même plus dégagée.

Malgré le froid, le monocylindre de 198 cm<sup>3</sup> a été assez facilement mis en route, plus aisément en tout cas que le moteur 2 litres turbocompressé du prototype moderne. La montée de la gracieuse et fragile voiturette, haut perchée sur ses quatre roues à rayons, portant deux sacs à dos, n'est pas sans être fatigante. Mais elle est devenue plus puissante, et a cependant gardé l'élégance de la Butte, suivie par le prototype des Voiturettes Heures du Mans, mieux en jambes avec son moteur cent cinquante fois plus puissant. La place du Tertre leur a fait fête avec, peut-être, un coup de cœur plus prononcé pour la dame du troisième âge.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Depuis 1888, plus de vingt millions de voitures sont sorties des chaînes de Renault.

Le Monde Services des Abonnements 5, rue des Saussaies 75008 PARIS C. G. P. 06 G. P. F. Paris 4397-23

صك زمان الأصل

# Le Monde

مركزنا الأصلي



# Le

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES — EUROPE
- 3. ÉTRANGER — Le plénum du comité central du P.C. chinois.
- 4. AFRIQUE — AMÉRIQUE — EUROPE — POLITIQUE
- 5-6. SOCIÉTÉ — Noël sous le signe de la solidarité.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE  
PAGES 7 à 10  
— Le bilan de l'année 1978 ; généraliste.

- 11. JUSTICE
- 12-13. CULTURE — DANSE : Un entretien avec Oleg Vinogradov. — MUSIQUE : La troisième Carrière mondiale de la guitare en Martinique.
- 14. RÉGIONS — En Ile-de-France.
- 15. SPORTS
- 16. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT  
RADIO-TELEVISION (11)  
Actualités (12) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16).

### « QUE CHOISIR ? » EST CONDAMNÉE À LA SUITE DE L'ACTION INTENTÉE PAR ONZE LABORATOIRES

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a rendu un jugement, daté du 20 décembre, dans le procès intenté par onze laboratoires d'analyses contre la revue *Que Choisir* ? Cette dernière avait publié dans son numéro de mai un article intitulé « Trente-deux labos testés, trente et une erreurs » dans lequel étaient dénoncés, outre le coût excessif et disparaté des examens, les inexactitudes commises dans les analyses de sang, d'urine et de selles demandées par des enquêteurs de la revue (*Le Monde* du 5 mai).

Dans ses attendus, la chambre estime notamment que l'échantillon soumis à l'analyse a été préparé dans des conditions artificielles et que les méthodes utilisées par les enquêteurs de l'U.F.C. n'étaient pas « scientifiques incontestables ». En outre, ajoute le texte du jugement, les résultats ont été tirés au public sous une forme extrêmement tendancieuse et frappante, incompatible avec l'objectivité et la rigueur (...).

Le numéro du « Monde » daté 24-25 décembre 1978 a été tiré à 488 859 exemplaires.

DE PARTICULIER À PARTICULIER  
VENEZ DIRECTEMENT  
SANS ANTIQUITES

ART DEPOT

350 m<sup>2</sup>  
D'EXPOSITION-VENTE

Au cœur du Marais  
24, rue des Beaux-Arts - 75004 PARIS.  
T. 1137 et Dim. : 10 h. 30 à 19 h. 30  
Tél. : 278-85-25 (Mo : Saint-Paul)

Le Noël et du Nouvel An, offrez à la Croix-Rouge française des moyens d'action en utilisant les timbres à surtaxe.

A B C D E F G

## Cent huit morts dans l'accident du DC-9 à Palerme

### Les pilotes dénoncent le sous-équipement des aéroports italiens

Les autorités italiennes n'avaient toujours pas retrouvé, ce lundi 25 décembre, la « boîte noire » du DC-9 d'Alitalia qui s'est abîmé en mer alors qu'il devait atterrir à Palerme dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 décembre, causant la mort de cent huit personnes, pour la plupart des travailleurs siciliens revenant au pays pour passer les fêtes de Noël (« Le Monde » daté 24-25 décembre). Les causes exactes de cet accident demeurent inconnues, mais les autorités ont exclu l'hypothèse de l'attentat. Le pilote de l'appareil était très expérimenté et l'avion en parfait état. La tour de contrôle n'a

Rome. — La catastrophe de Palerme pose à nouveau la question de la sécurité de l'aéroport sicilien, considéré par les pilotes comme l'un des plus dangereux d'Italie.

« L'aéroport de Palerme était dangereux avant même sa construction », a dit un spécialiste, dénonçant ainsi le mauvais choix de l'emplacement des pistes, coincées entre la mer et les montagnes, très exposées aux rafales de vent imprévisibles. En 1972, un appareil d'Alitalia s'était déjà écrasé à Palerme, au décollage,

## Quatre accidents sur dix ont lieu à l'atterrissage

Vingt-quatre heures après la catastrophe de Palerme, l'occasion est donnée de s'interroger sur la sécurité des transports aériens et la fiabilité des aérodromes en général.

Selon la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, il existe au moins vingt-trois aéroports internationaux dangereux dans le monde, dont trois en Italie. Ceux qui se voient décerner la croix noire par les pilotes de ligne, pour être les moins sûrs et les moins bien organisés, sont Boston, Los Angeles, Saint-Thomas, aux îles Vierges, Alghero en Sardaigne, Rimini en Italie, Corfou et Rhodes en Grèce, ainsi que sept aéroports de Colombie.

### Les dangers de l'aviation légère

Les pilotes mettent en cause la longueur des pistes d'envol, l'environnement et les restrictions diverses pour limiter le bruit des avions, ce qui les empêche souvent de décoller contre le vent, et l'utilisation de pistes identiques pour les atterrissages et les décollages.

Il y a quelques années (mais des améliorations récentes sont intervenues), l'Association nationale des pilotes de l'aviation civile italienne avait dressé une liste noire des aéroports de la péninsule. Celui de Palerme-Punta Raisi était dans la catégorie des plates-formes aériennes déficientes, au même titre,

### En Pologne

#### LE JOURNALISTE FRANÇAIS PHILIPPE RIES A ÉTÉ LIBÉRÉ

Varsovie (A.F.P.). — M. Philippe Ries, le journaliste français emprisonné depuis le 6 décembre à Gdansk, a été remis en liberté samedi 23 décembre dans le courant de l'après-midi, après dix-huit jours de détention. Il a rejoint aussitôt sa femme. M. et Mme Ries, qui voyagent en voiture, devaient prendre le ferry boat ce lundi 25 décembre à Swinoujście, petit port polonais au nord de Szczecin, à destination du Danemark, pour regagner ensuite la France.

M. Ries, qui travaille à la revue trotskiste *Informations ouvrières*, avait été arrêté le 6 décembre dernier alors qu'il s'apprêtait à prendre le ferry boat à Swinoujście pour Copenhague. Pendant son séjour en Pologne, il avait rencontré et interviewé plusieurs dissidents à Varsovie et à Gdansk dont M. Adam Michnik, l'un des principaux animateurs du Comité d'autodéfense sociale-KOR.

Il avait été officiellement inculpé d'insulte publique à la République populaire de Pologne, de diffusion de fausses informations pouvant nuire aux intérêts de l'État et de colportage d'informations interdites dans le pays.

Une campagne de grande ampleur avait été déclenchée aussitôt après l'arrestation du journaliste, arrestation dont les motivations paraissent à tout le moins curieuses. Ne serait-ce que parce que l'inculpation d'insulte se basait sur une carte postale (sur par les postes ?) où il décrivait Gdansk, ancienne ville hanséatique, comme ayant une architecture allemande. Manque d'humour de la censure ?

### En Espagne

#### ARRESTATION D'UN DIRIGEANT PRÉSUMÉ DES COMMANDOS TERRORISTES DE L'ETA

M. Pedro Garrido Caro, épilard âgé de trente-sept ans, a été tué samedi 23 décembre dans la soirée à Saint-Sébastien, au Pays basque. M. Garrido, qui voyageait en voiture, avait pénétré dans son magasin. Sa femme a également été tuée et sa fille, âgée de sept ans, grièvement blessée. Selon la police, il s'agirait d'un nouvel attentat de l'organisation séparatiste basque ETA.

Les obscures de José-Miguel Benaran Ordenana, dit Argala, dirigeant de l'ETA assassiné, jeudi, sur le territoire français à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ont eu lieu, dimanche, à Arrigorriaga, près de Bilbao. Des incidents se sont produits après la cérémonie à Sasauri, faubourg de Bilbao, ainsi qu'à Saint-Sébastien. Les forces de l'ordre ont fait usage de balles de caoutchouc.

La police, d'autre part, a annoncé, samedi, l'arrestation, opérée le 15 décembre, de José-Antonio Torre Alkonaga, dit Medios, un des dirigeants présumés des commandos spécialisés terroristes de la branche militaire de l'ETA. Medios serait notamment responsable de l'assassinat, le 21 juillet dernier, à Madrid, d'un général d'artillerie et de son adjoint, un lieutenant-colonel (*Le Monde* du 22 juillet). Il serait également l'auteur de l'attentat à la bombe commis, le 17 mars, contre le chantier de la centrale nucléaire de Lemona, près de Bilbao. Deux ouvriers avaient été tués et quatre blessés (*Le Monde* daté 19-20 mars).

### Aux États-Unis

#### UN HOMOSEXUEL AFFIRME AVOIR ASSASSINÉ TRENTE-DEUX ADOLESCENTS

Chicago. — Cinq cadavres d'adolescents ont été retrouvés samedi 23 décembre, par la police entrés sous la maison de John Wayne Gacy, un entrepreneur en bâtiment, qui avait été condamné en 1969 à dix ans de prison pour sodomie, mais avait été mis en liberté conditionnelle au bout de dix-huit mois. Gacy a affirmé que les journalistes qui assassinent en tout trente-deux enfants ou jeunes gens après les avoir violés. Jusqu'à présent il n'a été inculpé que du meurtre de Robert Piest, un adolescent âgé de quinze ans, qui a disparu le 11 décembre dernier après avoir déclaré qu'il se rendait chez l'entrepreneur afin d'obtenir un emploi l'été prochain.

Des moyens importants ont été mis en œuvre pour fouiller la maison, le jardin et les environs. Des informations faisant état de la découverte de huit corps ont été démenties par la police. Les cadavres sont dans un état avancé de décomposition et on ne peut pas dire qu'ils soient reconnaissables. Deux fois marié et divorcé, père de deux enfants, John Gacy était honorairement connu.

Plusieurs affaires semblables ont eu lieu ces dernières années aux États-Unis : un charnier de vingt-sept cadavres d'adolescents avait été découvert en août 1973 à Houston (Texas) deux homosexuels arrêtés en juillet 1977 à Los Angeles (Californie) avaient d'autre part affirmé avoir assassiné une trentaine de jeunes gens. Les cadavres de huit d'entre eux ont été retrouvés. — (A.F.P., U.F.I.)

## MENACÉ DE CHOMAGE

### Un cadre tue sa femme, ses trois enfants et se donne la mort

Versailles. — Cadre commercial dans une importante papeterie de Paris, où il occupait les fonctions de directeur commercial, M. Philippe Wigniolle, quarante-neuf ans, demeurant au domaine de Marsival à Vernouillet (Yvelines), s'est donné la mort ce lundi matin 25 décembre, après avoir tué avec une carabine 22 long rifle, sa femme Catherine, trente-sept ans, et leurs trois enfants, Pascal, dix ans, Laurent, neuf ans, et Isabelle, six ans.

Selon les premières déclarations recueillies dans l'entourage de M. Wigniolle, la papeterie parisienne traversait de graves difficultés et le directeur commercial se trouvait depuis quelques jours directement menacé de licenciement. Une lettre retrouvée bien en évidence sur la table de la salle à manger, explique en substance : « Il me sera impossible de vivre longtemps sans emploi et sans ressources. Je préfère en finir avec ceux que j'aime. »

Cette lettre ne permet cependant pas de savoir si M. Wigniolle venait d'être licencié ou s'il était sur le point de l'être. Les termes en sont imprécis et il faudra attendre, disent les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles, de pouvoir entendre l'employeur, actuellement en vacances en province, pour connaître avec exactitude la situation professionnelle de M. Wigniolle.

La famille Wigniolle était allée réveiller chez des amis. A 3 h 50 précises, après avoir tué tous les siens et abattu d'une balle dans la tête son chien, M. Wigniolle a téléphoné au commissariat de Vernouillet pour annoncer qu'il venait d'être abattu tout le monde. Après avoir donné son adresse précise et ouvert la porte de sa maison, il s'est tiré une balle dans la tête au pied du lit conjugal. Son épouse et ses trois enfants ont été retrouvés morts dans leur lit.

## Mort de M. Raoul Calas ancien député communiste

M. Raoul Calas, ancien député de l'Hérault, ancien membre du comité central du parti communiste, est décédé, samedi 23 décembre, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Né le 20 mars 1899 à Thésalles-Béziers (Hérault), Raoul Calas, ancien instituteur, avait adhéré au parti communiste en 1924. L'année suivante, entré comme rédacteur au service des Informations générales de l'humanité en août, il avait été arrêté en décembre et emprisonné à la Santé. Secrétaire régional du P.C., dans le Nord-Pas-de-Calais, il était revenu à l'humanité, en 1935. Mobilisé en 1939, alors qu'il avait retrouvé le poste d'instituteur, Raoul Calas avait été fait prisonnier sur le front d'Alsace. Libéré avec tous les « soldats de la classe », il était rentré en France en 1941. De nouveau en poste d'enseignant à Béziers, puis dans le Nord, il a exercé dans plusieurs départements du centre quand il fut de nouveau arrêté en 1942 et condamné à mort. Sa peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité.

Après s'être évadé d'une prison en Dordogne, il avait rejoint les

## NOUVELLES BRÈVES

- Le parti communiste a proposé à l'Union progressiste que dirige M. Robert Chamberlain, ancien député, de la faire figurer sur la liste qu'il présentera aux élections européennes du 10 juin 1979.
- M. Jacques Chtrac, maire de Paris, a mis fin aux fonctions de M. Lucien Gaillard, officier municipal du 2<sup>e</sup> arrondissement, par arrêté publié au *Bulletin municipal officiel* daté 17, 18 et 19 décembre. M. Chtrac est le délégué de l'U.D.F. pour l'arrondissement.
- M. Paul-Emile Viard a été réélu président des fonctionnaires nationaux des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis (ANFANO). L'assemblée générale de cette association a pris acte de l'effort important accompli pour améliorer la situation des rapatriés, mais elle insiste sur le nombre des problèmes qui ne sont pas réglés : amnistie totale, aménagement des prêts, institution d'une chambre de compensation destinée à régler définitivement le sort des fonds

La fête de l'homme

L'état de siège est dans treize départements par le gouvernement

L'usine Mascara (teinture et apprêt) qui emploie quatre-vingt-dix personnes à Roubaix, a déposé son bilan et annoncé une première vague de licenciements qui touchera quarante-sept salariés. La C.G.T. a décidé d'occuper immédiatement les locaux. D'autre part, soixante-dix-neuf personnes travaillant à la teinturerie Burel, également située à Roubaix, ont reçu leur lettre de licenciement. — (Corresp.)

POINT DE VUE

## L'année d'

bloqués outre-mer, régime de retraite, reconquête des droits des Français de confession islamique, indemnisation des personnes morales et appréciation à leur juste valeur des biens spoliés.

M. Jacques Chtrac, maire de Paris, a mis fin aux fonctions de M. Lucien Gaillard, officier municipal du 2<sup>e</sup> arrondissement, par arrêté publié au *Bulletin municipal officiel* daté 17, 18 et 19 décembre. M. Chtrac est le délégué de l'U.D.F. pour l'arrondissement.

M. Paul-Emile Viard a été réélu président des fonctionnaires nationaux des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis (ANFANO). L'assemblée générale de cette association a pris acte de l'effort important accompli pour améliorer la situation des rapatriés, mais elle insiste sur le nombre des problèmes qui ne sont pas réglés : amnistie totale, aménagement des prêts, institution d'une chambre de compensation destinée à régler définitivement le sort des fonds

VILLARS Suisse

première station des Alpes vaudoises, à 1.300 m d'alt. à 20 min. de Montreux.

A VENDRE, dans domaine privé avec environnement protégé, quelques

APPARTEMENTS DANS CHALETS TYPIQUES DE 5 A 8 APPARTEMENTS SEULEMENT

Vue panoramique imprenable sur la chaîne des Alpes. Crédit jusqu'à 70 % sur 20 ans. Intérêts 5%. Directement du constructeur :

IMMOBILIÈRE DE VILLARS S.A.

Casa postale 62 - CH-1884 VILLARS-sur-OLLON  
Tél. 25/31039 et 32206.